



3

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Molard*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents pages*.

Lausanne, le *30 décembre* 1913.

Pour le Département :

Jr Le Chef du service de police,
H. Fiaux



Ce Volume fait suite à un Volume précédent
commençant par le N° 9 de l'année 1908 et terminant
par le N° 21 de l'année 1913 - Volume clôturé au 31 Dec 1913.
Ce que je certifie.

Donné le 31 Décembre 1913

F. Billand
Maire



Registre des mariages A.

N^o 1.
Héritier
et
Santschy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Héritier Julien, agriculteur
Célibataire

originaire de Molondin « d'Orzens » domicilié à
Molondin né à

Molondin le premier Mars
mil huit cent septante huit fils de

Auguste Héritier, agriculteur et de
Blaise né Martin, à Molondin

2. Santschy Marie Julie, domestique
Célibataire

originaire de Mollens (Vaud) « de Sigiswyl (Berne) » domiciliée à
Molondin née à

Saint-Lines le douze Juin
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Louis Henri Santschy, agriculteur et de
Rosine Henriette né Tiquet, à Mollens.

Comme témoins : 1. Jules Henry Instituteur à Domelbye
2. Alice Henry couturière au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Molondin, à Mollens, à
Sigiswyl le treize Janvier et à Orzens le quinze du
dit mois de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Domelbye, le sept Janvier mil neuf cent quatre-vingt

Pièces déposées :
Acte de naissance des époux
Autorisation du père et mère
de l'épouse mineure
Certificats de publication

Les époux :
Julien Héritier
Marie Héritier

Les témoins :
J. Henry mari
Alice Henry

Communiqué aux officiers civils
de Mollens, de Sigiswyl
« d'Ursins.

L'officier de l'état civil :
L. Billaud

N^o 2
Patthey
et
Berchier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Patthey Henri François, agriculteur
Célibataire

originaire de Stez domicilié à

Cronay né à

Cronay le Vingt-un Septembre

mil huit cent quatre vingt neuf fils de

Louis François Patthey et de

Rosine née Resin, à Cronay

2. Berchier Céline, ménagère
Célibataire

originaire de Cheyres (Sibourg) domiciliée à

Cronay, arant à Tomy née à

Tomy le Vingt neuf Avril

mil huit cent quatre vingt douze fille de

Alfred Antoine Berchier et de

Marie née Pehud, à Tomy

Comme témoins : } 1. François Billaud horloger à Donneloye
2. Alois Durussel, tailleur, au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Cronay le cinq, à Stez et à
Cheyres le six et à Tomy le sept février, de la
présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye, le Vingt sept février mil neuf
cent quatorze.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage.
Certificats de publication.

Les époux :

Patthey Henri
Patthey Céline

Les témoins :

F. Billaud
A. Durussel

L'officier de l'état civil :

F. Billaud

Communiqué aux officiers Civils
de Stez et Cheyres
le 9. Février

Registre des mariages A.

No 3.
Henrioud
et
Wagnière

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Henrioud Paul, — agriculteur,
Célibataire

originaire de Belmont / Gredon domicilié à

Mezery né à

Mezery le Vingt neuf feuillet
mil huit cent quatre vingt trois fils de

Napoléon Henrioud décédé et de

Rosine née Genier, sa veuve, à Mezery

2. — Wagnière Berthe, cuisinière
Célibataire

originaire de Rueyres domiciliée à

Rueyres née à

Rueyres le treize janvier
mil huit cent quatre vingt onze fille de

Aline Wagnière, domiciliée, à vicin Rueyres

Comme témoins : { 1. M. A. Henrioud, pasteur à Morges
2. A. Chappuis, agriculteur à Chables.

Les publications ont eu lieu à Belmont et à Mezery le seize février et à Rueyres le dix huit du dit mois de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye, le sept Mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :
Acte de publication de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Paul Henrioud
Berthe Wagnière

Les témoins :
A. Henrioud
A. Chappuis

Communiqué aux officiers civils
de Belmont et de Rég.

L'officier de l'état civil :
P. Billaud

No 4
Labus
et
Pittet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Takud Héli, agriculteur, —
Célibataire

originaire de Ogens domicilié à

Cronay né à

Ogens le Vingt sept Octobre

mil huit cent quatre vingt trois — fils de

Louis Arham Takud et de

Marie Louise ni Taccaud, décédée.

2. — Pittet Julie Marie, ménagère —
Célibataire

originaire de Cronay y domiciliée à

née à

Cronay le Vingt huit Janvier

mil huit cent quatre vingt huit — fille de

Alphonse Louis Pittet et de

Emilie Julie ni Glauser, à Cronay

Comme témoins : } 1. Albert Pittet, agriculteur, à Cronay.
2. Albert Vidoudez, journalier, à Donneloye.

Les publications ont eu lieu à Cronay le vingt-un, et à
Ogens le vingt trois Février, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye, le douze Mars mil neuf cent quatre

Pièces déposées :

Acte de publication de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Takud Héli
Takud Julie

Les témoins :

Albert Pittet
Albert Vidoudez

L'officier de l'état civil :

J. Billaut

Communiqué à l'état civil
de S. Cierges.

Registre des mariages A.

N^o 5.
Michoud
et
Bize.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michoud Arthur Gustave, agriculteur
Célibataire

originaire de Charannes-le-Chêne domicilié à
Grabet, rière Donneloye né à
Niedens, rière Yvonand le vingt cinq Mars
mil huit cent quatre vingt dix fils de
Gustave Michoud, agriculteur et de
Louise née Schwab, à Niedens

2. Bize Emma, mariée
Célibataire

originaire de Villarzel domiciliée à
Grabet, rière Donneloye née à
Norailles le vingt deux juillet
mil huit cent quatre vingt six fille de
Jules-Emile Bize, agriculteur et de
Eugénie née Durussel, à Concise

Comme témoins :
1. Emile Corthésy, agriculteur à Grabet
2. Emile Courvoisier, facteur, postal, à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Charannes-le-Chêne, à
Donneloye et à Villarzel, le deux sept Mars, de
la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

A Donneloye, le trois Avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :
Ach. de publication de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Arthur Michoud
Emma Michoud

Les témoins :
Emile Corthésy
Emile Courvoisier

Communiqué aux officiers civils
d'Yvonand, et de Villarzel

L'officier de l'état civil :
J. Billaud

Registre des mariages A.

Form. 1.

N^o 6.
Rosset
et
Duruz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset Samuel Charles Louis
Célibataire
agriculteur
originaire de Genève (Pelle) et de Chigny Morges, domicilié à
Donneloye né à
Lutry le treize Octobre
mil huit cent quatre vingt quatre fils de
François Samuel Rosset, agriculteur et de
Marie Françoise mi Roussy à Donneloye

2. Duruz Berthe
Célibataire
ménagère
originaire de Cronay, domiciliée à
Cronay née à
Cronay le sept Octobre
mil huit cent quatre vingt cinq fille de
Julien Duruz, agriculteur et de
Marie mi Nobs, à Cronay

Comme témoins :
1. Edmond Billaud, syndic à Donneloye
2. Victor Duruz, employé de Cronay, à Paris.

Les publications ont eu lieu à Donneloye et à Cronay, le six, et
à Genève et Chigny le sept Mars, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

A Donneloye, le dix sept Avril mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Acte de publication de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Samuel Rosset
Berthe Duruz

Les témoins :

Edm Billaud
Victor Duruz

L'officier de l'état civil :

E. Billaud

Communiqué aux officiers civils
de Genève et de Tufflens

Registre des mariages A.

No 7
Meyste
et
Cuany née Duruz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Meyste Julien,
Célibataire
employé
originaire de Chierrens domicilié à
Vallorbe (au Day.) né à
Cronay le neuf Août
mil huit cent soixante-quatre fils de
Julien Meyste et de
Jenny née Duruz, domiciliés à Chierrens

2. — Cuany née Duruz Louise, ménagère
veuve de Charles Samuel Cuany, dès le sept
juillet mil neuf cent dix
originaire de Cherroux domiciliée à
Cronay née à
Cronay le vingt-neuf février
mil huit cent soixante quatre fille de
Frédéric Duruz et de
Jeanne Henriette née Vriét, décédés.

Comme témoins : 1. Edmond Billaud, syndic
2. Emile Courvoisier facteur postal, Donneloye

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le premier Avril et à
Cronay, Chierrens et Cherroux le trois du dit mois, de
la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

A Donneloye le vingt quatre Avril mil neuf
cent quatorze

Pièces déposées :
Certificat de publication
Autorisation de l'officier de
l'état civil de Vallorbe.

Les époux :
Meyste Julien
Meyste Louise

Les témoins :
Billaud
Emile Courvoisier

Communiqué aux officiers civils
de Vallorbe, de St-Gerges,
de Grandcour

L'officier de l'état civil :
Billaud

N^o 8
Ferrari
et
Henry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferrari Edouard
Célibataire
Gypcier
originaire de Monteggio (Cessin) domicilié à
Donneloye né à
Donneloye le Vingt-cinq Août
mil huit cent quatre-vingt onze fils de
Fortuné Ferrari et de
Ursule ni Lanetti, décédés.

2. Henry Alice Emma
Célibataire
Couturière
originaire de Suchy domiciliée à
Donneloye née à
Donneloye le deux Janvier
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Jules Henry, Instituteur et de
Fanny Louise ni Rey à Donneloye

Comme témoins :
1. Louis Ferrot, agriculteur,
2. Lydie Ferrot, Institutrice à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Donneloye le dix-sept Avril
à Suchy le dix-huit et à Monteggio le vingt, du
dit mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye, le premier Mai mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :
Acte de publication de mariage
Certificats de publication.

Les époux :
Ferrari Edouard
Alice Ferrari

Les témoins :
L. Ferrot
L. Ferrot

Communiqué aux officiers civils
de Belmont et de Monteggio

L'officier de l'état civil :
J. Gillaut

Registre des mariages A.

No 9.
Pittet
et
Barbezat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Pittet Charles
Célibataire
agriculteur
originaire de Cronay domicilié à
Trahins né à
Trahins le huit Avril
mil huit cent quatre vingt neuf fils de
Jean Louis Pittet, agriculteur et de
Celine nee Jaquier à Trahins
2. — Barbezat Lydie Celestine
Célibataire, mineure autorisée

originaire de Bayards et de la Côte aux Fées domiciliée à
ruë Molondin née à
la Côte aux Fées le Vingt cinq Août
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de
Georges Alfred Barbezat, agriculteur et de
Louise Adèle nee Roulet à ruë Molondin

Comme témoins : 1. M^r Henri Monneyron, Instituteur
2. M^{me} Adèle Monneyron, à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Cronay, à Trahins, à Molondin
aux Bayards et à la Côte aux Fées, le seize Avril, de
la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

— Donneloye — le premier Mai mil neuf cent
quatorze

Pièces déposées :
— Acte de publication de mariage
— Acte de naissance de l'épouse
— Déclaration du Conseil d'état du
17 Avril 1914 par laquelle la
fiancée a été déclarée capable de
contracter mariage
— Consentement au mariage de
père y mère de la fiancée
— Certificats de publication
— Communiqué aux officiers Civils
de Bayards et de la Côte aux Fées

Les époux :
Charles Pittet
Lydie Pittet

Les témoins :
H. Monneyron
A. Monneyron

L'officier de l'état civil :
P. Billaud

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

No 10 *
Helfer
et
Fanne ni Bornoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Helfer Jean Ernest
Célibataire
agriculteur
originaire de Courlevon - Lourtens (Fribourg) domicilié à
Prahins né à
La Touraise (Fribourg) le vingt deux Décembre
mil huit cent quatre-vingt cinq fils de
Jean Helfer et de
Elisa ni Gasser, agriculteurs à Prahins.

2. Fanne ni Bornoz Marthe Henriette
Fille de Gustave Albert Fanne, des le dix Août, mil neuf cent deux
mariée
originaire de Château d'Oze domiciliée à
Gressy née à
Gressy le vingt neuf Juin
mil huit cent quatre-vingt sept fille de
Charles Alfred Bornoz et de
Emma ni Guet, agriculteurs, à Gressy

Comme témoins :
1. Aimé Bornoz, agriculteur, domicilié à Domoret
2. Emile Helfer " " à Prahins.

Les publications ont eu lieu à Prahins, à Gressy, à Château d'Oze
le vingt quatre Avril, à Courlevon le vingt six et à Lourtens
le premier Mai, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donné le vingt trois Mai, mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de décès Fanne
Acte de publication de mariage
Certificat de publication,

Les époux :

Ernest Helfer
Marthe Helfer

Les témoins :

Bornoz Aimé
Emile Helfer

L'officier de l'état civil :

J. Billaut

Communiqué aux officiers civils
de Meyriez, Morat, Château d'Oze
et de Belmont.

Registre des mariages A.

N^o 11.

Littet

Cuche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tittet Alfred
 Célibataire
 Greffier de Paix
 originaire de Cronay domicilié à Cronay né à

Cronay le trente Avril

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Jean François Auguste Tittet, décédé et de
Jenny née Potterat, sa veuve à Cronay

2. Cuche Emily
 Célibataire
 sans profession
 originaire de Torny domiciliée à Torny née à

Torny le huit Octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Constant Cuche, propriétaire et de
Alice née Vernes à Torny

Comme témoins : 1. M. M^r U. Courvoisier, Juge de Paix à Donneloye
 2. Ernest Tittet, greffier substitué à Molondin.

Les publications ont eu lieu à Cronay le seize, et à Torny
le dix-huit Mai, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

A Donneloye le premier Juin mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Alfred
Emily Littet

Les témoins :

M. Courvoisier
E. Tittet

Communiqué à l'Etat Civil
 d'Usins.

L'officier de l'état civil :

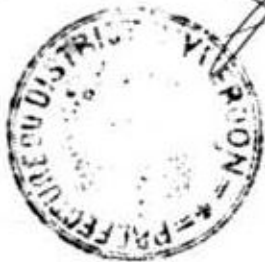
J. Billand

N^o 12
Agustoni
et
Basset.

ou le 8 décembre 1914

Le Préfet,

Delacay



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Agustoni Charles Georges
Célibataire
maçon

originaire de Pedrinata (Cestin) domicilié à
Donneloye né à
la Chauve-de-Fonds le Vingt-sept février
mil huit cent norante-deux fils de

François Agustoni, décédé et de
Jeanne Marguerite n^e Beaud, sa veuve à Donneloye

2. Basset Méry Mathilde
Célibataire
ménagère

originaire de Goumoins-la-Ville domiciliée à
Mezery née à
Mezery le quatre novembre
mil huit cent norante-quatre fille de

Alfred Basset, agriculteur et de
Méry Charlotte n^e Jaquier, décédée

Comme témoins :
1. Louis Rossier, huissier municipal
2. Edouard Ferrari, gypcier, à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Donneloye et à Mezery le vingt-trois Octobre, à Goumoins-la-Ville le vingt-quatre, et à Pedrinata le vingt-cinq du dit mois de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye, le treize novembre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Akte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Georges Agustoni
Méry Agustoni

Les témoins :

Louis Rossier
Edouard Ferrari

L'officier de l'état civil :

S. Billaud

Communiqué aux officiers civils
d'Échallens et de Pedrinata

S. Billaud
Officier

Le N^o 12 de la page 12, est celui de la dernière inscription faite l'année 1914. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que je certifie.
Donneloye le 31 Décembre 1914



Registre des mariages A.

N° 1.
 Deppieraz
 et
 Cacheron.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Deppieraz Justin, agriculteur
 Célibataire

originaire de Denezzy domicilié à

Denezzy né à

Denezzy le sept janvier
 mil huit cent huitante fils de

François Deppieraz, agriculteur à Denezzy et de
 Victorine née Cordey, décédée

2. — Cacheron Andrée, ménagère
 Célibataire

originaire de Molondin domiciliée à

Rahins née à

Molondin le onze Avril
 mil huit cent dix-huit fille de

Lina Cacheron, femme Bron, à Méjery et de

Comme témoins :

1. Jules Henry, Instituteur à Donnelaye
 2. Louis Rossier, huissier municipal, au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Denezzy, le quatre janvier
 et à Molondin & Rahins, le six du dit mois de
 présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donnelaye, le trente janvier mil neuf cent
 quinze

Pièces déposées :

Certificat de publication
 Autorisation au mariage

Les époux :

Justin Deppieraz
 Andrée Deppieraz

Les témoins :

J. Henry
 Louis Rossier

Communiqué à l'état civil
 de Denezzy.

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

N^o 2.
Carbonnier
et
Courvoisier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Carbonnier Jean-Alphonse Auguste
Architecte
Fils de Ida-Beata Maria Wachtmeister
originaire de Chielle-Warre et de Neuchâtel domicilié à
Warre, Commune de Chielle-Warre (Neuchâtel) né à
Neuchâtel le Vingt deux Avril
mit huit cent cinquante cinq — fils de
Paul Louis Carbonnier et de
Anne Sophie Charlotte ni Du Pasquier, décédés.

2. — Courvoisier Marguerite Louise
garde malade
Célibataire
originaire de Donneloye (Vaud) domiciliée à
Donneloye née à
Donneloye le treize Septembre
mit huit cent quatre-vingt-cinq — fille de
Emile Benjamin Courvoisier agriculteur et de
Elise ni Carthésy, à Donneloye

Comme témoins :
1. Emile Courvoisier père, agriculteur
2. Henri Courvoisier id. à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Cornaux et à Neuchâtel, le
seize et à Donneloye le dix-huit février, de la présente
année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

A Donneloye le vingt Mars mil-neuf-cent-quinze

Pièces déposées :
Certificat de publication
Autorisation de célébrer le
mariage à Donneloye

Les époux :

J. Carbonnier

M. Courvoisier

Les témoins :

B. Courvoisier

H. Courvoisier

L'officier de l'état civil :

J. P. Billaut

Communiqué aux officiers civils
de Cornaux et de Neuchâtel.

Registre des mariages A.

No 5.

Duc
et
Deppierraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duc Henri
jardinier
Célibataire
originaire de Gossens domicilié à
Donneloye né à
Gossens le quinze Septembre
mil huit cent huitante quatre fils de
Jean Duc, à Donneloye et de
Anna Elisabeth née Burkhalter, décédée.

2. et Deppierraz Berthe
ménagère
Célibataire
originaire de Denezzy domiciliée à
Denezzy née à
le Vingt six Mars
mil huit cent nonante fille de
Lucien Deppierraz, agriculteur et de
Lucie née Rebouud, à Denezzy

Comme témoins : 1. Constant Billaud, mécanicien à Donneloye
2. Julien Durussel agriculteur à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Donneloye le seize Mars, à Gossens le dix huit et à Denezzy le dix neuf du dit mois de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le Vingt quatre Avril mil-neuf-cent-quinze

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de publication de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Duc Henri
Duc Berthe

Les témoins :
C. Billaud
J. Durussel

Communiqué aux officiers de l'état civil de Urdins et de Denezzy.

L'officier de l'état civil :
C. Billaud

Imprimerie Vaufoise, Lausanne, 3000 f. d.

N^o H
Jaquier
" Jaccard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier Jules Edouard
Laitier
Célibataire
originaire de Trahins y domicilié

Trahins le Vingt sept Janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Jules Emile Jaquier, décédé et de
Clara née Guex, sa veuve, à Trahins

2. Jaccard Azémie Louise
Célibataire

originaire de Sainte-Croix domiciliée à
Sainte Croix (en Cullyangy) née à
Baubres le dix Décembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
Eugène Louis Jaccard machiniste en Cullyangy et de
Marie Azémie Constance née Belle, décédée.

Comme témoins : } 1. Jules Jaccard, chauffeur, domicilié à Lyon
2. Clemence Puyregnet de Molondin, y domiciliée.

Les publications ont eu lieu à Trahins le vingt neuf, et à
Sainte-Croix le trente Avril de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye, le quinze Mai mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Acte de publication de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Edouard Jaquier
Louise Jaquier

Les témoins :

E. Jaccard Jules
C. Puyregnet

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

Registre des mariages A.

N^o 5.
Falquet
et
Martin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Falquet Jules
agriculteur
Célibataire
originaire de Lapraz domicilié à
Démoret né à
Lapraz le huit novembre
mil huit cent quatre-vingt quatre fils de
Jules Auguste Falquet, décédé et de
Fenny Louise née Delucréty, sa veuve à Démoret

2. Martin Alice
ménagère
Célibataire
originaire de Chapelle, Vuarnens et Neyruz domiciliée à
vicie Chierrens (La Guillein) née à
Chierrens le Vingt trois février
mil huit cent quatre-vingt treize fille de
Jules Martin, agriculteur et de
Rosine née Dubit, à vicie Chierrens

Comme témoins :
1. M^{me} Fanny Henry, ménagère,
2. M^{me} Alice Ferrari " Donneloye

Les publications ont eu lieu à Démoret, le vingt cinq Mai
à Lapraz, Chapelle, Vuarnens, Neyruz et Chierrens
le vingt six, Mai, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le onze juin mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de publication de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Jules Falquet
Alice Falquet

Les témoins :

Fanny Henry
Alice Ferrari

Communiqué aux officiers civils
de Romainmotiers, St-Cerges
Vuarnens et Denezy.

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

No 6.
Lambelet
et
Christin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambelet Théophile Ulysse Henri _____

agriculteur _____

Célibataire _____

originaire de Forel (Sarava) _____

domicilié à _____

Cronay _____

né à _____

Montbesson / Lausanne le sept novembre _____

mil huit cent quatre vingt douze _____

_____ fils de

Ulysse Lambelet, agriculteur _____

_____ et de

Lina Sophie ne Guignet, à Verschez les Blancs. _____

2. Christin Rose Hélène _____

Célibataire, mineure autorisée _____

originaire de Yverdon _____

domiciliée à _____

Cheseaux Noreaz _____

née à _____

Cheseaux Noreaz _____

le Vingt trois juillet _____

mil huit cent quatre vingt quinze _____

_____ fille de

Emile Francois Christin, décédé _____

_____ et de

Mathilde ne Golaz, sa veuve, à Cheseaux Noreaz _____

Comme témoins :

1. Louis Lambelet, agriculteur, à Verschez les Blancs

2. Henri Morreyron, Instituteur à Donneloye

Les publications ont eu lieu à

Cronay, le dix-huit juin, à Yverdon et Cheseaux Noreaz le dix sept, et à Forel, le vingt du dit mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Donneloye, le huit juillet, mil-neuf-cent-quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Autorisation de la mère de l'épouse mineure

Acte de promesse de mariage

Certificats de publication

Les époux :

Henri Lambelet

Hélène Lambelet

Les témoins :

Louis Lambelet

H. Morreyron

L'officier de l'état civil :

Edm. Billard

Communiqué aux officiers civils
d'Yverdon et de Forel.

Registre des mariages A.

No 7.
Blanchard
et
Mermoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanchard William
électricien
Célibataire
originaire de Jouxtens-Mézery domicilié à
Aubonne né à
Cully le Vingt cinq Novembre
mil huit cent quatre-vingt onze fils de
Arni Blanchard, journalier et de
Justine mi Laurent, à Sierre (Valais)

2. Mermoud Adèle Olympé
sans profession
Célibataire
originaire de Poliez-le-Grand domiciliée à
Cronay née à
Cronay le Vingt neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt dix fille de
Victor Henri Mermoud, agriculteur et de
Jenny mi Burdet, à Cronay.

Comme témoins :
1. Cécile Mermoud, domiciliée à Pailly
2. Louis Viquerat, agriculteur, à Donnelay

Les publications ont eu lieu à Aubonne, le trois juillet à
Jouxtens-Mézery, à Poliez-le-Grand et à Cronay
le cinq juillet, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donnelay, le Vingt trois juillet mil-neuf-
cent-quinze.

Pièces déposées :
Certificat de publication
Autorisation de l'officier de
l'état civil d'Aubonne.

Les époux :
W. Blanchard,
A. Blanchard

Les témoins :
Cécile Mermoud
L. Viquerat

L'officier de l'état civil :
L. Billaud

Communiqué aux officiers civils
d'Aubonne, de Poliez-le-Grand
et de Romanet.

vu le 2 septembre 1915

Le Préfet,
H. Helay



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

No 5
Viquerat
Clerc.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viquerat Louis
agriculteur
Celibataire
originaire de Donneloye y domicilié à

Donneloye le Vingt-trois février
mil huit cent huitante-sept fils de
Henri-Eugène Viquerat et de
Isaline Tina ni Cheralloy, à Donneloye

2. Clerc Antoinette Angèle
ménagère
Celibataire
originaire de Bofflens domiciliée à
Lausanne née à

La Chaussée-Fonds le Vingt-un Avril
mil huit cent huitante-neuf fille de
Julie Henriette Clerc ni Ducommun et de
décédée.

Comme témoins :
1. M^{me} Alice Ferrari, lingère à Donneloye
2. M^r Henry Instituteur, au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Donneloye et à Lausanne, le
Vingt-trois et à Bofflens, le Vingt quatre Octobre, de la
présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye, le dix-neuf novembre mil-neufcent
vingt

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux.
Acte de promesse de mariage.
Certificats de publication.

Les époux :
Louis Viquerat
Antoinette Viquerat

Les témoins :
Alice Ferrari
J. Henry

L'officier de l'état civil :
L. Billaud

Communiqué aux officiers civils
de Lausanne et de Romanelles.

Registre des mariages A.

N^o 9.
Badertscher
Lbinden.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badertscher Jean
cultivateur
Célibataire
originaire de Lauperswil (Berne) domicilié à
Molondin (Vaud) né à
Ueberstorf (Sibouy) le vingt deux février
mil huit cent quatre vingt trois fils de
Jean Frédéric Badertscher, à Hingen et de
Rosina née Furer, décédée

2. Lbinden Anna Elise
menagere
Célibataire
originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à
Molondin née à
Courtaman (Sibouy) le sept octobre
mil huit cent quatre vingt quatorze fille de
Jean Lbinden, décédé et de
Elise née Hofmann, à Courtaman

Comme témoins :
1. Jacob Heger, marchand tailleur, à Donneloye
2. Herman Delseret, agriculteur à Molondin

Les publications ont eu lieu à Molondin, à Lauperswil, et à
Guggisberg, le onze novembre, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le trois décembre mil neuf cent
quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Badertscher Jean
Badertscher Anna

Les témoins :

Jacob Heger
Herman Delseret

L'officier de l'état civil :

J. P. Billaud

[Signature]

Le N^o 9, de la page 21, est
celui de la dernière inscription
faite l'année 1915.

Les deux doubles du présent
registre sont conformes.

Le que je certifie

Donneloye le 31 décembre 1915

Imprimerie Vuilleumier, Lausanne

Communiqué aux officiers civils
de Lauperswil et de Guggisberg.



J. P. Billaud

[Signature]

No 1.
Chenerard
et
Duruz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chenerard Victor Henri
employé aux C. F. S.
Célibataire

originaire de Corcelles-le-Jorat domicilié à
Charannes Morges né à
Servin le vingt deux Décembre
mil huit cent huitante huit fils de

Emile Chenerard, agriculteur et de
Lucie née Pasche à Epalinges

2. Duruz Eugénie
ménagère
Célibataire

originaire de Cronay domiciliée à
Cronay née à
Cronay le sept Décembre
mil huit cent huitante-neuf fille de

Julien Duruz, agriculteur et de
Marie née Nobs à Cronay

Comme témoins : 1. Hermann Duruz, agriculteur à Cronay
2. Samuel Rosset " à Dorneloye

Les publications ont eu lieu à Charannes, le premier Mars
à Cronay, le deux, et à Corcelles-le-Jorat, le quatre, du
dit mois de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

A Dorneloye le vingt quatre Mars mil-neuf-cent-seize.

Pièces déposées :

Certificat de publication
autorisation de l'officier de l'état
civil d'Écublens.

Les époux :

Victor Chenerard
Eugénie Chenerard

Les témoins :

Duruz Hermann
Rosset Samuel.

Communiqué aux officiers civils
d'Écublens et de Noray.

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Registre des mariages A.

N^o 2
Duc
et
Rossier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duc Charles-Alois
domestique de campagne
célibataire
originaire de Villars-Bramard domicilié à
Donneloye né à
Marnand le trois juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jean Duc et de
Sophie Louise me Nicod, à Granges-Marnand

2. Rossier Aline
fille de ménage
célibataire
originaire de Villarszel domiciliée à
Donneloye née à
Donneloye le vingt quatre juillet
mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Louis Henri François Rossier et de
Emma me Carin, à Donneloye

Comme témoins : 1. M^r Henri Monneyron Institutur
2. Louis Rossier huissier municipal à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Donneloye, à Villarszel le
vingt quatre Mai et à Villars Bramard, le vingt cinq
du dit mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le vingt huit juin mil neuf cent
seize.

Pièces déposées :
Acte de naissance de l'époux.
Acte de publication de mariage.
Certificats de publication.

Les époux :
Duc Charles
Duc Aline

Les témoins :
H. Monneyron
Louis Rossier

Communiqué à l'état civil de
Villarszel.

L'officier de l'état civil :
L. Billaud

N^o 3.
Collet
Lochon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collet Constant Emile
 agriculteur
 Célibataire
 originaire de Pentheréaz et de Suchy domicilié à
Démoret né à
Tailly le treize Décembre
mil huit cent norante-sept fils de
Emile Collet agriculteur et de
Bertha Auberson née Chomezey, à Démoret

2. Lochon Nancy Lina
 ménagère
 Célibataire
 originaire de Charannes-l. Chêne et de Denezzy domiciliée à
Charannes-l. Chêne née à
Combremont-l. Petit le vingt février
mil huit cent norante-trois fille de
Aimé Lochon agriculteur et de
Lina née Voget, à Charannes-l. Chêne.

Comme témoins :
 1. M^{me} Alice Ferrari, ménagère
 2. John Mottet, journalier, à Dormeloye

Les publications ont eu lieu à Démoret le vingt huit juillet
 et à Pentheréaz, Suchy, Charannes-l. Chêne, et à
Denezzy le vingt neuf du dit mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dormeloye le dix-neuf Août, mil neuf cent
seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
 Autorisation des parents de
 l'époux mineur.
 Acte de promesse de mariage.
 Certificats de publication.

Les époux :

Collet Constant.
Collet Nancy.

Les témoins :

Alice Ferrari
John Mottet

Communiqué aux officiers de l'état civil
 de Pentheréaz, de Belmont, de
Denezzy et d'Yvonand

L'officier de l'état civil :

L. Billaud


Registre des mariages A.

N^o 4.^{xx}
David.et
Dobbs.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — David Gustave-Victor

agriculteur

Célibataire

originaire de Correvon, Rueyes et Vuitteboeuf domicilié àBidley Magnoux né àBidley Magnouxle dieu-huit Avril

mil-huit cent nonante-quatre fils de

Eugène David, agriculteur, et deMarie Eugénie née Perey à Bidley Magnoux2. — M^{lle} Marie Augusta

ménagère

Célibataire

originaire de Sarigny domiciliée àrière S'-Cierges née àPie de Place (S'-Cierges) le trois Juillet

mil-huit cent nonante-cinq fille de

Francis Océphile Nobs, décédé et deBertha née Moesching à rière S'-Cierges

Comme témoins :

1. M^{lle} Julia Courvoisier à Ormeloy2. Jeanne David à Bidley MagnouxLes publications ont eu lieu à Bidley Magnoux, à Sarigny, à Rueyes et à Vuitteboeuf, le sept Septembre et à S'-Cierges et Correvon, le neuf du dit mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ormeloy le Vingt-un Septembre mil-neuf cent
seize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Victor DavidAugusta David

Les témoins :

Julia CourvoisierJeanne David

L'officier de l'état civil :

L. BillaudCommuniqué aux officiers de l'état civil
de S'-Cierges, de Sarigny,
de Sej et de Bodulmes.

N^o 5.
Besson
et
Courvoisier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Besson Alexis Robert
agriculteur
célibataire
originaire de Chapelle Moudon domicilié à
Niedens, (commune d'Yvonand) né à
Niedens le trente un juillet
mit huit cent quatre-vingt-quatre — fils de
Louis Alexis Besson et de
Adèle Jeannette née Magnenat, décédée.

2. — Courvoisier Adèle Julia
ménagère
célibataire
originaire de Donneloye domiciliée à
Donneloye (Tras Forneys) née à
Donneloye le vingt six juin
mit huit cent quatre vingt douze — fille de
Emile Benjamin Courvoisier, agriculteur et de
Elise née Corthésy, à Donneloye

Comme témoins : } 1. Gustave Besson, négociant en fers, à Moudon
 } 2. Henri Courvoisier, agriculteur, à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Yvonand, le quatorze Septembre
et à Chapelle et Donneloye, le quinze du dit mois, de la
présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le onze Novembre mil-neuf-cent-seize

Pièces déposées :
Certificat de publication
autorisation de l'officier de l'état
civil d'Yvonand

Les époux :
Robert Besson
Julia Besson.

Les témoins :
G. Besson
H. Courvoisier.

Communiqué aux officiers de l'état
civil d'Yvonand et de S^t Cierges.

L'officier de l'état civil :
L. Billaut

Registre des mariages A.

N^o 6
Cruchon
et
Yallon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cruchon Albert
agriculteur
célibataire

originaire de Bercher domicilié à

Molondin né à

Molondin le treize Août

mil huit cent nonante-un fils de

Jules Héli Cruchon, agriculteur et de

Julie née Yallon, à Molondin

2. Yallon Augusta

ménagère

célibataire (mineure autorisée)

originaire de Molondin domiciliée à

Donneloye née à

Molondin le quinze novembre

mil huit cent nonante-huit fille de

Edouard Yallon, agriculteur à Molondin et de

Nanette Rosa née Jaccard, décédée.

Comme témoins : 1. Louis Magnenet, agriculteur à Donneloye

2. Jules Cruchon, agriculteur à Molondin

Les publications ont eu lieu à Molondin et à Donneloye, le dix-huit Octobre, et à Bercher, le dix-neuf du dit mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le Vingt trois novembre, mil neuf-
cent-seize.

Pièces déposées :

1. 2. Actes de naissance des époux.

3. Acte de promesse de mariage.

4. Déclaration du 20 Octobre 1916 par laquelle la fiancée a été déclarée capable d'contracter mariage.

5. Consentement du père de la fiancée.

6. Certificats de publication.

Communiqué à l'Etat Civil de S. Cierges

Les époux :

Cruchon

A. Cruchon

Les témoins :

L. Magnenet

J. Cruchon

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

No 7.⁷⁷
Jeanneret
et
Guidoux.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeanneret Henri Louis
célibataire
mécenicier
originaire de Cravens (Neuchâtel) domicilié à
Cravens né à
Couvet (Neuchâtel) le vingt trois Mai
mil huit cent norante-trois fils de
Henri Numa Jeanneret, décédé et de
Henriette Isabelle née Yersin, au Locle

2. Guidoux Lina
célibataire
ménagère
originaire de Cronay (Vaud) domiciliée à
Cronay née à
Cronay le neuf juillet
mil huit cent norante-un fille de
Alexis Jean Guidoux, agriculteur et de
Nancy Julie née Krieger, à Cronay

Comme témoins :
1. Fernand Dupuis, agriculteur, à Ursins
2. Rosine Guidoux à Cronay

Les publications ont eu lieu à Cravens (Neuchâtel) et à
Cronay (Vaud) le quatorze novembre de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dorneloy le vingt-quatre novembre mil-neuf-
cent-seize

Pièces déposées :
Certificat de publication
autorisation de l'officier de
l'état civil de Cravens.

Les époux :
Jeanneret Henri
Lina Jeanneret

Les témoins :
Dupuis Fernand
Rosine Guidoux

Communiqué à l'état civil
de Cravens.

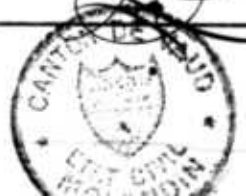
L'officier de l'état civil :
L. Billaud

Nu. le 30 novembre 1916
le Préfet
J Dupuy



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d.

Le n° 7 de la page 28 est celui de la dernière inscription de l'année 1916.
Les deux doubles du présent registre, sont conformes. Ce que je certifie.
A Dorneloy le 31 Décembre 1916. L. Billaud



Registre des mariages A.

No 1,
Jaquier
et
Wagnières.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Jaquier Louis
celibataire
agriculteur
originaire de Trahins domicilié à
Trahins né à
Trahins le premier Mai
mit huit cent huitante quatre fils de
Constant Jaquier, décédé et de
Elise née Meyste, sa veuve à Trahins

2. — Wagnières Elise Eugénie
celibataire
ménagère
originaire de Orzens domiciliée à
Orzens née à
Paoug le Vingt-trois Aout
mit huit cent norante trois fille de
Emile Wagnières, agriculteur et de
Adèle née Wagnières, à Orzens

Comme témoins : } 1. Armand Wagnières agriculteur
2. Valérie Wagnières, les deux à Orzens

Les publications ont eu lieu à Trahins le dix et à Orzens
le douze Janvier, mil neuf cent dix sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

— Dorneloy le Vingt cinq Janvier, mil neuf cent
dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissances des époux.
Acte de promesse de mariage.
Certificat de publication.

Les époux :

Louis Jaquier
Elise Jaquier

Les témoins :

Armand Wagnières
Valérie Wagnières

Communiqué à l'état civil
d'Orzens.

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

No 2.
 Vuagniaux
 et
 Pahud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Vuagniaux Louis
 célibataire
 directeur de société coloniale
 originaire de Vucherens domicilié à
Mezery né à
rievé Yvonand le dix-neuf juillet
 mit huit cent septante-cinq fils de
Jean Louis Vuagniaux et de
Elise Emma née Heubi, agriculteurs à Mezery

2. — Pahud Aline-Marguerite
 célibataire
 institutrice
 originaire de Bioley Magnoux domiciliée à
Ogens née à
Bioley-Magnoux le dix-Mars
 mit huit cent quatre-vingt-douze fille de
Henri Adrien Pahud et de
Justine née Pahud, agriculteurs à Bioley Magnoux

Comme témoins :
 1. Arthur Vuagniaux, agriculteur à Mezery
 2. Marie Pahud, ménagère, à Bioley Magnoux

Les publications ont eu lieu à Bioley Magnoux et à Mezery.
 le vingt-deux février, à Vucherens le vingt-trois, et à
Ogens, le vingt-quatre du dit mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le neuf Mars mil-neuf-cent-dix-sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Vuagniaux
Aline Vuagniaux

Les témoins :

Marie Pahud
Arthur Vuagniaux

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Communiqué aux officiers civils
 de Moudon et de S. Cerges.

N^o 3.
Köhler
et
Baatar.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Köhler Otto
celibataire
agriculteur
originaire de Sumiswald (Berne) domicilié à
Demoret né à
Burgdorf le six Avril
mit huit cent nonante - un fils de
Ernest Köhler cultivateur à Erzigen et de
Maria ni Werthmüller, décédée.

2. Baatar Hélène Hermance
celibataire
ménagère
originaire de Demoret domiciliée à
Demoret née à
Demoret le quatre Décembre
mit huit cent nonante - trois fille de
Jules Baatar et de
Elise ni Nicoty agriculteurs à Demoret

Comme témoins :
1. Fritz Herzer, agriculteur à Champstaurg.
2. Louis Rossier, huissier municipal, à Domeloge.

Les publications ont eu lieu à Sumiswald le cinq, et à
Demoret le six février, de la présente année _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Domeloge le trente-un Mars mit neuf cent
deux-sept.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Otto Köhler
Hermance Köhler

Les témoins :
Herzer Fritz
Louis Rossier

Communiqué à l'Etat Civil
de Sumiswald

L'officier de l'état civil :
J. Billaud

N^o H.
 Vuagniaux
 et
 Rabud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Vuagniaux Arthur
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Tucherens domicilié à
Mezery né à
Goumoëns-la-Ville le Vingt huit Janvier
 mit huit cent quatre-vingt onze — fils de
Jean-Louis Vuagniaux et de
Elise Emma ni Heubi, agriculteurs à Mezery

2. — Rabud Marie Louise
 célibataire
 ménagère
 originaire de Pioley Magnoux domiciliée à
Pioley Magnoux née à
dit Pioley le dix Mars
 mit huit cent quatre-vingt douze — fille de
Henri Adrien Rabud et de
Justine ni Rabud, agriculteurs à Pioley Magnoux

Comme témoins :
 1. John Vuagniaux, à Mezery, frère de l'époux.
 2. Esther Burnand, à Pioley Magnoux.

Les publications ont eu lieu à Mezery et à Pioley Magnoux,
le quatorze et à Tucherens le quinze Mars, de la présente
année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Domeloye le quatre Avril mil-neuf-cent-dix-sept.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux.
Acte de promesse de mariage.
Certificats de publication.

Les époux :
Arthur Vuagniaux
Marie Vuagniaux.

Les témoins :
John Vuagniaux
Esther Burnand

Communiqué à l'Etat Civil
de Moudon.

L'officier de l'état civil :
J. Billaud

Registre des mariages A.

N^o 5.
 Blanc
 et
 Vaucher.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc George Hippolyte Eugène
 divorcé de Karence Dind ni Baatard, des le huit Mars
 journalier, _____ mil neuf cent. seize
 originaire de Lausanne _____ domicilié à
Démoret _____ né à
Lausanne _____ le quinze Septembre _____
 _____ mil huit cent septante _____ fils de
Georges François Blanc _____ et de
Louise Adamine ni Deluz, décédés. _____

2. Vaucher Rosa Julie
 divorcée de Emile Strahm, des le cinq juillet mil.
 ménagère _____, neuf-cent-quinze
 originaire de Wältringen (Berne) _____ domiciliée à
Démoret _____ née à
Yverdon _____ le dix-neuf Octobre _____
 _____ mil huit cent huitante-deux _____ fille de
Edouard Julien Vaucher, décédé _____ et de
Marie Louise Cécile ni Perrin, à Yverdon _____

Comme témoins : 1. M^{me} Lucie Pahud ménagère à Donneloy
 2. M^{me} Eugénie Billaud ménagère _____

Les publications ont eu lieu à Démoret, à Lausanne et à
Wältringen, le quatorze Avril mil-neuf-cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloy le vingt-huit Avril mil-neuf-cent.
 - dix-sept.

Pièces déposées :

Acte de mariage et de divorce
Blanc - Dind _____
 Acte d'origine et de divorce.
Strahm - Vaucher _____
 Certificats de publication.

Les époux :

Blanc Eugène
Rosa Balni

Les témoins :

Lucie Pahud
Eugénie Billaud

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

Communiqué aux officiers civils
 de Lausanne et de Wältringen

N° 6
Jaquier
et
Carin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier Robert
célibataire
agriculteur
originaire de Trahins domicilié à
Trahins né à
Trahins le sept janvier
mil huit cent norante-trois fils de
Louis-Emile Jaquier et de
Constance née Porey, à Trahins

2. Carin Adrienne Louisa
célibataire
ménagère
originaire de Vulliens domiciliée à
Rueyres née à
Brethorniaz rien Moydon le vingt six juin
mil huit cent norante-deux fille de
Eugène Carin et de
Elise née Pidoux, à Rueyres

Comme témoins :
1. Arme Jaquier, agriculteur à Trahins.
2. Eugénie Piret, à Rueyres.

Les publications ont eu lieu à Trahins le dix-huit, à Rueyres
le vingt et à Vulliens le vingt deux Avril, de la présente
année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dorneloy le quatre Mai mil neuf-cent-dix-
= sept

Pièces déposées :
Ach de publication de mariage
Certificats de publication.

Les époux :
Robert Jaquier
Adrienne Jaquier

Les témoins :
Arme Jaquier
Eugénie Piret

Communiqué aux officiers civils
de Nezeries et de Fey.

L'officier de l'état civil :
L. Billand

Registre des mariages A.

N^o 7
 Thonney
 et
 Väridel.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thonney Henri Jean
 célibataire
 postillon
 originaire de Vulliens domicilié à
Prahins né à
Mezières le premier Mai
 mil huit cent quatre vingt-neuf fils de
Abraham Thonney, postillon et de
Hélène née Jordan, à Lausanne

2. Väridel Clémentine Eugénie
 célibataire
 couturière
 originaire de Prahins domiciliée à
Prahins née à
Prahins le trente Septembre
 mil huit cent quatre vingt-quatorze fille de
Henri Väridel, journalier et de
Berthe née Chesalley, à Prahins

Comme témoins :
 1. Edmond Billaud, syndic à Donneloy
 2. Lucie Pehud, ménagère à Donneloy

Les publications ont eu lieu à Prahins le vingt deux Mai, et
 à Vulliens le vingt trois du dit mois de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloy le huit Juin mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Thonney Henri
Thonney Clémentine

Les témoins :

Edm. Billaud
Lucie Pehud

Communiqué à l'Etat Civil
 de Mezières

L'officier de l'état civil :

E. Billaud

No 8
 Franck
 et
 Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Franck Adolphe-Jean-Gilles-Hubert
 célibataire

Volontaire de carrière, Sergent au 4^e Régiment Belge
 originaire de Cereche-Heuseux (Province de Liège (Belgique)) domicilié à
Heuy Liège actuellement interné de guerre hospitalisé à Gryon né à
~~Heuy Liège~~ ^{en séjour momentané à Demoret (Vaud)}
 né à Cereche-Heuseux le Vingt cinq Décembre

mit huit cent quatre vingt douze — fils de

Simon Joseph Franck, courtier et de
Valentine Marie Thérèse née Decortis, à Herstal-Liège

2. Jaquier Germaine Marcelle
 célibataire

originaire de Demoret, Prahins, Moudon & Brenles domiciliée à
Demoret née à

Demoret le Vingt huit Juin
 mit huit cent quatre vingt quinze — fille de

Louis Jaquier, agriculteur et de
Marie Elise née Pochon, à Demoret

Comme témoins : 1. M. Edmond Billaud, syndic à Dorneloye
 2. François Billaud, horloger au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Demoret & à Prahins le vingt quatre
à Moudon & à Brenles le vingt cinq, et à Gryon le vingt six
Juillet de la présente année. La dispense de publication en Belgique
 a été délinée par la Légation Belge à Bern le quatorze Juillet 1917.
 Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme & reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dorneloye le dix sept Sept mil neuf-cent-dix
 - Sept

Pièces déposées :

1. Actes de naissance des époux
 2. Acte de publication de mariage
 3. Autorisations de publication
 4. Certificats de publication
 5. Autorisation au mariage délinée par la légation de Belgique à Bern
 6. Autorisation du Département de justice, & Police de célébrer le mariage en date du 10 Août 1917.
- Communiqué à la Chancellerie de l'Etat à Lausanne, aux officiers civils de Moudon & de Lucens.

Les époux :

Franck
Jaquier

Les témoins :

Edm. Billaud
F. Billaud

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

Registre des mariages A.

N^o 9.
Helfer
et
Resin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.- Helfer Herman-Alfred
celibataire
agriculteur
originaire de Courleron & Lourtens (Fribourg.) domicilié à
aux Rottes, vicie Molondin né à
la Younaise (Fribourg.) le neuf Août
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Jean Helfer et de
Elise née Gasser agriculteurs à Prahins

2.- Resin Blanche Caroline
celibataire, mineure autorisée
ménagère
originaire de Méjery & Cronay domiciliée à
aux Rottes, vicie Molondin née à
aux Rottes le six février
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Constant Resin, agriculteur aux Rottes et de
Louise Adélaïde née Imhoff, décédée.

Comme témoins : 1. Julien Dutoit domicilié à Prahins.
2. Marguerite Resin aux Rottes.

Les publications ont eu lieu à Molondin, Méjery & Cronay le sept Août, et à Courleron & Lourtens, le huit du dit mois de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donné par nous le quinze Septembre mil neuf-cent-dix-sept.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Autorisation du père de l'épouse mineure.
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication.

Les époux :
Alfred Helfer
Blanche Helfer

Les témoins :
Julien Dutoit
Marguerite Resin.

Communiqué aux officiers civils de Morat et de Méjery.

L'officier de l'état civil :
L. Billauts

N° 10.
Bassin
et
Richard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bassin Paul Henri
celibataire
Instituteur
originaire de Marchissy domicilié à
Chaneax né à
Paris 12^{me} arr. le treize Nov
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Charles Louis Bassin, monteur de boîtes et de
Godard ni Vach, à Lausanne.

2. Richard Jeanne Hélène
celibataire
Institutrice
originaire de Crissier domiciliée à
Lausanne (Bellerive, Duchy.) née à
Lausanne le trente un Janvier
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Louis Alfred Richard, employé postal, à Lausanne et de
Marie Octavie ni Corbaz, décédée.

Comme témoins : 1. M^r Jules Henry, Instituteur à
2. M^r Henri Monneyron, Instituteur Dorneloye

Les publications ont eu lieu à Chaneax le douze Novembre, à
Lausanne le treize, à Marchissy et à Crissier le
quatorze du dit mois, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dorneloye le Vingt neuf Novembre, mil neuf-
cent-dix-sept.

Pièces déposées :
Acte d'origine & de naissance des
époux.
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication.

Les époux :
P. Bassin
Jeanne Bassin
Les témoins :
J. Henry
H. Monneyron

Communiqué par officiers de l'état
civil, de Lausanne, de Longirod
et de Romanel.

L'officier de l'état civil :
L. Billaut

N° 11.
Gueux
et
Bärfuss.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gueux Constant
Veuf de Louise Julie née Bejeuneon, déc. le 9 février 1917
agriculteur
originaire de Boulens et de Moudon domicilié à
Mezery né à
Mezery le dix-neuf janvier
mil huit cent soixante-un fils de
Abam François Louis Gueux et de
Jeanne Esther née Rosset, décédés.

2. Bärfuss née Rotacher Marie Emma
Veuve de Alexandre Bärfuss, déc. le 20 février 1906
ménagère
originaire de Eggirryl (Berne) domiciliée à
Cheseaux (Lausanne) née à
Nods (Berne) le trois Mars
mil huit cent cinquante-neuf fille de
David Rotacher et de
Rosalie née Gamburg, décédés.

Comme témoins :
1. Louis Rossier huissier municipal et
2. Jules Roulier, cantonnier, à Domeloye

Les publications ont eu lieu à Mezery le douze novembre, à
Eggirryl et à Moudon le treize, à Cheseaux le quatorze
et à Boulens le quinze du dit mois, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Domeloye le Sept Décembre mil neuf cent
dix-sept.

Pièces déposées :

- Acte de promesse de mariage
- Acte d'origine de l'épouse
- Actes de décès des conjoints
- Certificat de publication

Les époux :

C. Gueux
E. Gueux

Les témoins :

Louis Rossier
Jules Roulier

L'officier de l'état civil :

L. Billard

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Communiqué aux officiers de l'état civil de Moudon, S'-Cierges, Romanet et Eggirryl.

N^o 12
Rosset
et
Resin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset François Alexandre
célibataire
charon

originaire de Genève et de Chigny domicilié à
Dorneloye né à
Percher le onze Mai

mil huit cent quatre vingt neuf — fils de
François Samuel Rosset et de
Marie Françoise née Roussy, agriculteur à Dorneloye

2. Resin Elise dite Elisa
célibataire

menagère
originaire de Cronay domiciliée à
Cronay née à
Cronay le quatre Mars

mil huit cent quatre vingt-cinq — fille de
Adrien Resin, décédé et de
Rosine née Meyste, sa veuve à Cronay

Comme témoins : 1. Eugène Viguerot, secrétaire municipal
2. Adrienne Viguerot, sa femme, domiciliés à Cronay

Les publications ont eu lieu à Dorneloye et à Cronay le
dix huit Octobre, à Genève le dix-neuf et à Chigny le
vingt du dit mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dorneloye le sept Décembre mil neuf cent-
dix-sept.

Pièces déposées :
Acte de promesse de mariage
Actes de naissance des époux
Certificats de publication

Les époux :
Alexandre Rosset.
Elisa Rosset

Les témoins :
Eugène Viguerot
Adrienne Viguerot

Communiqué aux officiers de l'état
Civil de Genève et de Yverdon.

L'officier de l'état civil :
L. Billaud



*Man. le 21 décembre 1917
le Préfet
Roussy*

Registre des mariages A.

N^o 13.

Pochon

et
Varidel.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Pochon Julien Emile

célibataire

hongreur

originaire de Chêne - v. Jaquier domicilié à

Chêne - v. Jaquier né à

Tassel le dix-sept Mars

mil huit cent - nonante - quatre fils de

Julien Pochon, agriculteur, et de

Fanny née Pariswyf, à Chêne - v. Jaquier.

2. — Varidel Hélène

célibataire

ménagère

originaire de Pralins & de Chanéaz domiciliée à

Niedens, vicie Yvonand née à

Niedens le vingt-un Janvier

mil huit cent nonante-deux fille de

Eugène Varidel, agriculteur et de

Lina née Gotthaus, à Niedens

Comme témoins : 1. Paul Varidel, agriculteur, à Niedens
2. Lélis Perrin à Pailly

Les publications ont eu lieu à Chêne - Jaquier, à Pralins & à Chanéaz le quatorze Décembre et à Yvonand, le quinze du dit mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloy le vingt-huit Décembre - mil - neuf-cent-dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de publication de mariage
Certificats de publication.

Les époux :

Julien Pochon

Hélène Pochon

Les témoins :

Paul Varidel

Lélis Perrin

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

Communiqué à l'état civil
d'Yvonand.Le N^o 13, de la page 41, est
celui de la dernière inscription
de l'année 1917. Les deux
doubles du présent registre sont
conformes. Ce qu'il est certifié
Donneloy le 31 Décembre 1917L. Billaud
H. Billaud

N^o 1
Boray
Albert.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Boray Alphonse
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Chameaz domicilié à
Chameaz né à
Chameaz le dix-neuf Avril
 mil huit cent septante quatre fils de
Jules Aimé Jean Boray, décédé et de
Constance Albertine n^e Heim, à Chameaz

2. — Albert Bertha
 célibataire
 ménagère
 originaire de Versoix (Genève) domiciliée à
Ogens née à
Ogens le six Décembre
 mil huit cent huitante cinq fille de
Charles Frédéric Albert, décédé et de
Isaline n^e Tahud, à Ogens

Comme témoins : 1. M^r Edmond Billaud, hualiste postal à
 2. M^l Lucie Tahud, ménagère Domeloye

Les publications ont eu lieu à Chameaz et à Versoix, le dix-sept
janvier, et à Ogens le dix-neuf du dit mois, de la présente
année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Domeloye le huit février mil neuf cent dix-
 huit.

Pièces déposées :
Acte de publication de mariage
Certificats de publication.

Les époux :
Alphonse Boray
Bertha Boray

Les témoins :
Edm. Billaud
Lucie Tahud

Communiqué aux officiers de l'état
 civil de S^t-Cerges et de Versoix

L'officier de l'état civil :
L. Billaud

Registre des mariages A.

N° 2.

Rossier

et
Charan-Vully Marie Clara
née Lunstein

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rossier Constant. Edouard
Veuf de Emma dite Constance ni Blot
Carpier

originaire de Villargel domicilié à
vieux Cronay né à
Villargel le huit Décembre

mit huit cent soixante huit fils de

et de
Georges Rossier
Rosette ni Chollet à Villargel

2. Charan-Vully ni Lunstein Marie Clara
Veuve en 1^{re} noces de Charles Etienne Vully et divorcée d'avec
menagere. Charles Louis Samuel Charan

originaire de Vully domiciliée à
vieux Cronay née à
Gillarens (Sibourg) le vingt huit Octobre

mit huit cent huitante deux fille de

et de
Jacob Hermann Lunstein menuisier
Marie Philomène ni Barbey à Rue

Comme témoins : 1. Louis Rossier, huissier municipal
2. Lucie Pahud, menagere, à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Cronay le six février, à Vully
et à Villargel le sept du dit mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le vingt huit février mil neuf cent
- dix huit

Pièces déposées :

Acte de mariage Rossier-Blot
Acte de décès Emma Rossier
Acte de mariage Charan-Vully
avec mention du divorce
Acte de publication de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Constant Rossier
Clara Brossier

Les témoins :

Louis Rossier
Lucie Pahud

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

Communiqué aux officiers civils
de Vully et Villargel.

No 3.
Héritier
et
Freymond.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Héritier Constant
celibataire
agriculteur
originaire de Molondin - d'Orzens domicilié à
Mezery né à
Mezery le vingt cinq novembre
mit huit cent quatre vingt quatorze fils de
Henri Héritier, agriculteur et de
Uranie Alice née Vuagniaux, à Mezery

2. Freymond Anne Jeanne,
célibataire
ménagère
originaire de Saint-Geroges domiciliée à
Trahins née à
Trahins le seize juin
mit huit cent quatre vingt dix huit fille de
Victor Auguste Freymond, agriculteur et de
Marie née Borey, à Trahins.

Comme témoins : 1. Marius Billaud, charpentier, à Donneloy.
2. Lucie Pehud, ménagère au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Mezery, à Trahins, à Orzens, et
à Molondin le douze, et à St-Geroges le treize février
mil-neuf-cent-dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloy le six Mars mil neuf cent dix huit.

Pièces déposées :
Acte de publication de mariage
Autorisation des père et mère,
de l'épouse mineure
Certificats de publication.

Les époux :
Constant Héritier
Jeanne Héritier

Les témoins :
Marius Billaud
Lucie Pehud

Communiqué aux officiers civils
de Orzens et de St-Geroges.

L'officier de l'état civil :

M. Billaud

Registre des mariages A.

N^o 4.
Dupuis
et
Guidoux.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Dupuis Fernand David
célibataire
agriculteur
originaire de Belmont / Yverdon domicilié à Belmont né à Belmont le vingt-huit juillet mil huit cent nonante-un fils de Félix Dupuis agriculteur à Belmont et de Sophie veuve Garillet, décédée.

2. — Guidoux Rosine
célibataire
ménagère
originaire de Cronay domiciliée à Cronay née à Cronay le dix-neuf Décembre mil huit cent huitante-sept fille de Jean Alexis Guidoux agriculteur et de Nancy Julie veuve Krieger, à Cronay

Comme témoins :
1. Alexis Guidoux à Cronay
2. Rose Gaillard aussi à Cronay

Les publications ont eu lieu à Belmont le deux et à Cronay le trois Avril mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cornelise le dix-neuf Avril mil neuf cent dix-huit.

Pièces déposées :
Certificat de publication
Autorisation de l'officier
de l'état civil de Belmont.

Les époux :

Dupuis Fernand
Rosine Dupuis

Les témoins :

Guidoux Alexis
Gaillard Rose

Communiqué à l'état civil
de Belmont.

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

No 5^{xx}
Gilgen
et
Künz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Gilgen Ernest
célibataire
agriculteur
originaire de Wahlern (Berne) domicilié à
Donneloy né à
Vugelles-la-Mothe le Vingt Avril
mit huit cent nonante trois fils de
Ulrich Gilgen, agriculteur et de
Anna née Gerber, à Donneloy

2. — Künz Anna Maria
célibataire
ménagère
originaire de Regensberg (Zurich) domiciliée à
Verey née à
Dietikon (Zurich) le Vingt neuf Août
mit huit cent huitante six fille de
Rodolphe Reinhold Künz,oucher et de
Anna Maria née Klein, à Steinmann (Zurich)

Comme témoins : 1. M^r Henri Blanc domicilié à Verey
2. et Emile Künz aussi à Verey.

Les publications ont eu lieu à Donneloy, à Wahlern à Verey
et à Regensberg, le vingt-un Mars mil neuf-cent-
dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloy le Vingt Avril mil-neuf-cent-dix-huit.

Pièces déposées :
Acte de publication de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Ernest Gilgen
Anna Gilgen

Les témoins :
Henri Blanc
Künz Emile

Communiqué aux officiers civils
de Wahlern, de Regensberg et
de Verey.

L'officier de l'état civil :
L. Billaud

Registre des mariages A.

N^o 6
Baatard
Lache.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baatard Louis Henri

célibataire

agriculteur

originaire de Demoret domicilié à

Demoret né à

Demoret le quatre Août

mil huit cent nonante-quatre fils de

François Baatard, agriculteur et de

Marie Sylvie née Jaquier, à Demoret

2. Lache Adèle Lydie

célibataire

ménagère

originaire de Chapelle / Moudon domiciliée à

Charannes-le-Chêne née à

Charannes-le-Chêne le vingt-un Décembre

mil huit cent nonante-sept fille de

Julien Lache, agriculteur et de

Marie Louisa née Gottraux, à Charannes-le-Chêne

Comme témoins : 1. M. Ulysse Crisinel, propriétaire à Demoret

2. M^{me} Adèle Crisinel, son épouse, aussi à Demoret

Les publications ont eu lieu à Demoret et à Charannes-le-Chêne
le seize Avril et à Chapelle le dix-neuf du dit mois
de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Demoret le premier Mai mil neuf-cent
vingt-huit

Pièces déposées :

Acte de publication de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Louis Baatard
Adèle Baatard

Les témoins :

U. Crisinel
Adèle Crisinel

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

Communiqué aux officiers de l'état
Civil de Yvernaud et de
S.-Cierges

No 7.
Bernand
et
Cruchon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bernand Constant
célibataire
agriculteur
originaire de Biolley Magnoux domicilié à
Biolley Magnoux né à
Biolley Magnoux le douze février
mil huit cent nonante-deux fils de
Alfred Bernand agriculteur et de
Elisa née von Aix, à Biolley Magnoux

2. Cruchon Marthe Ida
célibataire
couturière
originaire de Bercher domiciliée à
Bercher née à
Bercher le neuf janvier
mil huit cent nonante-huit fille de
Emile Cruchon, charbon et de
Marié Louise veuve Ducrot née Recordon, à Bercher

Comme témoins : 1. M^r John Bernand, agriculteur à Biolley Magnoux
2. M^{lle} Louisa Dubois, à Corcelles-le-forat

Les publications ont eu lieu à Biolley Magnoux le sept Mai
et à Bercher le neuf du dit mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloy le trente-un Mai mil neuf cent
dix-huit.

Pièces déposées :
Acte de publication de mariage
Certificats de publication

Les époux :
C^t Bernand
Ida Bernand

Les témoins :
J. Bernand
L. Dubois

Communiqué à l'état civil
de S^t-Gerges

L'officier de l'état civil :
L^s Billaud

Registre des mariages A.

N^o 8.
Heritier
et
Borey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heritier Ernest
célibataire
agriculteur
originaire de Molondin & Orzens domicilié à
Trahins né à
Trahins le sept Décembre
mil huit cent nonante un fils de
Emile Heritier, décédé et de
Aline née Borey, sa veuve à Trahins

2. Borey Eva
célébataire
ménagère
originaire de Trahins et de Chancéaz domiciliée à
Trahins née à
Trahins le huit février
mil huit cent nonante trois fille de
Emile Borey, décédé et de
Clemence née Genier, sa veuve à Trahins

Comme témoins :
1. M. M. Ulysse Borey, agriculteur à Trahins
2. John Burnand, agriculteur à Bièley

Les publications ont eu lieu à Trahins, à Molondin, à
Chancéaz le dix sept Mai et à Orzens le dix huit
du dit mois de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le trent un Mai mil-neuf-cent
- dix-huit.

Pièces déposées :
Acte de publication de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Ernest Heritier
Eva Heritier

Les témoins :
Ulysse Borey
J Burnand.

Communiqué à l'Etat Civil
d. Ursins.

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

No 9.
Heritier
et
Centlires.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heritier Louis
celibataire
agriculteur
originaire de Molondin & d'Orzens domicilié à
Prahins né à
Prahins le dix-neuf juin
mil huit cent norante quatre fils de

Emile Heritier, décédé et de
Aline née Borey, sa veuve à Prahins

2. Centlires Hélène
célibataire
ménagère
originaire de Chêne et Paquier domiciliée à
Chaneaz née à
Chaneaz le quatorze Avril
mil huit cent norante-six fille de

Eugène Centlires, agriculteur et de
Alice née Faristel, à Chaneaz

Comme témoins : 1. Eugène Centlires à Chaneaz, père de l'épouse
2. Lucie Pahud ménagère à Donnelay

Les publications ont eu lieu à Prahins, à Chaneaz, à Chêne-
et Paquier & à Molondin & d'Orzens le dix juin
de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donnelay le Vingt huit juin mil neuf cent.
dix-huit

Pièces déposées :

Acte de publication de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Louis Heritier
Hélène Heritier

Les témoins :

Eugène Centlires
Lucie Pahud

Communiqué à l'Etat Civil
d'Orzens.

L'officier de l'état civil :

L. Billaut

Registre des mariages A.

N^o 10.

Baatard.

Dallinge.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baatard Jean Emile
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Demoret domicilié à
Demoret né à
Demoret le douze février
 mil huit cent norante trois fils de
 Francois Baatard, agriculteur et de
 Marie Sylvie née Jaquier, à Demoret

2. Dallinge Jeanne Eugénie
 célibataire
 Institutrice
 originaire de Saubraz domiciliée à
Demoret née à
Saubraz le vingt deux janvier
 mil huit cent norante cinq fille de
 Jules Edouard Dallinge, agriculteur et de
 Julie Anna née Gradon, à Saubraz

Comme témoins : 1. Marius Billaud, charpentier, à Dormeloye
 2. Alice Junod, Institutrice à S^t-Croix.

Les publications ont eu lieu à Demoret le dix-huit, et à
Saubraz le vingt-deux juin de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dormeloye le vingt-six juillet mil neufcent
 — — — — — dix-huit

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
Acte de publication de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Emile Baatard
Jeanne Baatard

Les témoins :

Marius Billaud
Alice Junod.

Communiqué à l'état civil
 de Gimel

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

No 11.
Jaquierzy
et
Viret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquierzy Aimé
célibataire
agriculteur
originaire de Démoret, Moudon et Brenles domicilié à
Prahins né à
Prahins le vingt sept Mars
mit huit cent huitante sept fils de
Auguste Jaquierzy, décédé et de
Julie née Burdet, sa veuve, à Prahins

2. Viret Eugénie
célibataire
ménagère
originaire de Villars Biercelin domiciliée à
Rueyres née à
Rueyres le cinq Mai
mit huit cent huitante sept fille de
Ami Viret, agriculteur et de
Aline née Guex, à Rueyres

Comme témoins :
1. Alexis Viret, agriculteur à Rueyres
2. Rose Viret, ménagère, aussi à Rueyres

Les publications ont eu lieu à Prahins et à Démoret, le dix,
à Moudon le onze et à Brenles, Rueyres et Villars-
Biercelin, le douze juillet de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le vingt six juillet mil neuf cent
dièze huit.

Pièces déposées :
Acte de naissance de l'épouse
Acte de promesse de mariage.
Certificats de publication

Les époux :
Aimé Jaquierzy
Eugénie Jaquierzy

Les témoins :
Viret Alexis
Viret Rose

Communiqué aux officiers civils
de Moudon, Lucens, Bottenens
et Foy.

L'officier de l'état civil :
L. Belland.

Registre des mariages A.

N^o 12.
Brügger
et
Héritier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brügger Jules Frédéric dit Constant
célibataire
boulangier
originaire de Belpberg (Borne) domicilié à
Molondin né à
Uronand le vingt huit Septembre
mit huit cent norante fils de
Frédéric Daniel Brügger, commerçant et de
Virginie ni Gauchat, à Uronand

2. Héritier Berthe
célibataire
couturière
originaire de Molondin et Orzens domiciliée à
Molondin née à
Molondin le vingts Mars
mit huit cent norante-sept fille de
David Henri Héritier, agriculteur et de
Marie Madelaine ni Dervey, à Molondin

Comme témoins :
1. Léon Héritier, maréchal de crà Molondin
2. Alice Tacheron, aussi de Molondin, y domiciliée

Les publications ont eu lieu à Molondin et à Belp le neuf,
et à Orzens, le dix huit de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donné le vingt sept juillet mil neufcent
dix-huit.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication.

Les époux :

Brügger Constant
Brügger Berthe

Les témoins :

Léon Héritier.
Alice Tacheron

Communiqué aux officiers civils
de Belp et d'Uronand.

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

N^o 13.
Rüsch
et
Peyregnet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Rüsch Gaspar
 célibataire
 employé postal
 originaire de Sevelen (S'gall) domicilié à
Bâle (Jurastrasse 16) né à
Weesen (S'gall.) le vingt huit janvier
mit huit cent huitante-sept fils de
Jean Rüsch, décédé et de
Euphrosine Agathe née Vogel à Bâle

2. — Peyregnet Jeanne Louise
 célibataire

originaire de Molondin domiciliée à
Molondin née à
Molondin le dix-huit Août
mil huit cent nonante deux fille de
Julien Aimé Peyregnet, agriculteur et de
Louise Alice née Genier, à Molondin

Comme témoins :
 1. M^r Ernest Beausire, chef de section à Grandson
 2. M^{me} A. Beausire, son épouse à Grandson

Les publications ont eu lieu à Bâle, le dix-sept, à Sevelen
le dix-huit et à Molondin, le dix-neuf juillet de la
présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le cing Août mil neuf-cent-dix
huit.

Pièces déposées :
Autorisation de l'officier de
l'état civil de Bâle, de
celebrer le mariage.

Les époux :
Gaspar Rüsch
Louise Rüsch

Les témoins :
Beausire
A. Beausire

Communiqué aux officiers de l'état
 civil de Bâle et de Sevelen

L'officier de l'état civil :
S. Billard

Registre des mariages A.

No 14
Guignet
et
Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Guignet Alexandre
célibataire
mécanicien
originaire de S^t-Lires domicilié à
Coppet né à
S^t-Lires le quatre juin

mit huit cent quatre-vingt-douze — fils de
Louis Alexandre Guignet et de
Emma Albertine née Masson à Coppet.

2. — Jaquier Léontine Louise
célibataire
lingère
originaire de Trahins domiciliée à
Trahins née à
Trahins le premier juin

mit huit cent quatre-vingt-quinze — fille de
Leon Jaquier et de
Caroline née Varidel à Trahins.

Comme témoins : 1. Marius Billaud charpentier à Domeloge
2. Emile Courvoisier, négociant, au dirlieu.

Les publications ont eu lieu à Coppet le quatre octobre à
S^t-Lires le cinq et à Trahins le six octobre de la
présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Domeloge le vingt six octobre mil neuf —
cent-dix-huit —

Pièces déposées :
Certificat de publication
Autorisation de célébrer le
mariage délivré par l'état civil
de Coppet.

Les époux :
Guignet Alexandre
Guignet Léontine

Les témoins :
Marius Billaud
Emile Courvoisier

Communiqué à l'état civil
à Suborone et de Coppet.

L'officier de l'état civil :
L. Billaud

N° 15
Durussel
et
Girardet

~ Divorce ~

Par jugement du tribunal
du district d'Échallens, du
20 mai 1937, le mariage
inscrit ci-contre a été
dissous par le divorce. Le
tribunal a fixé à 3 ans le
délai pendant lequel le
mari ne pourra pas se
remarier.

Inscrit le 4 juin 1937.
L'officier d'état civil.
F. Billaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel Fernand Henri
célibataire
boulangier
originaire de Donneloye & Bussy-Moudon domicilié à
Donneloye né à
Donneloye le dix Août
mil huit cent nonante huit fils de

Louis Durussel, décédé
et de
Céline ni Cosendai, sa veuve à Donneloye

2. Girardet Ida Henriette
célibataire
couturière
originaire de Suchy domiciliée à
Sugnens née à
Genève (Plainpalais) le dix-sept janvier
mil huit cent nonante huit fille de

Edouard Girardet agriculteur
et de
Jenny Fanny ni Bocion, à Sugnens

Comme témoins :
1. M. William Billaud, agriculteur à Donneloye
2. Mlle Lucy Clément ménagère, à Cuarnens.

Les publications ont eu lieu à Donneloye le neuf Octobre, à
Bussy-Moudon, et à Suchy & Sugnens le dix du
dit mois, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

A Donneloye le deux Novembre mil neuf cent
dix huit

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Fernand Durussel
Ida Durussel.

Les témoins :

William Billaud
Lucy Clément

Communiqué aux officiers de l'état
civil, de Moudon, de Delmont
et de Sty.

L'officier de l'état civil :

F. Billaud

Registre des mariages A.

N° 16

Weber
et
Boray.

~ Divorce ~

Par jugement du 11 septembre 1934, déclaré exécutoire le 13 octobre 1934, le Tribunal du district de Yverdon a prononcé la dissolution par le divorce du mariage inscrit ci contre, et a fixé à 2 ans le délai pendant lequel l'épouse ne pourra se remarier.

Inscrit le 12 novembre 1934

L'officier d'état civil :

J. Ziltner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Weber Edouard Constant
célibataire
agriculteur
originaire de Fürschels (Fribourg.) domicilié à
Chêne-Paquier né à
Yvonand le quatorze Août

mit huit cent quatre vingt quatorze fils de
Gottfried Weber, agriculteur et de
Élise née Cacheron, à Chêne-Paquier

2. ex Boray Mathilde Eva
célibataire
couturière
originaire de Demoret et de Chancéaz domiciliée à
Combremont-le-Grand née à
rièr Combremont le treize février
mil neuf cent fille de

Aime Boray, agriculteur et de
Adèle née Péret à Combremont-le-Grand

Comme témoins : 1. M. Jules Henry, instituteur, à
2. Lucie Rahud, concubine (Donneloye)

Les publications ont eu lieu à Chêne-Paquier à Demoret
et à Chancéaz le vingt sept Septembre, à Fürschels, et
à Combremont-le-Grand le vingt huit du dit mois de la
présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le seize novembre mil neuf cent dix
= huit =

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Autorisation du père de l'épouse
mineure.
Certificats de publication.

Les époux :
Weber Constant
Mathilde Weber

Les témoins :
1. Henry H.
2. L. Rahud.

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Kriegers (Fribourg)
et de Combremont-le-Grand.

L'officier de l'état civil :
J. Billaudy

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d.

N^o 17. xx.

Bettex

et

Durussel née Cosendai

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bettex Jules Louis
 Veuf de Bertha née Chervalley, déc. le 26 Avril 1917
 journalier agricole
 originaire de Combremont-le-Petit domicilié à
 Trahins né à
 Combremont-le-Petit le vingt Novembre
 mil huit cent soixante huit fils de
 Constant Bettex et de
 Jeanne Aline née Badoux, décédée.

2. Durussel née Cosendai Céline
 Veuve de Louis Durussel déc. le 24 Avril 1913
 ménagère
 originaire de Dormeloye & de Bussy-Moudon domiciliée à
 Dormeloye née à
 Sassel le huit Aout
 mil huit cent soixante-six fille de
 Jean Daniel Benjamin Cosendai, à Bellerive et de
 Marianne née Porchet, décédée.

Comme témoins :
 1. Fernand Durussel, boulanger, domiciliés
 2. Ida Durussel, son épouse } à Sugnens.

Les publications ont eu lieu à Trahins et à Dormeloye, le neuf
 Novembre, à Combremont-le-Petit le onze et à Bussy-Moudon
 le douze du dit mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dormeloye le vingt Novembre mil neuf cent dix-
huit.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
 de naissance, mariage & décès
 Certificat de publication.

Les époux :

J^e Louis Bettex
 Céline Bettex

Les témoins :

Fernand Durussel
 Ida Durussel

Communiqué aux officiers civils
 de Combremont-le-Grand
 et de Moudon.

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

Registre des mariages A.

N^o 18.

Burnand

et
Dubois.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Burnand John Ulysse
veuf de Lucy née Suberson, des le seize Novembre mil neuf cent
agriculteur — quinzeoriginaire de Bioley Magnoux — domicilié àBioley Magnoux — né àau dit Bioley — le six Juin —mil huit cent huitante huit — fils deAlfred Burnand — et deElisa née Von Anse, à Bioley —2. et Dubois Louise —

célibataire —

ménagère —

originaire de St Abbay de Rossenges — domiciliée àCorcelles-le-Jorat — née àVillars Mendraz — le vingt trois Janvier —mil huit cent huitante-cinq — fille deJules Dubois — et deElise née Suberson, décédée. —Comme témoins :
1. Constant Burnand, agriculteur à Bioley
2. Ida Burnand, son épouse, au dit lieu.Les publications ont eu lieu à Bioley Magnoux, à Rossenges,
et à Corcelles-le-Jorat, le vingt sept Novembre mil neuf-cent-
— deux-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

— Donneloye — le vingt quatre Décembre mil neuf-
— cent-dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Act. de décès de Lucy Suberson.
Act. de publication de mariage.
Certificats de publication. —

Les époux :

John Burnand.Louise Burnand.

Les témoins :

Constant Burnand.Ida Burnand.

L'officier de l'état civil :

J. Billaud.Communiqué aux officiers de l'état civil
de Moudon et de Roprax.

N^o 19.
Pages
et
Tantet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pages Henri Frederich
célibataire
domestique de campagne
originaire de Seicheilles domicilié à
Molondin né à
Seicheilles le premier Décembre
mil huit cent quatre vingt dix huit fils de
Henri Pages et de
Lina née Pize, agriculteurs à Seicheilles

2. Tantet Berthe Antoinette
célibataire
domestique
originaire de Charvornay domiciliée à
Molondin née à
Yverdon le Vingt Janvier
mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de
François Tantet et de
Henriette Georgina née Simond, décédée.

Comme témoins :
1. M^{me} Adèle Courvoisier négociante à Donneloye
2. M^{me} Lucie Pahud, concierge, à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Molondin et à Charvornay, le
douze et à Seicheilles le quatorze Décembre de la présente
année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le Vingt sept Décembre mil-neuf-
cent dix-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Autorisation du tuteur de
l'épouse mineure.
Acte de publication de mariage
Certificats de publication.

Les époux :

Pages Henri
Berthe Pages

Les témoins :

A. Courvoisier
L. Pahud

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

Communiqué aux officiers de l'état civil
de Villarsel et de Charvornay

Nu, le 8 Janvier 1919
revisés
Dupont



Le N^o 19. de la page 60. est celui de
la dernière inscription faite l'année 1918.
Les deux doubles du présent registre
sont conformes. Le greffier certifie.
Donneloye le 31 Décembre 1918.



L. Billaud
Greffier

Registre des mariages A.

N^o 1.
Varidel
et
Perrin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Varidel Paul
célibataire
agriculteur
originaire de Trahins et de Chanéaz domicilié à
Niedens rue Yvonand né à
Niedens le deux Septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Eugène Varidel, agriculteur et de
Lina née Gottraux, à Niedens

2. Perrin Félicie
célibataire
ménagère
originaire de Pailly domiciliée à
Pailly née à
Pailly le Vingt quatre Octobre
mit huit cent quatre-vingt-dix fille de
Aime Perrin, décédé et de
Adèle née Mermoud, à Pailly

Comme témoins :
1. Louis Perrin, agriculteur à Pailly
2. Maurice Varidel, agriculteur à Niedens

Les publications ont eu lieu à Yvonand, le onze Janvier, et
à Trahins, Chanéaz, Pailly, le quatorze du dit mois
de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donné le quatorze février, mil neufcent-
dis-neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication
et autorisation de l'officier de
l'état civil d'Yvonand

Les époux :

Paul Varidel
Félicie Varidel

Les témoins :

Louis Perrin
Maurice Varidel.

Communiqué aux officiers civils
d'Yvonand et de Vuarrens.

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

N° 2.
Lahud
Loebow.

Divorce

Par jugement du 17 Septembre 1924
et rendu exécutoire le 25 Octobre 1924
le Tribunal du District de Châllens
a prononcé la dissolution par le
divorce, du mariage inscrite contre
en vertu des art. 138 et 142 du C.C.S.
et fixé à 2 ans le délai pendant
lequel les deux époux coupables ne
pourront se remarier.

Inscrit le 1^{er} Décembre 1924

L. Pillaud
[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Lahud Edouard Henri
célibataire
ouvrier chocolatier
originaire de Ogens domicilié à
Charornay né à
S^e Croix le Vingt six Juin

mil huit cent quatre vingt dix sept fils de
et de

Héli Lahud
Lina née Chérenaz, à Lausanne

2. — Tochon Julienne Olive
célibataire
ménagère

originaire de Chêne - Paquier domiciliée à
Chêne - Paquier née à
Chêne - Paquier le douze Mai
mil huit cent quatre vingt seize fille de

et de
Julien Tochon agriculteur
Parany née Bâchisrygl à Chêne - Paquier

Comme témoins :
1. M. M. Jules Henry, instituteur à Donneloye
2. Ernest Gilgen, agriculteur au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Charornay, le cinq février et à
Ogens et Chêne - Paquier, le huit du dit mois, de la
présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le Vingt deux février, mil neuf cent
— dix-neuf.

Pièces déposées :
Certificat de publication -
Autorisation de l'officier de
l'état civil de Charornay.

Les époux :

Henri Lahud
Olive Lahud

Les témoins :

J. Henry
E. Gilgen

L'officier de l'état civil :

L. Pillaud
[Signature]

Communiqué aux officiers de l'état
civil de S^e Croix et Charornay.

Registre des mariages A.

N^o 3.
Stauffer
et
Rüeggsegger.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Stauffer Benjamin
célibataire
agriculteur
originaire de Dürrenäsch (Argovie) domicilié à
Molondin. né à
Bottmingen (Bâle Camp.) le dix sept Septembre
mil huit cent nonante-sept fils de
Friedrich Stauffer et de
Anna née Stauffer, décédée.

2. — Rüeggsegger Ida
célibataire
ménagère
originaire de Eggiril (Berne) domiciliée à
Molondin née à
Kleinbasingen (Fribourg) le Vingt six Octobre
mil huit cent nonante huit fille de
Emile Rüeggsegger, agriculteur et de
Lina née Hoffmann à Molondin

Comme témoins :
1. Jean Badertscher, cultivateur à Molondin
2. Emile Rüeggsegger, agriculteur à Molondin

Les publications ont eu lieu à Molondin à Dürrenäsch, et
à Eggiril, le premier Mars, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dorneloye le Vingt-un Mars mil-neuf cent
- dix-neuf -

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Stauffer Benjamin
Ida Stauffer

Les témoins :
Jean Badertscher
Emile Rüeggsegger

Communiqué aux officiers civils
de Dürrenäsch et de Eggiril

L'officier de l'état civil :
L. Billand

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N^o 4.
Vuagniaux
et
Rosset.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Vuagniaux Charles Henri Louis —
célibataire

Instituteur
originaire de Sucherens domicilié à
Chêne & Paquier né à
Morges le quinze Octobre

mil huit cent quatre vingt douze fils de
Henri Vuagniaux, à Lutry et de
Henriette Marie Charlotte née Craubaz, décédée.

2. — Rosset Renée —
célibataire

originaire de Charannes-le-Chêne y domiciliée à
au dit Charannes le deux Avril
mil huit cent quatre vingt douze

filles de
Simé Rosset, propriétaire et de
Emma née Vallon, à Charannes-le-Chêne

Comme témoins : 1. M. Armand Rosset, agriculteur à Charannes-le-Chêne.
2. M. Georges Vuagniaux, employé à Lutry.

Les publications ont eu lieu à Chêne & Paquier, à Charannes-le-Chêne et à Sucherens, le quinze Mai, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donné le vingt Mai mil neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Charles Vuagniaux.
Renée Vuagniaux

Les témoins :
Armand Rosset
Georges Vuagniaux

Communiqué à l'Etat Civil de
M. Monand, or Moudon

L'officier de l'état civil :
L. Billaud

Registre des mariages A.

No 5.
Chevalley
et
Boray.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Emile

célibataire

agriculteur

originaire de Champtauroz

domicilié à

Molondin

né à

Champtauroz le dix Mai

mit huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Marie Louise Chevalley

et de

à Champtauroz

2. Boray Aline

célibataire

ménagère

originaire de Démoret et de Chanéaz

domiciliée à

Démoret

née à

Démoret le vingt trois Avril

mit huit cent quatre vingt huit fille de

Aimé Boray, agriculteur

et de

Jenny née Michod, à Démoret

Comme témoins :

- 1. M. M. Alfred Chevalley, ags. à Greyrouens
- 2. " Jules Chevalley " à Mistroutes

Les publications ont eu lieu à Molondin à Démoret et à Chanéaz le neuf Mai, à Champtauroz le onze du dit mois, de présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dorneloye le trente un Mai mil neuf cent
dieux-neuf.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Emile Chevalley
Aline Chevalley.

Les témoins :

Alfred Chevalley.
Jules Chevalley

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

Communiqué à l'état civil de
Combremont-le-Grand.

N^o 6.
Duruz
et
Viquerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duruz Hermann
célibataire
agriculteur
originaire de Cronay domicilié à
Cronay né à
Cronay le dix-sept janvier
mil huit cent huitante huit fils de

Julien Duruz, agriculteur
Marié né Nobbs, à Cronay et de

2. Viquerat Eugénie Alice
célibataire
ménagère
originaire de Cronay domiciliée à
Cronay née à
Cronay le Vingt cinq janvier
mil huit cent norante - six fille de

Stimé Viquerat, agriculteur
Fanny né Pérez, à Cronay et de

Comme témoins : } 1. M^r Robert Duruz
} 2. M^r Cécile Duruz } les deux à Cronay

Les publications ont eu lieu à Cronay, le huit Mai, de la
présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donné le six Juin mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Duruz Hermann
Duruz Alice

Les témoins :

Duruz Robert
Duruz Cécile

Communiqué _____

L'officier de l'état civil :

L. Billaut

Registre des mariages A.

No 7.
Heritier
et
Heritier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heritier Jean
célibataire
agriculteur
originaire de Molondin & d'Orzens domicilié à
Mezery né à
Mezery le vingt un Octobre
mil huit cent nonante trois fils de
Henri Heritier, agriculteur et de
Uranie Alice ni Guagniaux, à Mezery

2. Heritier Susanne Sophie
célibataire
ménagère
originaire de Molondin & d'Orzens domiciliée à
Molondin née à
Molondin le treize Octobre
mil huit cent nonante sept fille de
Simé Heritier, maréchal et de
Marie Louise ni Billaud, à Molondin

Comme témoins :
1. M. Eugène Ramuz, maréchal à Tullierens
2. M^{me} Lucie Pahud, concierge à Dormeloye

Les publications ont eu lieu à Mezery & à Molondin, le dix sept
juillet, et à Orzens, le dix huit du dit mois, de la
présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dormeloye le cinq Août mil neuf cent dix
- neuf.

Pièces déposées :
Acte de promesse de mariage
Certificat de publication

Les époux :
Jean Heritier,
Susanne Heritier

Les témoins :
Ramuz Eugène
Lucie Pahud

Communiqué à l'état civil
d'Orzens.

L'officier de l'état civil :
L. Billaud

N^o 8.
Groux
"Panchaud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Groux Sylvain Edmond
célibataire
agriculteur
originaire de Bioley Magnoux domicilié à
Cronay né à
Neuchâtel le six Janvier
mil huit cent norante huit fils de
Alais Georges Groux et de
Emma Rosine née Delessert, à Cronay

2. — Panchaud Blanche Rosine
célibataire
cuisinière
originaire de Lonay et de Bioley-le-Grand domiciliée à
Cronay née à
Morges le premier Mars
mil huit cent norante huit fille de
Louis Frédéric Panchaud et de
Aline née Desjardins, décédée

Comme témoins : 1. Jules Henry, instituteur, les deux
2. Lucie Panchaud, concierge à Dormeloye

Les publications ont eu lieu à Cronay et à Bioley Magnoux
le douze, et à Lonay et Bioley-le-Grand le treize de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dormeloye le vingt huit deux mil neuf cent
deux neuf.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Groux Sylvain Edmond
Blanche Groux

Les témoins :
J. Henry
L. Panchaud

Communiqué à l'Etat Civil
de Lonay et de Bottens.

L'officier de l'état civil :
L. Billaud

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 L. d.

Registre des mariages A.

N^o 9.
 Héritier
 et
 Crisinel.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Héritier Henri André
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Molondin et d'Orzens domicilié à
 Molondin né à
 Molondin le vingt-deux Novembre
 mil huit cent norante deux fils de
 David Henri Héritier et de
 Marie Madeleine ni Derrey, à Molondin.

2. Crisinel Berthe
 célibataire
 ménagère
 originaire de Molondin domiciliée à
 Molondin née à
 Molondin le vingt-six Août
 mil huit cent norante-huit fille de
 Elie Crisinel et de
 Elise Victorine ni Goumaz, à Molondin.

Comme témoins :
 1. Constant Héritier employé aux C. S. F.
 2. Fida Héritier son épouse, à Orzens.

Les publications ont eu lieu à Molondin le vingt-cinq, et à
 Orzens le vingt-six Juillet, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donné le six Septembre mil neuf cent,
 = dix-neuf.

Pièces déposées :

Acte de publication de mariage
 Certificats de publication.

Les époux :

Héritier André
 Berthe Héritier

Les témoins :

Constant Héritier
 Fida Héritier

L'officier de l'état civil :

J. Bellaud

Communiqué à l'Etat Civil
 J. Ursins

N^o 10
Vors
et
Baatarid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vors Paul - Eugène
celibataire
jardinier
originaire de Colombier Nuchâtel domicilié à
Catiana près Crans né à
Colombier Nuchâtel le cinq Novembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Antoine - Melchior et de
Sophie - Frédérique née Resin

2. Baatarid Louise Lina
celibataire
lingère
originaire de Gémoret domiciliée à
Yverdon née à
Gémoret le vingt-huit Octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Jules Baatarid et de
Blise née Nicaty

Comme témoins :
1. Arthur Baatarid à Gémoret frère de l'épouse
2. Ruth Fricht-Vors à Colombier sœur de l'époux

Les publications ont eu lieu à Crans le dix-sept Septembre
à Colombier et à Yverdon le dix-huit à Gémoret
le vingt Septembre mil-neuf-cent-dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

A Domlèze le vingt-trois Octobre mil-neuf-cent-
dix-neuf

Pièces déposées :
Certificat de publication
et autorisation de célébrer
le mariage de l'Officier
de l'Etat Civil de Crans.

Les époux :
Paul Vors.
Louise Vors

Les témoins :
Arthur Baatarid.
Ruth Fricht Vors

Communiqué aux officiers de l'Etat
Civil de Colombier, de Crans
et de Yverdon

fr. L'officier de l'état civil :
Edm. Billand

Registre des mariages A.

N^o 11,
Jaquierzy
et
Grouse.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquierzy Henri
célibataire
agriculteur

originaire de Trahins, Moudon et Dèmoret domicilié à
Bioley Magnoux né à
né au dit Bioley le six Mars

mil huit cent nonante-cinq fils de
Ulysse Jaquierzy, rentier et de
Céline Nancy mi Rosset, à Lausanne

2. Grouse Isaline
célébataire
ménagère

originaire de Bioley Magnoux domiciliée à
née à
au dit Bioley le Vingt-six Novembre

mil huit cent nonante trois fille de
Lucien Alphonse Grouse, agriculteur et de
Anna mi Pauli à Bioley Magnoux

Comme témoins : 1. M^r Robert Tahud, agriculteur
2. M^lls Elisa David, les deux à Bioley Magnoux

Les publications ont eu lieu à Bioley Magnoux, à Trahins
à Dèmoret et à Moudon, le huit Octobre de la
présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dorneloye le Vente Octobre mil neuf-cent dix
neuf

Pièces déposées :

Acte de publication de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Henri Jaquierzy
Isaline Jaquierzy

Les témoins :

Elisa David,
Robert Tahud.

Communiqué à l'Etat Civil de
Moudon.

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

N^o 19. > y
Borey
et
Lechou.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Borey Ulysse
célibataire
agriculteur
originaire de Trahins & de Chaméaz domicilié à
Trahins né à
Trahins le quinze Octobre
mit huit cent quatre-vingt-huit fils de
Emile Borey, décédé et de
Clémence ni Genier, sa veuve, à Trahins

2. — Tochon Jeanne Arboisine
célibataire
menagère
originaire de Charannes-le-Chêne & Denezey domiciliée à
Charannes-le-Chêne née à
Combremont-le-Petit le trente un Octobre
mit huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Aixé Tochon et de
Lina ni Vigot, à Charannes-le-Chêne

Comme témoins : } 1. M^r Jules Henry Instituteur } à
2. M^{me} Lucie Pahuat, concierge } Dommeloye

Les publications ont eu lieu à Trahins et à Chaméaz, le vingt-deux Octobre, à Denezey, le vingt-trois et à Charannes-le-Chêne le vingt-quatre du dit mois de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dommeloye le quatorze novembre mil-neuf cent
— — dix-neuf.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage.
Certificats de publication

Les époux :

Ulysse Borey
Jeanne Borey

Les témoins :

J. Henry
L. Pahuat

Communiqué aux officiers civils
de Yvonand & Denezey.

L'officier de l'état civil :

Ls Billaudy

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 13.

Guillet

et Gillians.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guillet Armand Ulysse
celibataire
Charon
originaire de Chêne - Paquier domicilié à
né à

Chêne - Paquier le treize Mars
mil huit cent huitante sept fils de
Leonard Guillet, agriculteur et de
Rosine ni Pehud, à Chêne - Paquier

2. Gillianet Lina
celibataire
ménagère
originaire de Combemont - L. Grand domiciliée à
Creytorrens née à

Combemont - L. Grand le neuf Janvier
mil huit cent huitante sept fille de
Felix Gillianet, agriculteur et de
Anna ni Peytremet, à Creytorrens

Comme témoins : 1. M. Felix Gillianet, à Creytorrens, père de l'épouse
2. M. Marie Coullmes, buraliste, à Chêne - Paquier

Les publications ont eu lieu à Chêne - Paquier le douze, et à
Combemont - L. Grand - Creytorrens, le quatorze Décembre
de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le vingt sept Décembre mil neuf cent
dix-neuf

Pièces déposées :

Acte de publication de mariage
Certificats de publication.

Les époux :

Ulysse Guillet

Lina Gillianet

Les témoins :

Felix Gillianet

Marie Coullmes

L'officier de l'état civil :

A. Billaud

Communiqué à l'état civil de
Combemont - L. Grand.

Vu, le 2 Janvier 1920
revisé

Paul Bron



Le N° 13. de la page 73
est celui de la dernière ins-
cription faite l'année 1919
Les deux doubles du présent
registre sont conformes.
Ce que je certifie
Donneloye le 31 Décembre 1919

A. Billaud

Donneloye



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1900 F. d.

N° 1.
Guidoux
et
Greiner.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guidoux Edouard
propriétaire agriculteur
Veuf de Lucie n^e Kulliemin
originaire de Cronay domicilié à
Cronay né à
Cronay le vingt Décembre
mil huit cent soixante-huit fils de
Louis Guidoux et de
Lydie n^e Pittet, décédée.

2. Greiner Emma Caroline Fida
Instituteur
célibataire
originaire de Strasbourg (Alsace-Lorraine) domiciliée à
en séjour à Cronay née à
Château Salins le Vingt Mai
mil huit cent norante fille de
Louis Greiner, employé de régie en retraite à et de
Wilhelmine n^e Brandes, décédée. (Strasbourg.)

Comme témoins : 1. M^r Jules Henry, Instituteur, à Donneloy
2. Edmond Billaud, tualiste postal au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Cronay le dix-huit Décembre
et à Strasbourg le Vingt-trois Décembre mil neuf
cent-dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloy le Vingt un Janvier mil-neuf-cent-
vingt.

Pièces déposées :

- Acte de publication de mariage
 - Acte de naissance de l'épouse
 - Acte de consentement du père de l'épouse
 - Certificat de publication
 - Autorisation au mariage délivrée par le Conseil d'état du Canton de Naud, en date du 9 Janvier 1920.
 - Autorisation du Consul de France à Lausanne, en faveur de l'épouse.
- Communiqué

Les époux :

E. Guidoux
Emma Greiner
Les témoins :
J. Henry
E. Billaud

L'officier de l'état civil :

E. Billaud

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Registre des mariages A.

N° 2.
Crisinel.
et
Charbon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crisinel Louis Jules
célibataire
journalier
originaire de Molondin domicilié à
Molondin né à
Molondin le vingt-huit Décembre
mil huit cent quatre vingt douze fils de
Elie Crisinel et de
Elise Victorine ni Gounay, à Molondin

2. Charbon Lina Julia
célibataire
menagère
originaire de Creytorrens domiciliée à
Creytorrens née à
Creytorrens le neuf Septembre
mil huit cent quatre vingt douze fille de
Jules Louis Charbon, à Creytorrens et de
Aline Lina Eugénie ni Cheralley, décédée.

Comme témoins : 1. Louis Rossier huissier municipal à Donneloye
2. Ami Charbon, agriculteur à Creytorrens

Les publications ont eu lieu à Molondin le vingt quatre, et
à Creytorrens le vingt six janvier, de la présente
année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le vingt-huit février mil-neuf
cent-vingt.

Pièces déposées :
Ach. de publication de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Crisinel Louis Jules.
Crisinel Lina Julia

Les témoins :
Louis Rossier
Charbon Ami

Communiqué à l'état civil de
Combremat-le-Grand.

L'officier de l'état civil :
J. Billaud

N^o 3. ^{xv.}
Dizerens
et
Ozelley.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dizerens Georges
célibataire
agriculteur
originaire de Lutry domicilié à
Trahins né à
Lausanne le onze janvier
mil huit cent quatre vingt sept fils de
Adèle Marianne Dizerens et de

2. Ozelley Marie Louise Elise
célibataire
ménagère
originaire de Bercher, Rueyes et Oppens domiciliée à
Trahins née à
Correnn le dix Avril
mil neuf cent fille de
Ulysse Jules Ozelley et de
Lucie née Freymond, à Trahins

Comme témoins :
1. Louis Jaquier agriculteur à Trahins
2. Lea Gavillet, aussi à Trahins

Les publications ont eu lieu à Trahins, à Lutry et à Rueyes
le onze février, à Oppens le douze et à Bercher le treize,
du dit mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le cinq Mars mil-neuf-cent-vingt.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Autorisation p^r l'époux mineurs
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication.

Les époux :
Dizerens Georges
Ozelley Dizerens Marie.

Les témoins :
Jaquier Louis
Gavillet Lea

Communiqué aux officiers de l'état civil
de Lutry, de St Georges, de Fey-et
de Urbin.

L'officier de l'état civil :
Ls. Billaud

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 11.
Burkhardt
et
Basset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burkhardt Johann Robert
celibataire
gendarme
originaire de Monsmieu (Reine) domicilié à
Mezery (Paud) né à
Monsmieu le quatorze janvier
mil huit cent nonante six fils de
Johann Alfred Burkhardt et de

Alice Julia mi Racine, à Monsmieu
2. et Basset Lina Germaine
celibataire
ménagère
originaire de Goumoens-la-Ville domiciliée à
Mezery née à
Mezery le vingt huit janvier
mil huit cent nonante sept fille de
Alfred Basset, agriculteur à Mezery et de

Comme témoins :
1. Georges Agustoni, maçon, à Donneloye
2. John Basset, élève régent, à Mezery

Les publications ont eu lieu à Mezery le huit, à Monsmieu, et
à Goumoens-la-Ville, le dix novembre mil-neuf-cent-
dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le vingt deux Avril mil neuf cent
vingt.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Burkhardt, Lina
Burkhardt, Lina

Les témoins :

Agustoni Georges
Basset John

L'officier de l'état civil :

J. Billaudy

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Ins. et Echallens.

N^o 5.
Bettex
et
Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Bettex Ernest Edouard
célibataire
agriculteur
originaire de Combremont-le-Petit domicilié à
Chaneaz né à
Combremont-le-Petit le quinze février
mil huit cent nonante trois fils de
Jenny Bettex, à Combremont-le-Petit et de

2. — Jaquier Marie Eugénie
célibataire
ménagère
originaire de Tucherens domiciliée à
Chaneaz née à
Chaneaz le dix sept Octobre
mil huit cent nonante cinq fille de
Jules Emile Jaquier et de
Rosine née Durillard décédée

Comme témoins : 1. M^{me} Méry Agustoni, ménagère à Domeloye
2. M^e Emile Courvoisier facteur postal au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Chaneaz, le trente Mars, à
Combremont-le-Petit et à Tucherens, le trente-un du dit
mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Domeloye le vingt-trois Avril mil neuf cent
vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Bettex Edouard
Bettex Marie

Les témoins :

Méry Agustoni
Emile Courvoisier

L'officier de l'état civil :

J. Billoudet

Communiqué à l'Etat Civil de
Combremont-le-Grand et de Moudon

Registre des mariages A.

N° 6.
Collet
et
Dutoit.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Collet Lucien
celibataire
agriculteur
originaire de Penthéaz & de Suchy domicilié à
Demoret né à
Tailly le deux Mars
mil huit cent quatre vingt seize fils de
Emile Collet, agriculteur et de
Bertha Auberson ni Chonney, à Demoret

2. Dutoit Eva Rosine
celibataire
ménagère
originaire de Neyruz & de Moudon domiciliée à
Neyruz née à
Neyruz le vingt neuf Mars
mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Charles Dutoit, agriculteur et de
Elise Marie ni Delebert, à Neyruz.

Comme témoins :
1. Ernest Parisod, vigneron à ruin Lutry
2. Lucy Dutoit ménagère à Neyruz

Les publications ont eu lieu à Demoret à Penthéaz, à
Suchy, à Moudon, le sept Avril et à Neyruz, le
neuf du dit mois de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donné le huit Mai mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Acte de promesse de mariage.
Certificats de publication.

Les époux :

Lucien Collet.
Eva Collet

Les témoins :

Ernest Parisod
Lucy Dutoit

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Penthéaz, Belmont
Moudon & de Denezey

N^o 7.
Jaquier
et
Garillet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Jaquier Louis-Eugène
célibataire
agriculteur
originaire de Trahins domicilié à
Trahins né à
Trahins le Vingt cinq Septembre
mil huit cent quatre vingt seize — fils de
Léon Jaquier, agriculteur et de
Caroline née Varidel à Trahins

2. — Garillet Louise-Léa
célébatrice
mariagère
originaire de Peney-le-forat et de Vucherens domiciliée à
Trahins née à
Lucens le huit juillet
mil huit cent quatre vingt quinze — fille de
Constant Garillet, agriculteur, à Trahins et de
Alida née Bernhorey, décédée

Comme témoins :
1. Armand Viqueret, ouvrier gypcier à Donneloye
2. Lucie Pahud, concubine, au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Trahins, le huit Mai, à Vucherens
le neuf, et à Peney-le-forat, le dix du présent mois, de
la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le Vingt un Mai mil-neuf-cent-
vingt.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux.
Acte de promesse de mariage.
Certificats de publication.

Les époux :
Louis Jaquier
Léa Jaquier

Les témoins :
Armand Viqueret
Lucie Pahud

Communiqué aux officiers civils
de Moudon et de Propraz.

L'officier de l'état civil :
L. Billaud

Registre des mariages A.

N^o 8.
Canner
et
Mévillie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Canner John
célibataire
agriculteur
originaire de Litzelflüh (Berne) ex de Cheseaux Noréaz domicilié à
rière Cronay (au Taudex) né à
Valeyres Ursins le deux huit juillet
mil huit cent nonante trois fils de
Charles Jules Canner, agriculteur et de
Marie ne Cheralley, à rière Cronay.

2. Mévillie Lina
célibataire
ménagère
originaire de Torny domiciliée à
Torny née à
Torny le premier Avril
mil huit cent nonante six fille de
Emile Francois Mévillie, décédé, et de
Adèle ne Cheralley sa veuve, à Chenessy, rière Torny

Comme témoins : 1. M^r John Mévillie, agriculteur, domicilié
2. M^m Adèle Mévillie, son épouse à Torny.

Les publications ont eu lieu à Cronay le quinze Mai à Cheseaux
Noréaz et à Litzelflüh le dix sept, et à Torny le
dix huit du dit mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dorneloye le cinq juin mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage.
Certificats de publication.

Les époux :
Canner John
Canner Lina

Les témoins :
John Mévillie
Adèle Mévillie

Communiqué aux officiers civils
de Yverdon à Litzelflüh, et
à Ursins.

L'officier de l'état civil :
L. Billand

N^o 9.
Hostettler
et
Perret.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hostettler Walther
 célibataire
 vacher
 originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à
Molondin né à
Rüeggisberg (Berne) le quatre Septembre
mit huit cent nonante-neuf fils de
Wilhelm Hostettler, charpentier, à Morat et de
Maria n^e Pulver, décédée

2. Perret Lina
 célibataire
 ménagère
 originaire de Essertines domiciliée à
Molondin née à
Molondin le vingt neuf Avril
mit huit cent nonante-neuf fille de
Alfred Perret, agriculteur et de
Elisabeth n^e Schmid, à Molondin

Comme témoins : } 1. Jean Perret, agriculteur à Molondin
 } 2. Louis Rossier, huissier municipal à Domeloy

Les publications ont eu lieu à Molondin et à Guggisberg, le
vingt Juin et à Essertines le vingt trois du dit mois
de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Domeloy le dix juillet mil neuf-cent-vingt

Pièces déposées :
Acte de naissance de l'époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication.

Les époux :
Walther Hostettler
Lina Hostettler

Les témoins :
Jean Perret
Louis Rossier

Communiqué aux officiers civils
de Guggisberg et de Surrenens.

L'officier de l'état civil :
J. Billaud

Registre des mariages A.

N^o 10.
Garillet
et
Genier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Garillet Constant
célibataire
agriculteur
originaire de Péney-le-forat et de Tucherens domicilié à
Préhins né à
Lucens le vingt neuf Avril
mil huit cent nonante huit fils de
Constant Garillet, agriculteur, à Préhins et de
Alida née Genthorey, décédée

2. Genier Elisa Anna
célibataire
ménagère
originaire de Chierrens domiciliée à
Chierrens née à
Mont-Rolle le sept Janvier
mil neuf cent fille de
Ulysse Genier, charpentier, à Chierrens et de
Anna née Barraud, décédée

Comme témoins :
1. M^r Emile Courvoisier, facteur postal,
2. M^r Lucie Pehud, concierge, à Dormelbye

Les publications ont eu lieu à Préhins, le vingt deux Juin, à
Tucherens le vingt trois, à Péney-le-forat, le vingt quatre, et à
Chierrens, le vingt cinq du dit mois, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dormelbye le dix sept Juillet mil neuf cent
vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Constant Garillet
Anna Garillet

Les témoins :

Emile Courvoisier
Lucie Pehud

L'officier de l'état civil :

A. Billaud

Communiqué aux officiers de l'Etat
Civil de Moudon, de Ropraz, et
de S^t-Georges.

N^o 11.
Basset
et
Guesx.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Basset Robert Auguste
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Goumoëns-la-Ville domicilié à
Mezery né à
Mezery le vingt-sept Août
mil huit cent nonante-deux fils de
Alfred Basset, agriculteur à Mezery et de
Méry Charlotte née Jaquier, décédée

2. Guesx Blanche Hermance
 célibataire
 ménagère
 originaire de Moudon et de Boulens domiciliée à
Mezery née à
Mezery le cinq Mai
mil huit cent nonante-trois fille de
Henri Guesx, à Mezery et de
Sophie Rosine née Mäder, décédée

Comme témoins :
 1. M^{me} Lucie Pahud, concierge à Donneloye
 2. M^{lle} Ida Basset, à Mezery

Les publications ont eu lieu à Mezery, le douze Mai, à Goumoëns-la-Ville et à Moudon, le quatorze et à Boulens, le quinze du dit mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le vingt quatre juillet mil-neuf-
= cent-vingt.

Pièces déposées :
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Basset Robert,
Guesx Blanche

Les témoins :
Basset Ida
Lucie Pahud

Communiqué aux officiers civils
 à Échallens, de Moudon et de
S^t Geroges.

L'officier de l'état civil :

H. Billaud

Registre des mariages A.

N^o 12.
Jaquier
et
Garillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Jaquier Jules
celibataire
agriculteur
originaire de Prahins domicilié à
Prahins né à
Prahins le vingt-sept Mai
mil huit cent nonante neuf fils de
Hermance Jaquier, ménagère et de
à Prahins

2. — Garillet Marguerite Emma
celibataire, (mineure autorisée)
ménagère
originaire de Peney-le-forat, & de Vucherens domiciliée à
Prahins née à
Biotey-Magnoux le seize Octobre
mil neuf cent deux fille de
Constant Garillet, agriculteur, à Prahins et de
Alida née Centhorey, décédée.

Comme témoins : } 1. M^r Constant Garillet, fils, agriculteur à Prahins
2. Louis Rottier, huissier municipal, à Dorneloy

Les publications ont eu lieu à Prahins, le douze juillet, à
Vucherens le quatorze & à Peney-le-forat, le seize, du dit
mois, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

— Dorneloy — le deux Août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Autorisation du père de l'épouse
« Département de justice
comme autorité compétente.
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication.

Les époux :

Jules Jaquier
Emma Jaquier

Les témoins :

Constant Garillet
Louis Rottier

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Communiqué aux Officiers Civils
de Moudon & de Ropraz

N^o 15.
Carrard
et
Klingre.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Carrard Maurice
celibataire
ouvrier agricole
originaire de Colombier Morges domicilié à
Molondin né à
Yvonand le onze juin
mil huit cent norant - un fils de
Alfred François Carrard et de
Lucie Marie née Marguet, agriculteurs, à Cheseaux-Voreaz

2. — Klingre Angelina Eva
celibataire (mineure autorisée)
fille de ménage
originaire de Bourguignon (Oubs, France) domiciliée à
Molondin née à
la Côte aux Pêches (Neuchâtel) le vingt-neuf juillet
mil neuf cent - un fille de
Justin Jules Alexandre Klingre, horloger et de
Louisa Julia née Guye, à Büttes (Neuchâtel)

Comme témoins : 1. M. Maurice Bise, agriculteur à Mauborget.
2. Ami Carrard, agriculteur à Cheseaux-Voreaz

Les publications ont eu lieu à Bourguignon (France) le vingt-quatre
Mai, à Molondin le dix juillet, à Colombier Morges, le douze
et à Büttes (Neuchâtel), le dix-neuf du dit mois, de huit heures mil neuf
cent - vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donné le deux Août mil neuf cent - vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des deux époux —
Autorisation des parents de l'épouse mineure —
Autorisation du Conseil d'Etat —
Acte de promesse de mariage —
Certificats de publication —
Certificat de capacité matrimoniale
délivré par le Consulat de France. —

Les époux :

Carrard Maurice
Carrard Angelina Eva

Les témoins :

Maurice Bise
Ami Carrard

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Communiqué à l'Etat Civil de
Colombier, et au Département
de Justice et Police

Registre des mariages A.

N^o 14.
Décoppet
et
Burnand née Pahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Décoppet François Jules
célibataire
agriculteur
originaire de Susceraz domicilié à
Susceraz né à
Susceraz le vingt sept Aout
mil huit cent huitante deux fils de
François Ferdinand Décoppet et de
Anna Louise née Décoppet, décédés

2. Burnand née Pahud Esther Justine
veuve de Louis Burnand, des le vingt un Septembre
mil-neuf-cent-douze
originaire de Bivley Magnoux domiciliée à
Bivley Magnoux née à
au dit lieu le premier Janvier
mil huit cent - nonante fille de
Henri Adrien Pahud, agriculteur et de
Justine née Pahud à Bivley Magnoux

Comme témoins : } 1. M^r Arthur Vuagniaux, agriculteur à Mézey
} 2. M^{me} Marie Vuagniaux sa femme

Les publications ont eu lieu à Susceraz le trente un Octobre
et à Bivley Magnoux le deux Novembre mil-neuf-
cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Comme le vingt Novembre mil neuf cent
vingt.

Pièces déposées :
Certificat de publication
Substitution de l'officier
de l'état civil de Method

Les époux :
F. Décoppet
Esther Décoppet

Les témoins :
Arthur Vuagniaux
Marie Vuagniaux

Communiqué à l'état civil de
Method

L'officier de l'état civil :
L. Billaud

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 15.
Vuaridel
et
Duruz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuaridel Louis
Veuf de Sara Félicie née Duruz, des le six février mil-neuf
agriculteur cent-treize
originaire de Trahins domicilié à
la Rupaz, rive Cronay né à
Donnartin le dix-huit février
mil huit cent septante-trois fils de
Constant Vuaridel et de
Marie Julie née Péclard, décédée.

2. Duruz Jenny Hélène
célibataire
ménagère
originaire de Cronay domiciliée à
Cronay née à
Belmont le vingt quatre Avril
mil huit cent huitante quatre fille de
Jean Jacques Duruz, décédé et de
Elise née Cheralier, à Cronay.

Comme témoins : 1. Robert Duruz, agriculteur (les deux
2. Germaine Flaction, fille de ménage Cronay

Les publications ont eu lieu à Trahins et à Cronay, le trente
novembre mil-neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donnelaye le dix huit Décembre, mil neuf cent
vingt

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
Certificats de publication.

Les époux :

Louis Vuaridel.
Hélène Vuaridel.

Les témoins :

Robert Duruz
Germaine Flaction

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

Communiqué

Du, le 6 Janvier 1921
le Préfet

Ruy Braun



Le n° 15 de la page 88, est
celui de la dernière inscription
faite l'an mil neuf cent
vingt.
Les deux doubles du présent
registre sont conformes.
Le que j'en certifie.
Donnelaye le 31 Décembre 1920.



L. Billaud
Secrétaire

Registre des mariages A.

N^o 1.
Annen
et
Potterat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Annen Paul Julien
célibataire
agriculteur
originaire de Gessenay (Borne) domicilié à
Chêne & Paquier né à
Uverdon le quatre Octobre
mil huit cent nonante trois fils de
Julien Daniel Annen, agriculteur et de
Juliette née Perret à Chêne & Paquier

2. Potterat Marguerite Anna
célibataire
ménagère
originaire de Charannes-l. Chêne domiciliée à
Chêne & Paquier née à
Sedeilles le vingt quatre juillet
mil huit cent huitante-sept fille de
François Potterat, décédé et de
Annaïs Julie née Morattel, sœur à Romay

Comme témoins :
1. M^r Edouard Bentlins, agriculteur à Chêne.
2. M^{lle} Juliette Annen, domiciliée au dit lieu & Paquier

Les publications ont eu lieu à Chêne & Paquier, le vingt-un
et à Charannes-l. Chêne & Gessenay le vingt-deux
Décembre mil-neuf-cent-vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloy le vingt-un janvier mil-neuf-cent-
vingt-un

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
Actes de naissance des époux
Certificats de publication

Les époux :

Paul Annen
Marguerite Potterat

Les témoins :

Ed. Bentlins
Juliette Annen

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Uverdon et de Gessenay

L'officier de l'état civil :

H. Billaud

N^o 2.
Gerber
et
Barraud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gerber Marcel-Georges
célibataire, mineur autorisé
agriculteur
originaire de Schangnau (Berne) domicilié à
Cronay
aux Brenets (Vauchâtel), le cinq Mai
mil neuf cent deux
fils de
Friedrich Ernest Gerber et de
Lina née Boulay, agriculteurs, à Cronay

2. Barraud Clara Cécile
mariage
célibataire
originaire de Essertines domiciliée à
Nenfoux, Commune d'Essertines née à
Nenfoux, le vingt un Août
mil neuf cent
fille de
Fidèle Barraud, agriculteur, à Nenfoux et de
Cécile Jenny née Faucher, décédée.

Comme témoins :
1. M^r Oscar Brot, agriculteur
2. M^{me} Ida Brot, domiciliés à Vuarons

Les publications ont eu lieu à Cronay le vingt un et à Essertines
et Schangnau, le vingt quatre Janvier de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dornelap le Sept février mil neuf cent vingt
un.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Consentement des parents de
l'époux mineur
Certificats de publication

Les époux :
Georges Gerber
Cécile Gerber

Les témoins :
Oscar Brot
Ida Brot

Communiqué à l'état civil
Schangnau & d'Essertines.
à Vuarons

L'officier de l'état civil :
L. Billaud

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

No 5.
 Vuagniaux
 et
 Jaquier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Vuagniaux Robert
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Sucherens domicilié à

Mézery né à
 Mézery Gourmoëns la Ville le dix Mars

mil huit cent quatre vingt douze fils de
 Jean Louis Vuagniaux, d'écédé et de
 Elise Emma née Heubi, sa veuve à Mézery

2. — Jaquier Denise Albertine
 célibataire

ménagère
 originaire de Demoret, Prahins, Moudon & Brenles domiciliée à
 Demoret née à

Demoret le trente Août
 mil huit cent quatre vingt dix sept fille de

Adrien Jaquier, agriculteur et de
 Marie Anais Léontine ni Fave, à Demoret

Comme témoins : 1. M. François Billaud horloger,
 2. Louis Rossier huissier m. à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Mézery, à Demoret & à Prahins
 le vingt un février, & à Sucherens, Moudon & Brenles
 le vingt deux février, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le dix Mars mil-neuf cent vingt
 un.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
 Acte de promesse de mariage.
 Certificats de publication

Les époux :

Robert Vuagniaux
 Albertine Vuagniaux

Les témoins :

F. Billaud
 Louis Rossier

Communiqué aux officiers de l'état
 civil de Moudon & de Lucens.

L'officier de l'état civil :

F. Billaud

N^o 4.
Decorges
et
Courvoisier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Decorges Robert
célibataire
usiner
originaire de Peyern domicilié à
rué Cronay (au Moulin) né à
Chionens le huit Mai
mil huit cent nonante-sept fils de
Ulysse Decorges, marchand de bois et de
Clémence, née Foréster, au Moulin de Cronay

2. Courvoisier Violette Cécile
célibataire
ménagère
originaire de Donneloy domiciliée à
rué Donneloy, en Praz-Forneys née à
Donneloy le huit Mars
mil huit cent nonante-neuf fille de
Emile Benjamin Courvoisier, décédé et de
Elise, née Corthésy, sa veuve, en Praz-Forneys

Comme témoins : 1. M^{lle} Héloïse Viguerat, à Donneloy
2. M^r William Courvoisier, agriculteur, au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Donneloy, à Cronay et à Peyern
le dix Mars mil-neuf-cent-vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloy le deux Avril mil-neuf-cent-vingt-un

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Robert Decorges
Violette Decorges

Les témoins :
Héloïse Viguerat
William Courvoisier

Communiqué à l'état civil de
Peyern

L'officier de l'état civil :
H. Billaud

Registre des mariages A.

N^o 5.
 Burnand
 et
 Vittoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnand Obedore Fernand
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Bivley Magnoux domicilié à
Bivley Magnoux né à
 au dit Bivley le premier Avril
mil huit cent nonante-huit fils de
Ulysse Burnand, cafetier et de
Honorine mi Forestier, à Bivley Magnoux

2. Vittoz Cécile
 célibataire
 couturière
 originaire de Froiderille domiciliée à
Tomy née à
Tomy le trois Avril
mil huit cent nonante-huit fille de
Henri Vittoz, charon et de
Susanne Francisca mi Meillard, à Tomy

Comme témoins : 1. M. Emile Courvoisier facteur postal à
 2. M. Louis Rossier huissier municipal Donneloye

Les publications ont eu lieu à Bivley Magnoux le vingt quatre
Mars, à Froiderille le vingt six et à Tomy le vingt sept
du dix mois de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye - le neuf Avril mil neuf cent vingt
un

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Fernand Burnand
Cécile Burnand

Les témoins :

Emile Courvoisier
Louis Rossier

Communiqué aux officiers civils
 de Ursins et de Solier le Grand

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

N^o 6 + ↓
Lakud
et
David

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Lakud Jules Robert
célibataire
agriculteur
originaire de Ogens domicilié à
Bivley-Magnoux né à
Bivley-Magnoux le vingt-trois Mai
mil huit cent huitante-sept fils de
Jean dit Jules Lakud, agriculteur et de
Anna ne Perrey, à Bivley-Magnoux

2. — David Constance-Elisa
célibataire
ménagère
originaire de Corron, Ruyres et Wittboeuf domiciliée à
Bivley-Magnoux née à
Bivley-Magnoux le trois Avril
mil huit cent huitante-sept fille de
Constant David agriculteur et de
Marie Emma ne Lakud à Bivley-Magnoux

Comme témoins :
1. M. Henri Jaquier, agriculteur
2. M^{me} Isaline Jaquier, à Bivley-Magnoux

Les publications ont eu lieu à Bivley-Magnoux et à Ruyres
le vingt-quatre, à Ogens, à Corron et à Wittboeuf, le
vingt-six Mars, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le vingt-trois Avril mil neuf cent
vingt-un

Pièces déposées :
Acte de promesse de mariage,
Certificats de publication.

Les époux :

Robert Lakud
Elisa Lakud

Les témoins :

Isaline Jaquier
Henri Jaquier

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Communiqué aux officiers civils
de S^t-Georges de Ley et de Baulmes

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 4
Chuillard
et
Héritier née Lecoultre.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chuillard Jules
Veuf de Louise Lélie née Golay, des le 8 Avril 1916.
négoçant
originaire de Froiderille domicilié à
Chêne-et-Paquier né à
Froiderille le huit Novembre
mil huit cent cinquante-un fils de
Jean-Henri Chuillard et de
Jeanne Marie née Faney, décédés

2. Héritier née Lecoultre Marie Amélie
Sœur de Louis Héritier, des le 24 Janvier 1920
ménagère
originaire de Molardin - Orzens domiciliée à
Pilly (Clair Mont.) née à
au Chenit le dix-sept Août
mil huit cent soixanté-un fille de
Henri-Eugène Lecoultre et de
Julie Adeline née Audemans, décédés

Comme témoins : 1. François Billaud horloger, à Donneloye
2. Louis Rossier, huissier municipal à

Les publications ont eu lieu à Pilly le vingt Avril, à Chêne
et Paquier, Molardin - Froiderille le vingt-trois, à
Orzens le vingt-quatre du dit mois, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le deux Juin mil-neuf-cent
vingt-un.

Pièces déposées :
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Jules Chuillard
Amélie Chuillard

Les témoins :
F. Billaud
Louis Rossier

Communiqué aux officiers de l'état civil
de Pilly, Poligny Grand - Usins

L'officier de l'état civil :
F. Billaud

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

No 8.
Pittet
et
Degex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Pittet Charles-Alphonse
célibataire
agriculteur
originaire de Cronay domicilié à
rué Suscéraz Grange Decoppet né à
Cronay le Vingt-six Septembre
mil huit cent norant-quatre fils de
Alphonse-Louis Pittet, agriculteur et de
Emma Julie n^e Glauser, à rué Suscéraz

2. — Degex Berthe-Olga
célébatrice
ménagère
originaire de Trahins domiciliée à
Cronay née à
Cronay le treize février
mil huit cent norant-huit fille de
Louis-Ador Degex, agriculteur et de
Emma n^e Tahud, à Cronay

Comme témoins : } 1. Alfred Dubrit, agriculteur à Oppens
2. Henri Monneyron, Instituteur à Donnelay

Les publications ont eu lieu à Cronay, à Trahins, et à
Suscéraz, le Vingt-Mai mil-neuf-cent-vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donnelay le trois Juin mil-neuf-cent-vingt-
un

Pièces déposées :
Certificat de publication
Autorisation de l'officier de
l'état civil à Method

Les époux :
Pittet Charles.
Degex Olga Pittet

Les témoins :
Dubrit A.
H. Monneyron

Communiqué à l'état civil à
Method

L'officier de l'état civil :
J. Billaud

Registre des mariages A.

N° 9.
Bovey
et
Chervalley.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Bovey Armand
célibataire
agriculteur
originaire de Trahins et de Chancay domicilié à
Trahins né à
Trahins le vingt un Septembre
mil huit cent nonante quatre fils de
Emile Bovey, décédé et de
Clemence née Genier, sa veuve à Trahins

2. — Chervalley Louise Filma
célibataire
sans profession
originaire de Champtauraz domiciliée à
Charannes-le-Chêne née à
au delà Charannes le vingt un Mars
mil huit cent nonante cinq fille de
Justin Alphonse Chervalley, agriculteur et de
Eugénie née Chervalley, décédée à Charannes.

Comme témoins : 1. Henri Morneyron Institutur à Donneloy
2. Louis Rossier, huissier municipal au lieu

Les publications ont eu lieu à Trahins et à Chancay, vingt
à Champtauraz, le vingt un et à Charannes-le-Chêne
le vingt deux Mai mil-neuf-cent-vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

— Donneloy le trois juin mil neuf-cent-
vingt-un

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Armand Bovey
Filma Bovey

Les témoins :
H. Morneyron
Louis Rossier

Communiqué aux officiers civils
de Combremont et d'Yvonand

L'officier de l'état civil :
J. Billaud

N^o 10.
Decorges
et
Cardy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Decorges Armand
célibataire
usinier
originaire de Payerne domicilié à
Cronay né à
Cronay (au Moulin) le deux Septembre
mit huit cent norante - Sept fils de
Aimé Decorges, décédé et de
Susanne Charlotte Mathilde ne Duruz sa veuve à Cronay

2. — Cardy Amanda Valérie
célibataire
ménagère
originaire de Vuarens domiciliée à
Cronay née à
Cronay le trente-un Mai
mil huit cent norante - neuf fille de
Edouard Cardy, cordonnier et de
Emma Peytrignet ne Duruz, à Cronay

Comme témoins :
1. M^{me} Mathilde Decorges, à Cronay
2. M. Edouard Cardy au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Cronay et à Vuarens, le trois
et à Payerne, le quatre juin mil-neuf-cent-vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

— Donneloy — le vingt cinq juin mil-neuf-cent
- vingt-un -

Pièces déposées :
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Decorges.
Amanda Decorges
Les témoins :
Mathilde Decorges.
Edouard Cardy

Communiqué aux officiers civils
de Vuarens et de Payerne

L'officier de l'état civil :
J. Billaud

Registre des mariages A.

N^o 11. 77
Groux
et
Roulier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Groux Constant —
célibataire
agriculteur
originaire de Bioley Magnoux domicilié à
Bioley Magnoux né à
Bioley Magnoux — le huit Octobre
— mil huit cent nonante cinq — fils de
Lucien Alphonse Groux, agriculteur — et de
Anna née Pauli, à Bioley Magnoux —

2. — Roulier Rose —
célibataire
ménagère
originaire de Champrent domiciliée à
Quarry née à
Quarry — le Vingt huit Septembre
— mil huit cent nonante sept — fille de
Jules François Roulier, agriculteur — et de
Adèle née Ferriraz, à Quarry —

Comme témoins : 1. Mlle Florence Groux à Bioley Magnoux
2. M. Jules Roulier, agriculteur à Quarry

Les publications ont eu lieu à Bioley Magnoux le vingt cinq
à Quarry le vingt six et à Champrent le vingt
sept Juin mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

— Dorneloy le quinze Juillet mil neuf cent
— vingt un.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Constant Groux
Rose Groux

Les témoins :

Florence Groux
Jules Roulier

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Communiqué aux officiers civils
de Champrent et de Yvermand

N^o 12.
Viquerat
et
Flaction

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viquerat Edouard
célibataire
agriculteur
originaire de Cronay domicilié à
Cronay né à
Cronay le Vingt neuf Décembre
mil huit cent quatre vingt treize fils de
Jules Viquerat, agriculteur, à Cronay et de
Louise née ~~Perrand~~, décédée

2. Flaction Elise-Marie
célibataire
ménagère
originaire de Ballaigues et de l'Abergement domiciliée à
Cronay née à
Cronay le six février
mil huit cent quatre vingt dix huit fille de
Emile Flaction, agriculteur à Cronay et de
Marie née Duruz, décédée

Comme témoins : 1. Jules Flaction, agriculteur à Cronay
2. Germaine Flaction - Cronay

Les publications ont eu lieu à Cronay, le douze Août, à Ballaigues, le treize et à l'Abergement, le quatorze, du dit mois, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donné le deux Septembre mil-neuf cent
vingt-un

Pièces déposées :
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Edouard Viquerat
Elise Viquerat.

Les témoins :
Jules Flaction
Germaine Flaction

Communiqué aux officiers de l'état civil de Ballaigues et Lignerolles

L'officier de l'état civil :
L. Billaud

Registre des mariages A.

No 13.

Vindayer

et
Burdet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vindayer Paul Emile

célibataire

agriculteur

originaire de

Cronay

domicilié à

Cronay

né à

Cronay

le sept Avril

mil huit cent nonante quatre

fils de

Auguste Vindayer, agriculteur

et de

Stéline ni Martin, à Cronay

2. Burdet Adèle

célibataire

couturière

originaire de

Ursins

domiciliée à

Ursins

née à

Ursins

le vingt-sept Août

mil huit cent nonante quatre

fille de

Louis Augustin Burdet, agriculteur

et de

Aline ni Percy, à Ursins

Comme témoins :

1. M. Louis Willener, agriculteur, domiciliés
2. M^{me} Adèle Willener (les deux à Dorneloy)

Les publications ont eu lieu à Cronay, le dix huit Août, et
à Ursins, le vingt du dit mois, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dorneloy le deux Septembre mil neuf cent
vingt-un

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Vindayer Emile.

Adèle Vindayer

Les témoins :

Willener Louis

Willener Adèle.

Communiqué à l'Etat civil
à Ursins

L'officier de l'état civil :

L. Billaut

No 114.
Jaquier
et
Durussel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Jaquier Ulysse
célibataire
propriétaire
originaire de Trahins domicilié à Trahins
né à Trahins le deux février mil huit cent soixante-trois fils de

Jean-Daniel Jaquier et de Jeannette née Jaquier, décédés

2. — Durussel Gertrude dite Léa
célibataire
ménagère
originaire de Donneloye & Busy Moudon domiciliée à Donneloye née à Donneloye le quatre septembre mil neuf cent-un fille de

Sylvain Héli Durussel, hôtelier et de Rosalie née Fons à Donneloye

Comme témoins : 1. Albert Durussel, père de l'épouse
2. Julien Bezencou, agriculteur, à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Donneloye et à Trahins, le quatre et à Busy Moudon, le six novembre, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le vingt-quatre novembre mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :
acte de promesse de mariage
certificats de publication.

Les époux :
M. Jaquier
Léa Jaquier

Les témoins :
Albert Durussel
Julien Bezencou

Communiqué à l'état civil de Moudon.

L'officier de l'état civil :
E. Billand

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 15.

Prêtre

et

Braud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Prêtre Marcel
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Yvonand domicilié à
Cuarny né à
Creycovagnes le dix Décembre
mil huit cent nonante-six fils de
Fédorc Prêtre, décédé et de
Elisa née Cheralier, à Orbe

2. Braud Esther Jeanne
 célibataire
 couturière
 originaire de Cronay domiciliée à
Cronay née à
Cronay le vingt deux Avril
mil neuf cent un fille de
Kintzi Braud, décédé et de
Rosa née Duruz, à Cronay

Comme témoins :
 1. M. Alfred Flaction, agriculteur
 2. M. Germaine Flaction, à Cronay

Les publications ont eu lieu à Yvonand et à Cuarny, le dix-sept
et à Cronay, le dix huit Novembre, mil-neuf-
cent-vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donnelys le dix Décembre, mil-neuf cent-
vingt-un.

Pièces déposées :

Certificat de publication
et autorisation de l'officier
de l'état civil d'Yvonand

Les époux :

Prêtre Marcel
Prêtre Esther

Les témoins :

A. Flaction
Germaine Flaction

Communiqué à l'état civil
d'Yvonand

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

N° 16.

Patthey

et

Maire

Approuvé la rédaction
N° du mot-vingt et 8 lignes.

Par jugement du 5 octobre 1928
rendu exécutoire le 8 novembre 1928,
le Tribunal du District d'Yverdon
a prononcé la dissolution par le dé-
vorce du mariage désigné ci-contre
en vertu de l'art. 142 du C. C. S.

Il a été interdit aux deux époux
de se remarier avant l'expiration
d'une année à partir de la date
du jugement.

Donneloye le 17 janvier 1929

E. Billaud

off. d'état civil

Vu, le 7 Janvier 1922

le Préfet

Suppey



Le n° 16, de la page 104, est
celui de la dernière inscription
faite l'année 1921.

Les deux doubles du présent
registre sont conformes.

Ce que j'atteste.

Donneloye le 31 Décembre 1921



E. Billaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Patthey Emile

célibataire

agriculteur

originaire de

Fiez

domicilié à

Cronay

né à

Cronay

le quatorze Mars (1901)

mil neuf cent - ~~vingt~~ un

fils de

Louis-François Patthey, agriculteur

et de

Rosine née Resin, à Cronay

2. Maire Valentine Sanny Louise

célibataire (mineure autorisée.)

ménagère

originaire de

La Sagne, les Ponts-de-Martel et Prot-dessous

domiciliée à

Cronay

née à

Grandevant

le quinze février

mil neuf cent-trois

fille de

Fritz Emile Maire, agriculteur

et de

Sanny Marie née Dupuis, à Cronay

Comme témoins :

- 1. Fernand Maire les deux agriculteurs
- 2. Henri Patthey (domiciliés à Cronay)

Les publications ont eu lieu à Cronay, le Sept Décembre, à Fiez,
à La Sagne, aux Ponts-de-Martel, et à Rochefort le
huit Décembre de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le Vingt-neuf Décembre mil-neuf-
cent-vingt-un

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Autorisation pour l'épouse mineure
Certificats de publication.

Les époux :

Emile Patthey
Valentine Patthey

Les témoins :

Fernand Maire
Henri Patthey.

L'officier de l'état civil :

E. Billaud.

Communiqué aux officiers de l'état civil
de Fiez, La Sagne, Ponts-de-Martel
et Rochefort.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N° 1.

Mermoud

et
Cissot née Fiaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mermoud Jules Henri
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Poliez-le-Grand domicilié à
Cronay né à
Cronay le vingt-un février
mil huit cent huitante-sept fils de
M Victor Henri Mermoud, agriculteur et de
Jenny née Burdet, à Cronay

2. Cissot née Fiaux Augusta
 divorcée de Robert Louis Cissot, dès le 20 juillet 1918
 ménagère
 originaire de Granderent (Pâut), à Courret (Neuchâtel) domiciliée à
Vuarrenge (vieu Vuarrens) née à
Vuarrenge le vingt-cinq Avril
mil huit cent nonante-trois fille de
Adrien Fiaux, agriculteur et de
Olympe née Gonet, à Vuarrenge

Comme témoins :
 1. Robert Duruz, agriculteur, à Cronay
 2. Cécile Mermoud, institutrice, à Pailly

Les publications ont eu lieu à Cronay, le vingt-sept janvier, à
Poliez-le-Grand, à Granderent, à Courret et à Vuarrens, le
vingt-huit du dit mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donnelys - le dix-huit février mil-neuf-cent-
vingt-deux.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de mariage avec mention du divorce
Acte de publication de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Jules Mermoud
Augusta Mermoud
 Les témoins :
Robert Duruz
Cécile Mermoud.

Communiqué aux officiers de l'état civil
 de Poliez-le-Grand, Courret et de
Vuarrens.

L'officier de l'état civil :
J. Billaud

N^o 2. ^{v. s.}
Jaquier
Lahud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier Ernest
célibataire
chef-munier
originaire de Vucherens domicilié à
Biolley Magnoux né à
Vucherens le treize Décembre
mit huit cent nonante-sept fils de
Marius Jaquier agriculteur, à Vucherens et de
Leonie né Boray, décédée

2. Lahud Juliette Berthe
célibataire
fille de magasin
originaire de Biolley Magnoux domiciliée à
Ogens née à
Ogens le dix-sept Novembre
mit huit cent nonante-neuf fille de
Edouard Lahud boulanger et de
Thérésia Juliana né Meyer, à Ogens

Comme témoins :
1. Marius Lahud, à Ogens
2. Alice Jaquier à Biolley Magnoux

Les publications ont eu lieu à Biolley Magnoux et à Vucherens
le vingt-six Janvier et à Ogens, le vingt-sept du dit mois
de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le Vingt-deux Janvier, mil-neuf-cent
vingt-deux

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Ernest Jaquier
Juliette Jaquier

Les témoins :
Marius Lahud
Alice Jaquier

L'officier de l'état civil :
E. Billaud

Communiqué aux officiers civils
de Moudon et de S. Cierges.

Registre des mariages A.

N^o 5.
Héritier
et
Cestuz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Héritier Léon
célibataire
agriculteur
originaire de Molondin - Orzens domicilié à
Molondin né à
Molondin le diez-huit Mars

Auguste Héritier décédé fils de
Stine née Martin, sa veuve, à Molondin et de

2. — Cestuz Elise Marie
célibataire
ménagère
originaire de Cully domiciliée à
Yvonand née à
Yvonand le trente Août

William Cestuz, journalier
Louise née Burdet, à Yvonand et de

Comme témoins : 1. Charles Ferret, agriculteur à Chêne-Pâquier
2. Louis Rottier, huissier municipal à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Molondin, le vingt deux Mars
et à Orzens, à Cully et à Yvonand, le vingt trois du
dit mois, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

— Donneloye — le huit Avril mil neuf cent
— vingt deux —

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Actes de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Léon Héritier
Elise Héritier

Les témoins :
Charles Ferret
Louis Rottier

L'officier de l'état civil :
J. Billaud

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Orzens, de Cully et
de Yvonand.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

En date du 18 décembre 1934
le Département de Justice & Police du
Canton de Vaud a ordonné la rectifi-
cation de l'acte ci contre en ce sens
que l'épouse, Cestuz Elise Marie, soit
désignée comme étant originaire non
seulement de Cully, mais également
de Sarigny, Luidoux et Chesalles
d'Orn

Inscrit le 22 décembre 1934.
L'off. d'ét. civ. :
J. Billaud
Communiqué au Départ. de J. & P.

Registre des mariages A.

N^o 5.
 Labud
 et
 Curchod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Labud Emile Samuel
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Bioley-Magnoux domicilié à
Bioley-Magnoux né à
au dit Bioley le dix-neuf Septembre
mil huit cent huitante-sept fils de
Jean Gustave Labud, agriculteur et de
Rosine Batha ni David, à Bioley-Magnoux

2. Curchod Blanche
 célibataire
 couturière
 originaire de Dommartin domiciliée à
Bioley-Magnoux née à
au dit Bioley le Vingt-six Octobre
mil huit cent nonante-sept fille de
Paul-Félix Curchod, décédé et de
Louisa ni Grin, sa veuve à Bioley-Magnoux

Comme témoins :
 1. M. Louis David, agriculteur
 2. M^{me} Marguerite David à Bioley-Magnoux

Les publications ont eu lieu à Bioley-Magnoux, le vingt-huit
juin 1880 à Dommartin, le trentième du dit mois, de la présente
année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dorneloy le quatorze juillet mil-neuf-cent
= vingt-deux

Pièces déposées :
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Emile Labud.
Blanche Labud.

Les témoins :
Louis David
Marguerite David.

Communiqué à l'Etat Civil de
S. Int. de Pottens

L'officier de l'état civil :
J. Billaud

N^o 6. x
Gavillet
Wys.
et
Wys.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gavillet Edmond
célibataire
agriculteur
originaire de Poney-le-Forat et Tucherens domicilié à
Trahins né à
Lucens le premier Septembre
mil huit cent nonante six fils de
Constant Gavillet, agriculteur à Trahins et de
Alida née Centhorey, décédée

2. Wys Marie
célibataire
ménagère
originaire de Rüti F. Brunen (Berne) domiciliée à
Zuchersyl (Soleure) née à
Zuchersyl le deux Mars
mil neuf cent un fille de
Emile Wys, employé aux C.S.F. et de
Bertha née Väridel à Zuchersyl

Comme témoins :
1. M. Louis Jaquier
2. M^{me} Léa Jaquier, agriculteur, à Trahins

Les publications ont eu lieu à Trahins, à Rüti et à Zuchersyl
le dix juillet, à Tucherens le onze, à Poney-le-Forat, le douze
du dit mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donné le vingt cinq juillet mil-neuf-cent-
vingt-deux.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de publication de mariage
Certificats de publication.

Les époux :
Edmond Gavillet
Marie Gavillet.

Les témoins :
Louis Jaquier
Léa Jaquier

L'officier de l'état civil :
A. Billaud

Communiqué aux officiers de l'état civil
de Corcellat-le-Forat, de Moudon-
de Rüti F. Brunen et de Zuchersyl.

Registre des mariages A.

No 47
Varidelet
Jaggi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Varidel Emile Camille
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Peschins domicilié à
Peschins né à
Chêne et Paquier le Vingt huit Mars
mil neuf cent un fils de

Léon Varidel, agriculteur et de
Berthe Eugénie née Pochon, à Peschins

2. Jaggi Mathilde Angèle
 célibataire
 ménagère
 originaire de Gadmen (Berne) domiciliée à
Peschins née à
au Sépey le Vingt un Décembre
mil neuf cent trois fille de

Friedrich Jaggi, agriculteur et de
Lydie Julie née Monod, à Peschins

Comme témoins : 1. Friedrich Jaggi, agriculteur à Peschins
 2. Louis Rossier, huissier municipal à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Peschins, le quinze Avril, et à
Gadmen, le seize du dit mois, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le quinze Septembre - mil-neuf-
cent-vingt-deux

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
Acte de naissance de l'épouse
Autorisation des parents de
l'époux mineur
Certificats de publication

Les époux :

Camille Varidel.
Mathilde Waudel.

Les témoins :

Friedrich Jaggi.
Louis Rossier

Communiqué à l'état civil
 de Gadmen

L'officier de l'état civil :

Sp. Billaud

No 8
Krieger
et
Decorges

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Krieger Leonard
Veuf de Alice Emma née Lazard, des le vingt sept Mai
menuisier } mil neuf cent vingt deux
originaire de Romont (Fribourg) } domicilié à
Chaméaz }
Vuissens } le dix sept Novembre
mil huit cent huitante cinq } fils de
Fritz Krieger } et de
Julie née Polly, décédée }

2. Decorges Elvine
célibataire (mineure autorisée)
fille de ménage
originaire de Payerne } domiciliée à
Ogens } née à
S^t Cierges } le vingt huit février
mil neuf cent trois } fille de
Emile Decorges, ouvrier agricole } et de
Bertha née Otth, à Ogens }

Comme témoins : } 1. Emile Decorges agriculteur
} 2. Bertha Decorges à Ogens

Les publications ont eu lieu à Chaméaz, à Payerne, et à Romont
le vingt six, et à Ogens, le vingt sept Septembre mil neuf
cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloy le seize Octobre mil neuf cent
= vingt deux.

Pièces déposées :

Acte de mariage Krieger-Lazard
Acte de décès Alice Emma née Lazard
Acte de promesse de mariage
Acte de naissance de l'épouse
Consentement des parents de l'épouse
mineure

Les époux :

Krieger Leonard
et
Elvine Krieger

Les témoins :

Emile Decorges
Bertha Decorges

Communiqué aux officiers de l'état civil
de Payerne, Romont, et S^t Cierges

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

Registre des mariages A.

N^o 9. ✕ ✕
 Boray
 et
 Chuillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boray Paul Emile
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Démoret & d. Chancéaz domicilié à
Démoret né à
Démoret le deux juin
mil huit cent huitante-trois fils de
Félix Boray et de
Jenny née Pettes, décédés.

2. Chuillard Julie Emma
 célibataire
 ménagère
 originaire de Froiderille domiciliée à
Démoret (en Feimerin) née à
Granges & Grey le Vingt huit Mars
mil huit cent Septante-neuf fille de
François Chuillard, décédé et de
Julie née Estoppey sa veuve à Démoret

Comme témoins :
 1. M. Maurice Reubi, conducteur à Uverdon
 2. Louis Rossier, huissier municipal à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Démoret & à Chancéaz, le huit
Septembre & à Froiderille le douze du dit mois de la
présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le Vingt-un Octobre mil neuf cent
vingt deux

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Emile Boray
Emma Boray

Les témoins :
Maurice Reubi
Louis Rossier

Communiqué à l'état civil
de Bottens.

L'officier de l'état civil :
L. Billaud

N^o 10.

Lidoux

et
Barraud née Antony

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Lidoux Edmond _____
 célibataire _____
 pierriste _____
 originaire de Villars-le-Comte _____ domicilié à
Cronay _____ né à
la Mauquittaz (Yronand) le sept Décembre _____
 mil huit cent nonante-cinq _____ fils de
Ernest Lidoux, à Cronay _____ et de
Caroline née Marel, décédée _____

2. — Barraud née Antony Anna-Ida _____
 Sœur de Charles Eugène Emile Barraud, des le 8 Septembre
tenancière de café _____ } 1921.
 originaire de Villars-Vicreclin et de Rossenges _____ domiciliée à
Cronay _____ née à
Giez _____ le vingt-trois juillet _____
 mil huit cent - huitante-un _____ fille de
Jean Antony, à Granges Marand _____ et de
Marie Angelique née Genoud, décédée _____

Comme témoins : } 1. Emile Maccabey, agriculteur, à Cronay _____
 } 2. Lucie Pehud, Angère, à Dorneloye _____

Les publications ont eu lieu à Cronay le seize Octobre, à Villars-Vicreclin et à Rossenges le dix-huit, et à Villars-le-Comte le dix-huit du dit mois, de la présente année. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Dorneloye _____ le trois Novembre mil-neuf-cent-
 _____ vingt-deux. _____

Pièces déposées :
Acte de naissance de l'époux
Acte de mariage Barraud Antony
Acte de décès de Eugène Barraud
 { V.D.A.V. f.
Acte de publication de mariage
Certificat de publication

Les époux :
Edmond Lidoux
Ida Lidoux

Les témoins :
Emile Maccabey
Lucie Pehud

Communiqué aux officiers de l'état civil
 de Boffens, de Moudon et de Dornoy

L'officier de l'état civil :
J. Billaud


Registre des mariages A.

N^o 11.Jaquier
et
Piol.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier Aimé
 Veuf de Eugénie n^e Viet, des le vingt janvier mil-
 agriculteur et syndic _____ neufcent vingt _____
 originaire de Demoret, Moudon et Brenles _____ domicilié à
 Prahins _____ né à
 Prahins _____ le Vingt sept Mars _____
 mil huit cent huitante-sept _____ fils de
 Auguste Jaquier _____ et de
 Julie n^e Burdet, décédée _____

2. Piol Marie Renée
 célibataire _____
 négociante _____
 originaire de Chierens _____ domiciliée à
 Prahins _____ née à
 Prahins _____ le Vingt-un Décembre _____
 mil huitcent huitante-sept _____ fille de
 Louis Piol, agriculteur _____ et de
 Adèle n^e Jaquier, à Prahins _____

Comme témoins :
 1. M^r Louis Piol, agriculteur à Prahins
 2. M^r Edouard Jaquier négociant à Prahins

Les publications ont eu lieu à Prahins et à Demoret, le quinze
 à Moudon, à Brenles et à Chierens, le dix-sept
 Novembre, de la présente année _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donné le Vingt Novembre mil-neuf cent
 vingt-deux

Pièces déposées :

Acte de promette de mariage
 Acte de décès de Eugénie n^e Viet
 Certificats de publication

Les époux :

Aimé Jaquier
 Renée Jaquier

Les témoins :

L. Piol
 Ed. Jaquier

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

Communiqué aux officiers de l'état civil
 de Moudon, de Lucens, et de
 St-Georges.

No 19.
Varidel
et
Terrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Varidel Maurice
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Pralins & de Chancy domicilié à
Niedens (Yvonand) né à
Niedens le vingt trois Mai
mit huit cent nonante-cinq fils de
Eugène Varidel, agriculteur et de
Lina née Gotthaus à Niedens

2. Terrin Rose
 célibataire
 ménagère
 originaire de Pailly domiciliée à
Pailly née à
Pailly le vingt quatre Avril
mit huit cent nonante-trois fille de
Aimé Terrin, décédé et de
Adèle née Mermoud, à Pailly

Comme témoins :
 1. Gustave Terrin
 2. Suzanne Perrin (agriculteurs à Pailly)

Les publications ont eu lieu à Yvonand, le vingt trois Novembre
 à Pailly, à Pralins & à Chancy, le vingt quatre du dit
mois, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le vingt huit Décembre mit neuf cent
vingt deux.

Pièces déposées :

Certificat de publication
& autorisation de l'état civil
de Yvonand.

Les époux :

Maurice Varidel,
Rose Varidel

Les témoins :

Gustave Terrin
Suzanne Perrin

L'officier de l'état civil :

L. Billaut

Communiqué à l'état civil de
Yvonand & de Yverrens.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 13. ++

Martin

et

Bolomey née Nobs Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Martin Emile
 Veuf de Elvire Ida née Tache (de l'19 Décembre 1918)
 agriculteur
 originaire de Chapelle, Neyruz & Vuarrens domicilié à
Cronay né à
Cronay le vingt huit Mai
mit huit cent septante quatre fils de
Jean-François Marten et de
Catherine née Duruz, décédée.

2. — Bolomey née Nobs Elise
 Sœur de Alexis Frédéric Bolomey (de l'14 Août 1917)
 ménagère
 originaire de Sarigny & de Forel domiciliée à
Gossens née à
Sarigny le vingt cinq Mai
mit huit cent nonante fille de
Emile Nobs, décédé et de
Sophie née Diserens, sa veuve, à Sarigny

Comme témoins :
 1. Louis Rossier huissier municipal } à Donneloye
 2. Armand Viquerat agriculteur }

Les publications ont eu lieu à Cronay le quatre Décembre, à Gossens et à Sarigny le cinq, à Forel, à Chapelle et à Vuarrens le six, à Neyruz le sept du dit mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le vingt huit Décembre mil-neuf-
cent-vingt-deux

Pièces déposées :

Acte de publication de mariage
Certificats de publication.

Les époux :

Emile Martin
Elise Martin

Les témoins :

Louis Rossier
Armand Viquerat,

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Le N° 13, de l'année 1922, est à page 117 la dernière inscrite.
 Signée faite.

Les deux doubles sont conformes.
 Ce que je certifie.

Donneloye le 31 Décembre 1922



J. Billaud

Communiqué aux officiers de l'état civil
 de S. Ligeres, Genepy, Vuarrens
Sarigny, Forel & Ursins

No 1. ^{et}
Bourgeois

Imhof.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Bourgeois Paul Henri
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Chêne et Paquier domicilié à
Chêne et Paquier né à
au dit lieu le vingt-un Avril
mil huit cent nonante-huit fils de
Héli Bourgeois, agriculteur et de
Elise née Collenbach, à Chêne et Paquier

2. — Imhof Bertha Rose, Elise
 célibataire
 ménagère
 originaire de Hollenbach 7, Büchen (Berne) domiciliée à
Chêne et Paquier née à
Arissoules le vingt-un Mai
mil neuf cent un fille de
Jacques-François Imhof, décédé et de
Elise-Lina née Michoud, à Chêne et Paquier

Comme témoins : } 1. M^{lle} Marguerite Bourgeois, domiciliée à
 } 2. M^r William Pochon (Chêne et Paquier).

Les publications ont eu lieu à Chêne et Paquier, et à
Schwarzenegg (Berne), le vingt-sept Janvier mil neuf cent
vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dorneloye le dix-sept février mil neuf cent
vingt-trois.

Pièces déposées :
Acte de promesse de mariage
Actes de naissance des époux.
Certificats de publication

Les époux :
Bourgeois Paul.
Rose Bourgeois

Les témoins :
Bourgeois Marguerite
Pochon William

Communiqué à l'Etat civil
de Schwarzenegg.

L'officier de l'état civil :
L. Billaud

Registre des mariages A.

N^o 2
Vallon
et
Jaquierzy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vallon William
célibataire
agriculteur
originaire de Molondin domicilié à
Molondin né à
Molondin le huit Mars
mil huit cent nonante trois fils de
Adeli Vallon, agriculteur et de
Celine née Grogny, à Molondin

2. Jaquierzy Cecile Fuita
célibataire
ménagère
originaire de Démoret, Pichins, Moudon & Brenles domiciliée à
Démoret née à
Démoret le neuf février
mil huit cent nonante neuf fille de
Jadrien Jaquierzy, agriculteur et de
Marie Mais Léontine née Fars, à Démoret

Comme témoins : 1. Robert Vuagniaux
2. Albertine Vuagniaux { à Mejory

Les publications ont eu lieu à Molondin, à Démoret et à Pichins
le dix Mars, et à Moudon & Brenles, le douze du dit
mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dorneloy le douze Avril mil neuf-cent
vingt-trois.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

W. Vallon.
J. Vallon.

Les témoins :

P. Vuagniaux
J. Vuagniaux

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

Communiqué aux officiers de
l'état civil, de Moudon & de
Luccens.

N° 3
Fidouze
et
Cacheron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Fidouze Gustave
célibataire
mécanicien
originaire de Fôrel & Lucens domicilié à
Orbe (rue du Château) né à
Molardin le vingt cinq Novembre
mil huit cent nonante deux fils de
Jacques Fidouze et de
Céline ni Cacheron, décédée

2. — Cacheron Berthe Ida
célibataire
couturière
originaire de Molardin domiciliée à
Molardin née à
Yvonand le vingt-neuf Juin
mil huit cent nonante six fille de
Lucien Cacheron, cantonné à Molardin et de
Aline Léa ni Ceralley, décédée

Comme témoins :
1. Lucien Cacheron, cantonné à Molardin
2. Edouard Mouton, mécanicien à Orbe

Les publications ont eu lieu à Orbe, le vingt-six, à Fôrel, le
vingt-sept, et à Molardin, le vingt-huit février, de la
présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

— Dorneloy — le quatorze Avril mil neuf cent —
vingt-trois —

Pièces déposées :
Certificat de publication
Autorisation de l'état civil d'Orbe

Les époux :
G. Fidouze
B. Fidouze

Les témoins :
L. Cacheron
Ed. Mouton

Communiqué aux officiers civils
d'Orbe & de Lucens.

L'officier de l'état civil :
L. Billaud

Registre des mariages A.

No 14 x v
Rouge
et
Viquerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Rouge Ernest —
célibataire
employé aux E. L.
originaire de Lausanne domicilié à
Lausanne né à
Epalinges le seize Avril
mil huit cent nonante-six fils de
Louis Théophile Rouge, décédé et de
Emma Louise Eugénie née Rebours à Lausanne —

2. — Viquerat Cécile Marie —
célibataire
ménagère
originaire de Bronay domiciliée à
Genève née à
Bronay le Vingt-un Mai
mil huit cent nonante-quatre fille de
Aimé Viquerat, agriculteur et de
Fanny née Péroz à Bronay —

Comme témoins :
1. M. Jules Pin, entrepreneur à Genève
2. M^{me} L. Pin aussi à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Genève le
vingt-trois et à Bronay, le vingt-quatre Mars mil
neuf-cent-vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

— Donneloy le dix-neuf Avril mil-neuf-cent-
vingt-trois. —

Pièces déposées :
Certificat de publication
Autorisation de l'état civil
de Lausanne

Les époux :

E. Rouge
Cécile Rouge

Les témoins :

Jules Pin
L. Pin

Communiqué à l'état civil de
Lausanne et Genève

L'officier de l'état civil :

J. Billand

N° 5. x x
Basset
et
Totterat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Basset Aimé Alfred
célibataire
Infirmier
originaire de Goumoëns la-Ville domicilié à
Trilly (Cery.) né à
Mézery le vingt-neuf février
mil huit cent nonante-six fils de
Alfred Basset, agriculteur à Mézery et de
Méry Charlotte née Jaquier, décédée

2. — Totterat Yvonne Clémence
célibataire
ménagère
originaire de Mézery domiciliée à
Mézery née à
Combremont-le-Petit le vingt-deux Septembre
mil neuf cent un fille de
Ernest Totterat, agriculteur et de
Céline née Crolliet à Mézery

Comme témoins : } 1. Basset René, de Marc.
2. Totterat Ernest, agriculteur à Mézery

Les publications ont eu lieu à Trilly le sept Mai, à Mézery et à
Goumoëns-la-Ville, le huit Mai mil neuf cent-vingt-trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Domeloze le vingt-deux Mai, mil-neuf-cent-
vingt-trois.

Pièces déposées :
Certificats de publication
Autorisation de l'état civil
de Cant. de Romanel.

Les époux :
Basset Aimé
Basset Yvonne
Les témoins :
Basset René
Totterat Ernest.

Communiqué à l'état civil de
Romanel & Echallens.

L'officier de l'état civil :
P. Billaud

Registre des mariages A.

No (n.
Weber
et
Aubert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber Paul Alfred
célibataire
agriculteur
originaire de Fräschels (Fribourg) domicilié à
Chêne - Paquier né à
vicin Uvonand le vingt trois juin
mil huit cent nonante sept fils de
Gottfried Weber agriculteur et de
Élise née Tacheron, à Chêne - Paquier

2. Aubert Marie-Félicie
célibataire
ménagère
originaire de S'-Georges - de l'Abbaye domiciliée à
Roray née à
S'-Georges le dix-huit avril
mil huit cent nonante six fille de
Jean Marc Aubert, décédé et de
Eugénie Marie Ambroisine née Renaud, sa veuve, à S'-Georges

Comme témoins :
1. Constant Weber, agriculteur à Roray
2. Louis Rossier, huissier municipal, à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Chêne - Paquier et à l'Abbaye, le
onze Mai, à Roray, à Fräschels, et à S'-Georges, le douze Mai
mil-neuf-cent-vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le deux juin mil-neuf-cent-vingt-trois.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Actes de promesses de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Weber Alfred
Weber Marie

Les témoins :

Weber Constant
Louis Rossier

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Communiqué aux officiers de l'état civil
de Roray, de Conqirad, de l'Abbaye
et S'-Uvonand.

N^o 7
Basset
et
Guin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Basset Arnold
célibataire
boulangier
originaire de Goumoëns-la-Ville domicilié à
Méjery né à
Donneloye le vingt-un Mars
mil huit cent nonante-sept fils de
Marc Aimé Basset et de
Marie Hélène veuve Resin, à Méjery

2. Guin Anna Adrienne
célébatari
ménageri
originaire de Gressy & de Belmont domiciliée à
Méjery née à
Belmont le sept Avril
mil huit cent nonante-huit fille de
Alphonse Guin, journalier et de
Alice veuve Gillieron, à Belmont

Comme témoins :
1. René Basset, à Méjery
2. Louis Bossier à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Méjery, le vingt-deux, à Goumoëns-la-Ville, le vingt-trois et à Gressy & Belmont, le vingt-quatre Mai, mil neuf-cent-vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le huit juin mil-neuf-cent-vingt-trois.

Pièces déposées :
Acte de naissance de l'épouse
Note de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Arnold Basset
Anna Basset.

Les témoins :
René René
Bossier Louis

Communiqué aux officiers de l'état civil de Échallens & de Belmont

L'officier de l'état civil :
J. Billaud

N° 8

Oberli

et
Chautems

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oberli Marc Henri
 célibataire
 boulanger
 originaire de Litzelflüh (Bern) domicilié à
Molardin né à
Rances le trois janvier
mil huit cent nonante quatre fils de
Adolphe Oberli, décédé et de
Anna Julie née Rouiller, à Yverdon

2. Chautems Lucie Marie
 célibataire (mineure autorisée)
 ménagère
 originaire de Champrent domiciliée à
Champrent née à
Champrent le vingt quatre (Décembre)
mil neuf cent trois fille de
Louis Chautems, agriculteur et de
Marie Louise Elise née Reyron, à Champrent

Comme témoins :
 1. Gustave Dugon, mécanicien à Yverdon
 2. Paul Oberli, employé au C.F.F. à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Molardin, le neuf, à Champrent
 et à Litzelflüh, le onze Mai, mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le quinze juin mil neuf cent vingt trois

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
 Actes de promesse de mariage
 Autorisation des parents de
 l'épouse mineure
 Certificats de publication

Les époux :

Oberli Marc
Lucie Oberli

Les témoins :

Dugon Gustave
Oberli Paul

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Rectification

En date du 21 novembre
 1960, le Département de
 Justice - Police du Canton
 de Vaud a redonné la
 rectification de l'acte
 ci contre en ce sens que
 l'épouse soit désignée comme
 étant née le 24
 septembre 1903 et
 non le 24 décembre 1903
 Inscriit le 30 nov. 1960

Billaud
 of. et. civil.

Communiqué à l'état civil de
Champrent et Litzelflüh

No 9 +
Boray
et
Dauthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Boray Edmond Louis
célibataire
agriculteur
originaire de Demoret & Chancaz
Demoret domicilié à
Demoret né à
le vingt neuf Décembre
mil huit cent nonante sept
fils de
Alexis Boray, agriculteur à Demoret
et de
Bertha née Rahud, décédée

2. — Dauthe Eglantine
célibataire, mineure autorisée
ménagère
originaire de Gossens
Rahud domiciliée à
Bronay née à
le premier Novembre
mil neuf cent quatre
fille de
Louis Dauthe, maréchal
et de
Jeanne Marguerite Mathilde née Liardon, à Bronay

Comme témoins :
1. Emile Boray, agriculteur à Demoret
2. Louis Rossier, huissier municipal, à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Demoret, à Chancaz, à Rahud, le dix sept et à Gossens, le vingt huit, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le huit Septembre mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :
Acte de promesse de mariage
autorisation p^r l'épouse mineure
Certificats de publication

Les époux :
Boray Edmond
Boray Eglantine

Les témoins :
Emile Boray
Louis Rossier

Communiqué à l'état civil à
Urbin

L'officier de l'état civil :
F. Billaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Nu, le 24 Octobre 1923
de l'officier
F. Billaut

N° 10
Garillet
et
Martignier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Garillet Ulysse Daniel
celibataire
agriculteur
originaire de Teney-le-Jorat et de Fuchersens domicilié à
Donneloye né à
Bussy-Moudon le vingt Juin
mil huit cent nonante-trois fils de
Jean Garillet, agriculteur et de
Clementine née Lagnaz, à Donneloye

2. Martignier née Carrard Esther
divorcée de Arwald Louis Martignier, dès le vingt-un Octobre
couturière { mil-neuf-cent-dix-neuf
originaire de Éclépens et de Vaulion domiciliée à
Yverdon née à
Ogens le vingt-cinq Mars
mil huit cent nonante-cinq fille de
Jean Louis Carrard, décédé et de
Élise Desarzens, sa veuve à Penthelaz

Comme témoins : 1. Louis Rossier, huissier municipal
2. Arnold Bezencon, municipal, à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Donneloye, à Yverdon, à Éclépens,
à Vaulion le vingt-deux Octobre, à Fuchersens le vingt-
trois et à Teney le vingt-quatre du dit mois, de la présente
année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le seize Novembre mil-neuf-cent-
vingt-trois.

Pièces déposées :
Akte de naissance de l'époux
Akte de mariage de l'épouse
& divorcée.
Akte de promesse de mariage
Certificats de publication.

Les époux :
Ulysse Garillet
Esther Garillet
Les témoins :
Louis Rossier
Arnold Bezencon

Communiqué aux officiers de l'état civil
de Yverdon Moudon, La Sarraz
Corcelles-le-Jorat et Vaulion.

L'officier de l'état civil :
J. Billaud

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d.

No 11.
Viquerat
et
Vienet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Viquerat Armand
célibataire
agriculteur
originaire de Donneloye domicilié à
Donneloye né à
Donneloye le quatre Mars
mil huit cent norante-sept fils de
Louis Viquerat, décédé et de
Nancy née Ballif, sa veuve, couturière à Donneloye

2. Vienet Yvonne
célibataire
couturière
originaire de Concise domiciliée à
Démoret née à
Démoret le six Août
mil huit cent norante-cinq fille de
Eugène Vienet, décédé et de
Louise Julie née Crisinel, sa veuve, négociante à Démoret

Comme témoins :
1. Madame Eich-Otto Marcelle, coiffeuse à Bâle
2. Louis Rossier, huissier municipal, à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Donneloye, à Démoret, et à
Concise, le six Novembre, de la présente année,

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le vingt trois Novembre mil-neuf-
cent-vingt-trois.

Pièces déposées :
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Armand Viquerat
Yvonne Viquerat

Les témoins :
Marcelle Eich-Otto
Louis Rossier

Communiqué à l'Etat Civil
de Concise

L'officier de l'état civil :
P. Billaud

Registre des mariages A.

N^o 19.

Durussel

et
Rosset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel William
 célibataire
 charpentier
 originaire de Donneloye & d. Bussy/Moudon domicilié à
Donneloye né à
Donneloye le dis-sept Jours
mil huit cent nonante-neuf fils de
Julien Durussel, agriculteur et de
Hélène Chérie née Gabrèll, à Donneloye

2. Rosset Louise Lucie
 célibataire
 couturière
 originaire de Genève & d. Chigny domiciliée à
Donneloye née à
Donneloye le sept juillet
mil neuf cent un fille de
François Samuel Rosset, agriculteur et de
Marie Françoise née Roussy à Donneloye

Comme témoins :
 1. René Durussel, agriculteur à Donneloye
 2. Louis Rosset, huissier municipal au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Donneloye le vingt six
Genève & à Chigny le vingt sept et à Bussy le vingt
huit Novembre, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le quatorze Décembre mil-neuf
cent-vingt-trois.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Durussel William
Louise Durussel.

Les témoins :

René Durussel
Louis Rosset

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Communiqué aux officiers de l'état.
Ceris, de Genève, Vufflens et
Moudon.

N^o 13.
 Perret
 et
 Besson.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret Georges-Charles
 célibataire
 agriculteur
 originaire de La Sagne (Neuchâtel) domicilié à
Molondin né à
Mauborget le vingt-cinq Octobre
 mil huit cent vingt-quatre fils de
Jules Henri Perret, décédé et de
Marie née Bissat, à Molondin

2. Besson Yvonne-Blanche
 célibataire
 ménagère
 originaire de Creytorrens domiciliée à
Démoret née à
Combremont-le-Grand le trois Mai
 mil neuf cent un fille de
Albert Besson, agriculteur et de
Jenny Rosine née Gilliard, à Démoret

Comme témoins :
 1. William Héritier, agriculteur, à Molondin
 2. Albert Besson, agriculteur à Démoret

Les publications ont eu lieu à Molondin, à Démoret, à La Sagne, le dix Décembre et à Creytorrens, le onze du dit mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le vingt-neuf Décembre mil-neuf-
cent-vingt-trois.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

G. Perret
Yvonne Perret

Les témoins :

W. Héritier
A. Besson

Communiqué à l'état civil de
La Sagne & de Combremont-le-Grand.

L'officier de l'état civil :

A. Billaud

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 14.
Billaud
et
Vagnières

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Billaud Marcel
célibataire
agriculteur
originaire de Donneloye domicilié à
Donneloye né à
Donneloye le trois Octobre
mil neuf cent fils de
Paul Billaud, agriculteur et de
Rose Louise née Duruz, à Donneloye

2. — Vagnières Rachel Renée
célibataire
ménagère
originaire de Sey et de Rucyres domiciliée à
Naz née à
Naz le premier Mars
mil neuf cent quatre fille de
Louis Vagnières, décédé et de
Elisa née Richardet, à Naz

Comme témoins : 1. M. le pasteur D. Rosset, à Donneloye
2. William Durussel Charpentier à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Donneloye, le vingt-neuf Novembre
et à Sey, à Rucyres et à Naz, le premier Décembre
de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le vingt-neuf Décembre mil-neuf-
cent-vingt-trois

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Autorisation p. l'épouse mineure
Certificats de publication

Les époux :
Marcel Billaud
Renée Billaud.
Les témoins :
Don. Rosset
Durussel William

Communiqué à l'état civil de Sey

L'officier de l'état civil :
S. Billaud

Le N° 14, de la page 131
est celui de la dernière
inscription faite l'année 1923
Les deux doubles sont conformes
Ce que j'atteste
Donneloye le 31 Décembre 1923



S. Billaud
Officier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 1. **
Jaquier
et
Gilgen.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Jaquier Paul
célibataire
boulangier
originaire de Goumviens-la-Ville domicilié à
Donneloye né à
Molondin le Vingt-cinq Janvier
mil neuf cent deux fils de
Jules Jaquier, décédé et de
Clémence née Morattel, sa veuve, à Charannes-le-Chêne

2. — Gilgen Alice
célibataire
originaire de Wahlem (Berne) domiciliée à
Donneloye née à
Donneloye le Vingt-deux Août
mil neuf cent deux fille de
Ulrich Gilgen, agriculteur et de
Anna née Gerber, à Donneloye

Comme témoins : 1. M^r Franz Martin négociant à Donneloye
2. M^le Rose Gilgen à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Donneloye et à Schwarzenbourg
le sept Janvier et à Goumviens-la-Ville le huit du dit mois
de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

— Donneloye — le Vingt-trois Janvier mil neuf
cent-vingt-quatre. —

Pièces déposées :
Acte de publication de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Paul Jaquier
Alice Jaquier

Les témoins :
Franz Martin
Rose Gilgen

L'officier de l'état civil :
J. Billaud

Communiqué à l'état civil
de Wahlem & Schallens

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 2. -
Barraud
et
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barraud Aimé André
celibataire
agriculteur
originaire de Villars-Ciercelin et de Rossenges domicilié à
Demoret né à
Villars-Ciercelin le vingt-neuf Mars
mil huit cent nonante-quatre fils de
Aimé Barraud et de
Emma ni Freymond, décédés

2. Chevalley Alice Léa
celibataire
ménagère
originaire de Champtauroz domiciliée à
Champtauroz née à
Champtauroz le onze Mars
mil huit cent nonante-quatre fille de
Jules Edouard Chevalley, agriculteur et de
Sophie Fanny ni Chevalley, de Champtauroz

Comme témoins :
1. Robert Chevalley, agriculteur de Champtauroz
2. Anais Gilliard, de Combremont-le-Grand

Les publications ont eu lieu à Demoret, le quatre février, à
Villars-Ciercelin, à Rossenges et à Champtauroz, le
cinq du dit mois de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le vingt-trois février mil-neuf
cent-vingt-quatre.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Aimé André Barraud.
Léa Barraud.

Les témoins :

Robert Chevalley
Anais Gilliard.

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Communiqué aux officiers civils
de Bottens, de Moudon et de
Combremont-le-Grand

N^o 3.
Gaberell
et
Tacheron.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaberell Oscar Emile
célibataire
agriculteur
originaire de Hauterive (Morat, Fribourg) domicilié à
Molardin né à
Hauterive Combemont-le-Grand le neuf Septembre
mil huit cent nonante cinq fils de
Daniel Gaberell et de
Elisa Constance ni Cheralley, décédée

2. Tacheron Ruth Isabelle
célibataire
ménagère
originaire de Molardin domiciliée à
Molardin née à
Molardin le quatre Décembre
mil neuf cent trois fille de
Lucien Tacheron et de
Aimée Léa ni Cheralley, décédée

Comme témoins :
1. Denis Tacheron, boulanger à Lausanne
2. Gustave Pidoux, mécanicien à Orbe.

Les publications ont eu lieu à Molardin le quinze, et à
Hauterive le dix huit février, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dorneloye le sept Mars mil neuf cent
vingt quatre
Les époux :

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Oscar Emile Gaberell

Ruth Isabelle Gaberell

Les témoins :

Denis Tacheron

G. Pidoux

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Communiqué à l'état civil
de Morat.

Registre des mariages A.

N^o H. 47
 Cacheron
 et
 Dutoit née Jordan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cacheron Emile
 veuf de Alice née Guex, dis le 26 Avril 1911
 agriculteur
 originaire de Molondin domicilié à
 Molondin né à
 Molondin le vingt quatre Novembre
 mil huit cent septante-trois fils de
 Jean-Pierre Cacheron et de
 Isoline née Guillet, décédés

2. Dutoit née Jordan Maria Pauline
 divorcée de Louis Daniel Dutoit (dis le 17 février 1921)
 ménagère
 originaire de Charannes-Moudon, Chesalles & Moudon domiciliée à
 Molondin née à
 Lussy (Fribourg) le six Novembre
 mil huit cent septante-deux fille de
 Joseph-Eloi Jordan et de
 Marie Magdeleine née Despond, décédés

Comme témoins :
 1. Jules Enguel, journalier &
 2. Marie Enguel née Dutoit Molondin

Les publications ont eu lieu à Molondin, le vingt-un, à
 Moudon, Charannes & Chesalles, le vingt deux, janvier
 de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ornelay le quinze Mars mil-neuf-cent-
 vingt-quatre.
 Les époux :

Pièces déposées :
 Acte de promesse de mariage
 Acte de décès de Alice née Guex
 Acte de mariage Dutoit Jordan
 (avec mention du divorce)
 Certificats de publication.

Emile Cacheron
 Apolline Cacheron

Les témoins :

Enguel Jules
 Enguel Marie

Communiqué à l'état civil
 de Moudon & Lucens

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

N^o 5.
Ozelle
et
Bron.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Ozelle Alcide Robert
célibataire
agriculteur
originaire de Bercher, Rueyres & Offens domicilié à
Prahins né à
Prahins le Vingt sept Mars
mil neuf cent cinq fils de

Ulysse Jules Ozelle, agriculteur et de
Lucie ni Freymont, à Prahins

2. — Bron Hermance Marie
célébatain
ménager
originaire de S^t Saphorin (Larava) domiciliée à
Corrençon, rieu S^t Cierges née à
Mézery le quinze Mars
mil neuf cent quatre fille de

Constant Bron, décédé et de
Lina ni Cacheron, à Mézery

Comme témoins : } 1. Georges Dizerens
2. Marie Dizerens } les deux domiciliés à Prahins

Les publications ont eu lieu à Prahins, le dix sept à S^t Cierges, &
Bercher, à Rueyres et à Offens, le dix huit, et à S^t Saphorin
le dix neuf Mars, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le seize Avril mil neuf cent vingt
quatre.

Pièces déposées :
Acte de publication de mariage
Autorisation du père de l'époux mineur
Certificat de publication

Les époux :
Ozelle Alcide
Ozelle Hermance

Les témoins :
Dizerens Georges
Dizerens Marie

Communiqué aux officiers de l'état civil
de S^t Cierges, de Féy, d'Urins, & de
S^t Saphorin.

L'officier de l'état civil :
L. Billaudy

Registre des mariages A.

N° 6.
Ferrin
et
Guidoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferrin Robert Alfred
célibataire
employé au C. d. fer Y. S. E.
originaire de Charannes-l.-Chêne domicilié à
Baulmes né à
Villars-Mendraz le quinze janvier
mil huit cent nonante-cinq fils de
Émile Ferrin, décédé et de
Cécile née Jordan, à Penthièraz

2. Guidoux Wilma
célébatare
ménagère
originaire de Bronay domiciliée à
Bronay née à
Bronay le vingt quatre juillet
mil huit cent huitante-neuf fille de
Alexis Jean Guidoux, agriculteur et de
Nancy Julie née Krieger, à Bronay

Comme témoins :
1. Jules Dupuis, charpentier à Donneloy
2. Augustine née Guidoux, à Bronay

Les publications ont eu lieu à Charannes-l.-Chêne, à Bronay
et à Baulmes, le vingt-sept Mars, mil-neufcent-vingt-
quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloy le dix-neuf Avril, mil-neufcent
vingt-quatre

Pièces déposées :
Certificat de publication
Autorisation de l'état civil
de Baulmes

Les époux :

Robert Ferrin
Wilma Guidoux

Les témoins :

Jules Dupuis
Guidoux Augustine

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Communiqué à l'état civil de
Baulmes et Yvonand.

No 7. 14
 Duruz
 et
 Mermoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Duruz Robert
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Bronay domicilié à
Bronay né à
Bronay le Vingt-six Octobre
 mit huit cent nonante-un fils de
Julien Duruz, décédé
 et de
Marie ni Nobs, sa veuve, à Bronay

2. — Mermoud Cécile Berthe Jenny
 célibataire
 Institutrice
 originaire de Poliez-le-Grand domiciliée à
Pailly née à
Bronay le Vingt-sept Décembre
 mit huit cent nonante-quatre fille de
Victor Henri Mermoud
 et de
Jenny ni Burdet, à Bronay

Comme témoins :
 1. Edouard Duruz Keller, employé à Tréle
 2. Jules Mermoud, agriculteur à Bronay

Les publications ont eu lieu à Bronay, le dix-sept, à Pailly et à Poliez-le-Grand, le dix-huit Mars, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloy le dix-neuf Avril, mil-neuf-cent-
vingt-quatre
 Les époux :

Pièces déposées :
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Robert Duruz
Cécile Duruz

Les témoins :
Edouard Duruz Keller
Jules Mermoud

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Communiqué à l'état civil de
Poliez-le-Grand et Trarrens

Registre des mariages A.

N^o 8.
Chevalley
et
Lellaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Paul
célibataire
officier de l'armée du Salut
originaire de Champtauroz domicilié à
Château d'Oex né à
Tomy (en Fretaz) le deux juin
mil huit cent nonante six fils de
Julien Chevalley, agriculteur et de
Marie née Nussbaum, à Tomy

2. Lellaux Hélène-Elisa
célibataire
officière de l'Armée du Salut
originaire de Tomy domiciliée à
Lausanne née à
Tomy le vingt neuf Mars
mil huit cent nonante trois fille de
Auguste Lellaux, agriculteur et de
Rose-Jenny née Poget, à Tomy

Comme témoins :
1. François Billaud, horloger à Doumlezy
2. Louis Rossier, huissier municipal

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex le quinze, à Lausanne
le seize, à Champtauroz et à Tomy le dix sept Avril, de
la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Doumlezy le quatorze Mai mil neuf cent
vingt quatre.

Pièces déposées :
Certificats de publication
Autorisation de l'état civil
de Château-d'Oex

Les époux :

P. Chevalley
H. Chevalley.

Les témoins :

F. Billaud
Louis Rossier

L'officier de l'état civil :

F. Billaud

Communiqué à l'état civil de
Château d'Oex, de Lausanne
de Courbrennon et d'Urseren

N^o 9.
Duruz
et
Mornier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Duruz Aimé Théophile _____
célibataire _____
boucher _____
originaire de Cronay _____ domicilié à _____
Cronay _____ né à _____
Cronay _____ le vingt six Mars _____
_____ mil neuf cent _____ fils de _____
Henri Duruz, cantonnier _____ et de _____
Fanny Constance nee Tahud, à Cronay _____

2. — Mornier Jeanne Alice _____
célibataire _____
couturière _____
originaire de Dombesson (Neuchâtel) _____ domiciliée à _____
Cronay _____ née à _____
Bienne _____ le treize Décembre _____
_____ mil neuf cent un _____ fille de _____
Ami Mornier, décédé _____ et de _____
Victoire Alice Richardet nee Deubel, en France, _____

Comme témoins : } 1. Tahud Marcel, agriculteur, à _____
2. Simone Grin, ménagère Piolay Magnou _____

Les publications ont eu lieu à Cronay le douze Mai, et à Dombesson, le treize du dit mois, de la présente année _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Dombesson le trente Mai mil neuf cent _____
_____ - vingt quatre _____

Pièces déposées :
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication.

Les époux :
Duruz Aimé
Jeanne Duruz

Les témoins :
Tahud Marcel
Simone Grin

Communiqué à l'état civil
de Dombesson

L'officier de l'état civil :
L. Billaut

Registre des mariages A.

N^o 10, + +

Lahud

et
Grin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lahud Héli Marcel
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Bioley-Magnoux domicilié à
Bioley-Magnoux né à
au dit Bioley le dix huit Septembre
mil neuf cent fils de
Héli Lahud, charpentier et de
Anna Julie nee Lahud, à Bioley-Magnoux.

2. Grin Simone Marie Teta
 célibataire
 ménagère, (mineure autorisée)
 originaire de Gressy & de Belmont domiciliée à
Failly née à
Lausanne le Vingt sept. Decembre
mil neuf cent quatre fille de
Alois Louis Grin et de
Hélène Fanelli nee Dumond, décédée.

Comme témoins : } 1. Duruy Aimé, boucher
 } 2. Duruy Jeanne ménagère } à Bronay

Les publications ont eu lieu à Bioley-Magnoux, le quinze Mai
 à Belmont, à Gressy et à Failly, le dix sept du dit mois
 de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le Vents Mai mil neuf cent
vingt quatre

Pièces déposées :

Acte de publication de mariage
Acte de naissance de l'épouse
Autorisation du tuteur de l'épouse
 - mineure
Certificat de publication

Les époux :

Lahud Marcel
Simone Lahud

Les témoins :

Duruy Aimé
Jeanne Duruy

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Communiqué à l'Etat Civil de
Belmont & de Vuarons

N^o 11.
Pidoux
et
Tahud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pidoux Emile
célibataire
agriculteur
originaire de Forel s^{ur} Lucens et Villars l'Combe domicilié à
Bronay né à
Bronay le Vingt trois Décembre
mil huit cent nonante cinq fils de
Héli Pidoux, agriculteur, à Bronay et de
Rosine ni Patterber, décédée

2. Tahud Rosa Denise
célibataire
originaire de Biolley-Magnoux domiciliée à
Biolley-Magnoux née à
Biolley-Magnoux le Vingt cinq Juin
mil neuf cent trois fille de
Georges Alfred Tahud, agriculteur et de
Lina ni Linder, à Biolley-Magnoux

Comme témoins : 1. M^r Girardet, Instituteur, à Donneloy
2. Louis Rossier, huissier municipal

Les publications ont eu lieu à Bronay et Biolley-Magnoux, le
cinq Mai, à Forel l'Écluse et à Villars l'Combe, le sept. du
dit mois. de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloy le quatre Juin mil-neuf-cent-
vingt-quatre

Pièces déposées :
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication.

Les époux :
Emile Pidoux
Rosa Pidoux.

Les témoins :
Girardet -
Louis Rossier

Communiqué à l'état civil. à
Lucens et à Denezey.

L'officier de l'état civil :
P. Billand

Registre des mariages A.

N^o 12
Baatard
et
Bellez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baatard Arthur
célibataire
fabricant
originaire de Démoret domicilié à
Démoret né à
Démoret le vingt trois juillet
mil huit cent nonante deux fils de
Jules Baatard, cantonnier et de
Elise née Nicot, à Démoret

2. Bellez Lydia Marguerite
célibataire
ménagère
originaire de Combremont l. Petit domiciliée à
Combremont l. Petit née à
au dit Combremont le vingt sept juin
mil neuf cent un fille de
Louis Alexis Bellez, cordonnier et de
Lélie Fanny Chierin née Mercier, à Combremont l. Petit

Comme témoins :
1. M. Louis Baatard, tapissier à Yverdon
2. M. Mari Chierin, gouvernant en chef à Combremont

Les publications ont eu lieu à Démoret, et à Combremont l. Petit
le sept Mai mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donné le vingt un juin mil neuf cent
vingt quatre

Pièces déposées :
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Arthur Baatard
Lydia Baatard

Les témoins :
M. Baatard
M. Chierin

Communiqué à l'état civil de
Combremont l. Grand

L'officier de l'état civil :
H. Billoud

N^o 13
Vallon
et
Vulliamin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vallon Paul Emile
célibataire
agriculteur
originaire de Molondin domicilié à
Molondin né à
Molondin le Vingt-sept Mai
mit huit cent nonante-cinq fils de
Piét Vallon, décédé,
Olympe Bertha ne Gallandat, à Molondin et de

2. Vulliamin Alice
célibataire
ménagère
originaire de Pomy domiciliée à
Pomy née à
Pomy le sept février
mit huit cent nonante-six fille de
Eugène Vulliamin, agriculteur et de
Elise Fanny Jenny ne Beruchet, à Pomy

Comme témoins :
1. M. René Guichard, Instituteur, à Donneloye
2. M^{me} Lucie Pahud, concierge, à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Molondin ou à Ursins, le quatorze
Mois, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le cinq Septembre mit-neuf-cent
vingt-quatre.

Pièces déposées :
Act de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Paul Vallon
Aline Vallon

Les témoins :
R. Guichard
Lucie Pahud

Communiqué à l'Etat Civil
Ursins.

L'officier de l'état civil :
H. Billaud

Registre des mariages A.

N° 14
Correron
et
Cardy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Correron Henri Constant
 célibataire
 Scieur
 originaire de Guarny domicilié à
Cronay né à
Cronay le vingt-deux janvier
 mil huit cent nonante-quatre fils de
Henri Correron et de
Lina ni Resin, décédée

2. Cardy Elise
 célibataire
 ménagère
 originaire de Yvarrens domiciliée à
Cronay née à
Torny le dix-sept Octobre
 mil huit cent nonante-huit fille de
Alexis Cardy, maçon et de
Marie Louise ni Dupuis, à Cronay

Comme témoins :
 1. Louis Rossier, huissier municipal à Donneloy
 2. Oscar Cardy, maçon, à Cronay.

Les publications ont eu lieu à Cronay et à Yvarrens le vingt-trois
trois Août et à Guarny, le vingt-six du dit mois, de la
 présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloy le cinq Septembre mil-neuf-cent
 vingt-quatre,

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Correron Constant
Correron Elise.

Les témoins :

Rossier Louis
Cardy Oscar.

L'officier de l'état civil :

R. Billaud

Communiqué à l'état civil
 de Yvarrens et d'Yvonand.

N^o 15. + +
Boray
et
Deppierraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Boray Ernest
célibataire
agriculteur
originaire de Démoret et de Chanéaz domicilié à
Démoret né à
Démoret le vingt-un juin
mil huit cent nonante-six fils de
Auguste Boray, maréchal et de
Lydie née Leubaz, à Démoret

2. — Deppierraz Constance Lydie
célibataire
ménagère
originaire de Denezzy domiciliée à
Molondin née à
Denezzy le neuf février
mil neuf cent trois fille de
Céline Deppierraz, à Molondin et de

Comme témoins :
1. Robert Boray, agriculteur, à Démoret
2. Henri Golay, ménagère, à Démoret

Les publications ont eu lieu à Démoret, à Chanéaz, à Molondin
le premier août, et à Denezzy, le deux, du dit mois, de
la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le vingt septembre mil-neuf-cent
vingt-quatre

Pièces déposées :
Acte de promesse de mariage
Acte de naissance de l'époux
Certificats de publication

Les époux :
Ernest Boray.
Lydie Boray.

Les témoins :
Robert Boray
Henri Golay.

Communiqué à l'état civil
de Denezzy.

L'officier de l'état civil :
L. Billaud

Registre des mariages A.

N^o 16
 Carin
 et
 Curchod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carin Frédéric William
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Tulliens domicilié à
Mezery né à
Rohins le vingt-neuf juin
mil huit cent nonante-un fils de
Emma Carin, décédée et de

2. Curchod Bertha
 célibataire
 ménagère
 originaire de Dormartin - Montaubin - Chardonnay domiciliée à
Mezery née à
Forel 4 Lucens le vingt-quatre juin
mil neuf cent fille de
Jules Curchod et de

Comme témoins :
 1. Emile Boley, ouvrier agricole
 2. Alice Boley, sa femme, à Yvonand.

Les publications ont eu lieu à Mezery et à Dormartin, le six,
à Tulliens et à Montaubin, Chardonnay, le sept Novembre
mil-neuf-cent-vingt-quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dorneloye le vingt-quatre juin
mil-neuf-cent

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage.
Actes de naissance des époux.
Certificat de publication.

Les époux :

William Carin
Bertha Carin

Les témoins :

Emile Boley.
Alice Boley.

L'officier de l'état civil :

H. Billaudy

Communiqué à l'état civil de
Mezery, Rohins et St-Cierges

M, le 18 Décembre 1924.
 Le Préfet
Auguste Borel

N^o 17⁴
Cornu

et
Michoud

~ Divorce ~

Par jugement du Tribunal
du district de Vevey, déclaré définitif
le 19 juin 1936, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le
divorce. Le Tribunal a fixé à
2 ans le délai pendant lequel
le mari ne pourra se remarier.

DONNELOYE, le 19 juin 1936

J. Billaud

off. d'ét. civ.

Le N^o 17, de la page 148, est
celui de la dernière inscription
faite l'année 1924.
Les deux doubles sont conformes.
Ce que j'atteste.
Donneloye, le 31 Décembre 1924



J. Billaud

J. Billaud

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Cornu Oscar
celibataire
agriculteur
originaire de Corcelles-Cormondrèche et Ponts-de-Martel domicilié à
Donneloye né à
Lucens le vingt-cinq Mai

mit-neuf-cent-un fils de
et de

Louis Victor Cornu, vigneron
Rosine née Michoud, à Lucens

2. — Michoud Berthe
celibataire
ménagère
originaire de Charannes-l.-Chêne domiciliée à
Donneloye née à
Yvonand le seize juillet

mil-neuf-cent-trois fille de
et de

Louis-Emile Michoud, ouvrier tulleur
Justine née Pellon, à Ecclépens

Comme témoins :
1. Rossier Louis, huissier municipal à
2. Alfred Bezencor, bourcier communal Donneloye

Les publications ont eu lieu à Donneloye, le Prentz, Noremb, et à
Corcelles-Cormondrèche, Ponts-de-Martel et Charannes-l.-Chêne
le premier Décembre, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le vingt-sept Décembre mil-neuf-cent-
vingt-quatre

Pièces déposées :
Acte de promesse de mariage
Actes de naissance des époux
Certificats de publication

Les époux :
Cornu Oscar
Cornu Berthe

Les témoins :
Rossier Louis
Bezencor Alfred

Communiqué aux officiers de l'état civil
de Corcelles-Ponts-de-Martel
et Yvonand

L'officier de l'état civil :
J. Billaud

Registre des mariages A.

No 1. 7+

Littor

Widmer^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pitton Ernest
 célibataire
 buraliste postal
 originaire de Oppens domicilié à
Molondin né à
Molondin le vingt huit Novembre
mil huit cent huitante-un fils de
Julien Pitton et de
Julie ni Guca, décedés

2. Widmer Olympie Emma
 célibataire
 Téléphoniste
 originaire de Valeyres 7 Rances domiciliée à
Yvonand, précédemment à Yverdon née à
Sainte Croix le dix-neuf Octobre
mil huit cent nonante-sept fille de
Lucien Jules Widmer agriculteur et de
Elise Emma ni Widmer, à Yvonand

Comme témoins :
 1. Paul Widmer, agriculteur à Yvonand
 2. Fernand Jaquier, conducteur d'auto, à Pécharins

Les publications ont eu lieu à Molondin or à Valeyres 7 Rances
 le trois Janvier, à Yvonand le quatre or à Oppens. Et
 à Yverdon, le cinq du dixmois de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donné le vingt-neuf Janvier mil-neuf-
cent-vingt-cinq

Pièces déposées :
Acte de promesse de mariage
Acte de naissance des époux
Certificats de publication

Les époux :

E. Pitton
O. Pitton

Les témoins :

P. Widmer
F. Jaquier

L'officier de l'état civil :

P. Billaud

Communiqué aux officiers civils de
Baulmes, Yvonand, Ursins
 or Yverdon.

No 2.⁴¹
Dupuis
et
Guidoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis Jules Louis
charpentier
célibataire
originaire de Essert-Pittet domicilié à
Dorneloye né à
Lausanne le cing Mars
mil neuf cent quatre fils de
Aline Mathilde Dupuis et de

2. Guidoux Augustine
célibataire
ménagère
originaire de Bronay domiciliée à
Bronay née à
Bronay le dix-sept Mars
mil neuf cent deux fille de
Alexis Jean Guidoux, agriculteur et de
Nancy Julie née Krueger, à Bronay

Comme témoins :
1. M^r Henri Jeanneret domicilié
2. M^m Lina Jeanneret à Bronay

Les publications ont eu lieu à Dorneloye & à Bronay le vingt
sept Mars & à Essert-Pittet le trente du dix mois, de la
présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dorneloye le onze Avril mil neuf cent =
= vingt-cinq

Pièces déposées :
Acte de promesse de mariage
Certificat de publication

Les époux :
Dupuis Jules
Dupuis Augustine
Les témoins :
Jeanneret Henri
Jeanneret Lina

Communiqué à l'état civil de
Belmont

L'officier de l'état civil :
J. Billaud



le 21 Octobre, 1925
Le Préfet
Ruyt Bron

Registre des mariages A.

No 3. 11
Flaction
Bécherraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flaction Alfred-Emile
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Ballaigues de l'Abergement domicilié à
Cronay né à
Cronay le vingt-neuf Août
mil huit cent nonante-cinq fils de
Emile Flaction, agriculteur et de
Marie née Duruz, à Cronay

2. Bécherraz Clémence
 célibataire
 ménagère
 originaire de Quarny domiciliée à
Quarny née à
Quarny le vingt-trois juillet
mil neuf cent-deux fille de
Louis Bécherraz, agriculteur et de
Julie née Piot, à Quarny

Comme témoins : 1. Fernand Peguiron, journaliste
 2. Germaine Peguiron, son épouse d'Yverdon

Les publications ont eu lieu à Cronay de l'Abergement
 le dix et à Quarny de Ballaigues le onze Octobre de
 la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le trouze Octobre mil-neuf-cent
vingt-cinq.

Pièces déposées :
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Flaction Alfred
Flaction Clémence

Les témoins :
Peguiron Fernand
Peguiron Germaine

Communiqué aux officiers de l'état civil
 de Ballaigues de Lignerolles et
 d'Yvonand.

L'officier de l'état civil :

H. Billaut

N^o 44
Maccabey
et
Burdet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Maccabey Pierre-Henri
célibataire
agriculteur
originaire de Gorgier (Neuchâtel) domicilié à
Cronay né à
aux Pâtes-Gorgier le trente Mai
mil neuf cent quatre fils de
Jaimés Maccabey, agriculteur et de
Clara née Graber à Cronay

2. — Burdet Alice
célibataire
ménagère
originaire de Ursins domiciliée à
Ursins née à
Ursins le dix sept Mai
mil neuf cent cinq fille de
Adèle Lina Burdet, à Ursins et de

Comme témoins : 1. André Potterat, facteur postal, à Cronay
2. Emile Maccabey, agriculteur à Cronay

Les publications ont eu lieu à Cronay le cinq, à Ursins le six
et à Gorgier St-Aubin le Sept Novembre, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donné le Vingt Sept Novembre mil neuf cent
vingt-cinq.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Pierre Maccabey
Alice Maccabey
Les témoins :
André Potterat
Emile Maccabey

Communiqué à l'état civil de
Gorgier St-Aubin et d'Ursins

L'officier de l'état civil :
A. Billaut

Registre des mariages A.

N° 5.

Nobs

Lorechet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nobs Gustave Albert
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Sarigny domicilié à
à la Baumay, rieu Cronay né à
rieu Cronay le vingt six Mai
mil huit cent nonante fils de
Emile Nobs, agriculteur et de
Adèle née Boray, à rieu Cronay.

2. Porchet Rose Eugénie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Cocelles-le-Jorat domiciliée à
Bivley Orjulaz née à
Bivley-Orjulaz le vingt neuf Juin
mil huit cent nonante six fille de
Paul-Eugène Porchet, agriculteur et de
Elise Charlotte née Ramuz, à Bivley-Orjulaz

Comme témoins : 1. M. René Guichard Instituteur, à
 2. Louis Rossier, huissier municipal Domdrey.

Les publications ont eu lieu à Cronay, à Bivley-Orjulaz, à
Sarigny, le quatorze & à Cocelles-le-Jorat, le quinze
Novembre, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Domdrey le trois Décembre mil-neuf-cent
. vingt-cinq .

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Nobs Gustave
Nobs Rose

Les témoins :

R. Guichard.
Louis Rossier

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

Communiqué aux officiers civils
 de Sarigny, Cocelles-le-Jorat &
Schullens.

Le n° 5. de la page 153. est
 celui de la dernière inscription
 de l'année 1925.

Les deux doubles sont conformes
 à ce que j'atteste.

Domdrey le 31 Décembre 1925

L. Billaud



N^o 1. 27
Perret
et
Bettese

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret Jean
célibataire
agriculteur
originaire de Essertines domicilié à
Molondin né à
Molondin le trente Mai
_____ mil neuf cent _____ fils de
Alfred Perret, décédé et de
Elisabeth née Schmid, à Molondin

2. Bettese Alice-Elisa
célibataire
ménagère
originaire de Combremont-le-Petit domiciliée à
Yvonand née à
Yvonand le treize Janvier
_____ mil neuf cent un _____ fille de
Emile Louis Bettese, agriculteur et de
Louise Staline née Marrel, à Yvonand

Comme témoins :
1. Widmer Georges, agriculteur les deux
2. Bettese Ida, ménagère à Yvonand.

Les publications ont eu lieu à Molondin et à Yvonand le neuf
à Essertines le dix et à Combremont-le-Petit le onze
Janvier, de la présente année _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Domeloye le vingt trois Janvier, mil-neuf-
cent-vingt-six _____

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication.

Les époux :
Jean Perret
Alice Perret

Les témoins :
Widmer Georges
Bettese Ida

Communiqué aux officiers d'état civil
d'Yvonand, de Veppens et
de Combremont-le-Grand

L'officier de l'état civil :
E. Billard
remplissant

Registre des mariages A.

N^o 2
Chevalley
et
Basset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Chevalley Philippe André —
célibataire
agriculteur

originaire de Combremont le Petit et Champtauray domicilié à
au Champ Rond, rieu Combremont le Grand né à
rieu Combremont le dix Mai

— mil neuf cent cinq — fils de
Henri Albert Chevalley, agriculteur et de
Elise mi Boray, à rieu Combremont

2. — Basset Eugénie Clara —
célibataire
ménagère

originaire de Goumoens la Ville domiciliée à
Méjery née à
Méjery le vingt trois Octobre

— mil huit cent nonante — fille de
Alfred Basset, agriculteur, à Méjery et de
Méry Charlotte mi Jaquier, décédée

Comme témoins : 1. Auguste Basset, agriculteur à Méjery
2. Louise Agustoni, domiciliée Domeloye

Les publications ont eu lieu à Combremont le Grand, à Combremont
le Petit et à Champtauray le dix sept, à Goumoens la Ville le
dix huit, et à Méjery le dix neuf Mars, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

— Domeloye le trois Avril mil neuf cent vingt —
— six —

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de
l'état civil de Combremont le
Grand

Les époux :

Philippe Chevalley
Clara Chevalley

Les témoins :

Louise Agustoni
Auguste Basset

Communiqué à l'état civil de
Combremont le Grand et de
Challons

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

N^o 3. ^{rv}
 Buxcel
 et
 Petitmaitre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buxcel Charles-Émile
 célibataire
 Instituteur
 originaire de Romainmotier domicilié à
Trahins né à
Bière le vingt cinq Aout
mit huit cent nonante-sept fils de
Charles-Émile Buxcel, Inspecteur scolaire et de
Octavie Frédéricque, née Monthoux, à Louzanne

2. Petitmaitre Madeleine Pauline
 célibataire
 originaire de Yverdon domiciliée à
Trahins née à
Yverdon le cinq se (5) Juin
mit neuf cent quatre fille de
Jules François Petitmaitre et de
Pauline Julie née Outoit, décédée

Comme témoins :
 1. M. Louis Jaquier, agriculteur à Trahins
 2. M. Louis Ruster, huissier municipal à Donneloy
 M. L. Girardet, Instituteur à Donneloy

Les publications ont eu lieu à Trahins, à Romainmotier
 et à Yverdon le cinq Mars, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloy le cinq Aout mil neuf cent vingt
— six.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Actes de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Ch. Buxcel
Madeleine Buxcel

Les témoins :

Jaquier
L. Girardet

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Communiqué à l'Etat civil
 de Romainmotier & Yverdon.

Registre des mariages A.

N^o 11
Groux
et
Chervalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Groux Marcel-François
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Bivley-Magnoux domicilié à
Bivley-Magnoux né à
au dit Bivley le dix-sept Mars
mil huit cent nonante-neuf fils de
Céline Sybille Groux, à Bivley-Magnoux et de

2. Chervalley Louise
 célibataire
 ménagère
 originaire de Denezey domiciliée à
Denezey née à
Denezey le dix-huit Mars
mil neuf cent-trois fille de
Auguste Chervalley agriculteur à Denezey et de
Orphélie née Desjournay, décédée

Comme témoins :
 1. M. Henri Duc, jardinier à Dorneloy
 2. Louis Rossier, huissier municipal à

Les publications ont eu lieu à Bivley-Magnoux, le vingt-huit
et à Denezey, le trente Avril, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dorneloy le quatorze Mai mil neuf cent-
vingt-six

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Marcel Groux
Louise Groux

Les témoins :

H. Duc
Louis Rossier

Communiqué à l'état civil
de Denezey

L'officier de l'état civil :

J. P. Billaud

N^o 5. ^{xx}

Boo

et
Barbey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boo Emile William
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Saanen (Berne) domicilié à
Cronay né à
Cronay le onze Décembre
mil huit cent nonante-sept fils de
Wilhelm Boo et de
Cleminence née Burnand, à Cronay

2. Barbey Louise-Marie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Granges (Vaud) domiciliée à
Vallamand née à
Montet & Cudrefin le quatorze juin
mil huit cent nonante-neuf fille de
Henri Barbey et de
Julie Joséphine Caroline née Jaumin, à Vallamand

Comme témoins :
 1. M. M. Henri Barbey coadjuteur à Vallamand
 2. Louis Rostier huissier municipal à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Cronay le cinq, à Saanen et à
Granges le six, et à Vallamand le sept Mai, de la
présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye - le vingt huit Mai mil-neuf-cent
vingt - deux

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Emile Boo
Louise Boo

Les témoins :

H. Barbey
Louis Rostier

L'officier de l'état civil :

H. Billaud

Communiqué à l'Etat civil
 de Saanen, de Granges et de
Cudrefin

Registre des mariages A.

N° 6.
Zbinden
et
Billaud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Zbinden Paul Lucien
célibataire
Evangeliste, (en France)
originaire de Guggisberg (Berne) domicilié à
Donneloye (en Suisse) né à
Versoix le Bourg (Genève) le vingt sept Novembre
mil neuf cent _____ fils de
Marc Henri Zbinden, jardinier à Versoix et de
Marie Sophie ni Duruz, décédée

2. — Billaud Marguerite
célibataire
négociante
originaire de Donneloye domiciliée à
Donneloye née à
Donneloye le cinq Avril
mil huit cent nonante-un fille de
Louis Philippe Billaud, officier d'état civil et de
Adèle ni Durissel, décédée

Comme témoins : 1. M^r Bertolo Pasteur à Donneloye
2. M^r Roy Pasteur à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Donneloye le vingt deux
à Guggisberg le vingt quatre Mai de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

— Donneloye — le deux Juin mil neuf cent
vingt six —

Pièces déposées :
Acte de naissance de l'époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Paul Zbinden
Marguerite Billaud Zbinden

Les témoins :
M^r B. Bertolo Pasteur
J. Roy id.

Communiqué à l'état civil
d. Guggisberg

L'officier de l'état civil :
Billaud

N^o 7^{x4}
 Peytregnet
 Ehrbar

Divorce

Par jugement du 10 juillet 1928, rendu exécutoire le 24 septembre 1928, le Tribunal du District d'Yverdon a prononcé la dissolution par le divorce du mariage désigné ci-dessus en application de l'art. 146 du C.C.S. et désigné comme coupable les deux époux.

Donneloye le 16 janvier 1929

L'officier de l'état civil :

S. Billaud

Communiqué au s'porteur

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peytregnet Marcel Robert
 célibataire
 agriculteur

originaire de Molondin domicilié à Molondin
 né à Molondin

le quatorze Mai
 mil huit cent nonante-huit

fil de Julien Aimé Peytregnet, agriculteur
 et de Louise-Alice née Genier, à Molondin

2. Ehrbar Mathilde Bertha
 célibataire

originaire de Urnäsch (Appenzell. A.R.) domiciliée à S^t Croix
 née à Oberbourg (Berne)

le onze Décembre
 mil neuf-cent-trois

fille de Théophile Ehrbar décédé
 et de Mathilde Bertha née Paillard à S^t Croix

Comme témoins :
 1. M^r Léon Beck, industriel, à S^t Croix
 2. M^r Julien Peytregnet, agriculteur à Molondin

Les publications ont eu lieu à Molondin, à Urnäsch, et à Sainte-Croix le trente-un Mai, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le dix huit juin mil-neuf-cent-vingt-six

Pièces déposées :
 Actes de naissance des époux
 Acte de promesse de mariage
 Certificats de publication

Les époux :
Marcel Peytregnet
Mathilde Peytregnet

Les témoins :
Beck
Julien Peytregnet

Communiqué à l'état civil
 de Urnäsch et de S^t Croix

L'officier de l'état civil :
S. Billaud

Registre des mariages A.

No 8^{4x}

Vallon

et

Boray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Vallon René Albert
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Molondin domicilié à
Molondin né à
Molondin le seize février
mil neuf cent-un fils de
Jules-Auguste Vallon, agriculteur et de
Élise mi Courvoisier à Molondin

2. — Boray Berthe Alice
 célibataire
 ménagère
 originaire de Démoret - à Chanéaz domiciliée à
Démoret née à
Démoret le onze août
mil neuf cent fille de
Alexis Boray, agriculteur à Démoret et de
Bertha mi Tschud, décédée

Comme témoins :
 1. Boray Marcel, agriculteur à Démoret
 2. A. Dubois, conducteur postal à Molondin

Les publications ont eu lieu à Molondin, à Démoret, et à Chanéaz, le vingt-deux Mai, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dormoye le vingt-un juillet, mil-neuf-
cent-vingt-six.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

René Vallon
Berthe Vallon

Les témoins :

Boray Marcel
A. Dubois

L'officier de l'état civil :

P. Billaud

Communiqué

N° 9
Benoit
et
Charin ni Lingg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benoit Louis
Veuf de Clara Belina Guignard
agriculteur
originaire de Sainte-Croix domicilié à
Cronay né à
Mont-le-Grand le Vingt-neuf juin
mil huit cent Septante-trois fils de
Louise Joséphine Benoit et de

2. Charin ni Lingg Jeanne Elise
divorcée de Eugène Charin, dès le 3 Août 1925
ménagère
originaire de Champagne domiciliée à
Cronay née à
Concise le quatorze janvier
mil huit cent vingt fille de
Samuel Lingg et de
Elise ni Derenoges à Concise.

Comme témoins : 1. M. Girardet, Instituteur, à Donneloy
2. M^{me} Lucie Pahud ménagère, à Donneloy

Les publications ont eu lieu à Cronay, le treize, à Sainte-Croix
et à Champagne, le quatorze Septembre, de la présente
année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloy le Vingt-quatre Septembre mil-
= neuf cent vingt-six =

Pièces déposées :

Acte de publication de mariage
Acte de mariage Benoit-Guignard
" " Charin-Lingg

Les époux :

Louis Benoit
Jeanne Benoit.

Les témoins :

L. Pionny,
L. Pahud.

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Communiqué à l'état civil
de Sainte-Croix et de Champagne

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Par jugement du vingt avril
1928 rendu exécutoire le 2 juillet
1928, le tribunal du District
d'Yverdon a déclaré la disso-
lution par la nullité du
mariage inscrit ci-contre.
Inscrit le 15 août 1928.

Communiqué : J. Billaud
Compagnon.

Registre des mariages A.

N^o 10. +^x
Waridel
et
Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Waridel Edmond David
célibataire
agriculteur
originaire de Trahins domicilié à
Trahins né à
Trahins le dix-sept Octobre
mil huit cent nonante quatre fils de
Constant Waridel, décédé et de
Celina née Jaquier, sa veuve, à Trahins

2. — Jaquier Louise-Marguerite
célibataire
buraliste-postal
originaire de Démoret & Cronay domiciliée à
Démoret née à
Démoret le trois Octobre
mil huit cent nonante huit fille de
Fritz Louis Jaquier, décédé et de
Emma née Pache, sa veuve à Démoret

Comme témoins :
1. M^{lle} Andrie Héritier, domiciliée à Trahins
2. M^r Louis Jaquier, agriculteur à Démoret

Les publications ont eu lieu à Trahins à Démoret et à
Cronay, le vingt-huit Septembre, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dormeloy le onze Octobre mil neuf cent
vingt-six

Pièces déposées :
Acte de promesse de mariage
Actes de naissance des époux
Certificats de publication

Les époux :
Ed Waridel
L. Waridel

Les témoins :
A Héritier
L Jaquier

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

Communiqué

H. le 11 Novembre 1926
Le Préfet
Stéph. Bron



N^o 11.
 Bezençon
 et
 Vögeli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bezençon Lucien
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Donneloye domicilié à
Donneloye né à
Donneloye le Vingt-huit Novembre
 mil huit cent nonante-cinq fils de
Auguste Bezençon et de
Marie née Sagnières, décédée

2. Vögeli Elise-Bertha
 célibataire
 ménagère
 originaire de Grafenried (Berne) domiciliée à
Sustdorf (Churgovie) née à
Willmine Kreis (Prusse) le seize Décembre
 mil neuf cent cinq fille de
Rodolphe Vögeli et de
Bertha née Staubhaar, décédée

Comme témoins :
 1. Arnold Bezençon, municipal et les deux
 2. Louis Rossier, huissier municipal à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Donneloye le six, à Grafenried
le sept, et à Sustdorf le huit Novembre, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le Vingt six Novembre mil neuf-
cent-vingt-six.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Bezençon Lucien
Elise Bezençon

Les témoins :

A. Bezençon
Louis Rossier

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

Communiqué à l'état civil
 de Grafenried et de Churdorf

Le n^o 11 de la page 164 est
 celui de la dernière inscription
 faite l'année 1926.
 Les deux doubles sont conformes
 ce que je certifie

Donneloye le 31 Décembre 1926



L. Billaud
Officier

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 1.
Pittet
et
Degex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet Albert
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Cronay domicilié à
Puthins né à
Puthins le vingt quatre juillet
mil neuf cent un fils de
Jean Louis Pittet, agriculteur et de
Céline m^e Jaquier, à Puthins

2. Degex Marie Lina
 célibataire
 ménagère
 originaire de Puthins domiciliée à
Puthins née à
Orzens le dix Décembre
mil neuf cent deux fille de
Jusien Emile Degex, à Puthins Orzens et de
Stancy m^e Jaquier, décédé

Comme témoins :
 1. Alfred Bezencan, p^remier
 2. Louis Bossier huissier municipal Donneloy

Les publications ont eu lieu à Cronay et à Puthins, le dix
février de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloy, le quatre Mars mil neuf cent
vingt sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Albert Pittet
Marie Pittet

Les témoins :

Alfred Bezencan
Louis Bossier

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Communiqué

N^o 2.
Wagnières
et
Bise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wagnières Jules Paul René
célibataire
menuisier
originaire de Rueyres domicilié à
Bercher né à
Bercher le quatorze Septembre
mil neuf cent un fils de
Constant Wagnières, décédé et de
Julie née Jaccard, à Bercher

2. Bise Yvonne
célibataire
ménagère
originaire de Montborget (Fribourg) domiciliée à
Démoret née à
Démoret le cing Février
mil neuf cent cinq fille de
Prothais Alfred Bise, décédé et de
Julie née Gotthaux, à Démoret

Comme témoins :
1. Louis Rossier, huissier municipal, des deux
2. Henri Durssel, inspecteur La Donnelaye

Les publications ont eu lieu à Bercher et à Montborget, le
vingt-trois février, à Rueyres et à Démoret le vingt-
quatre du dit mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le onze Mars - mil neuf cent -
vingt sept.

Pièces déposées :
Certificat de publication
Autorisation de l'officier de
l'état civil, de St-Georges

Les époux :
Wagnière René
Wagnière Yvonne.

Les témoins :
Louis Rossier
Henri Durssel

Communiqué à l'état civil.
de St-Georges, de Fey-ou-de
Maurist.

L'officier de l'état civil :
J. Billaud

Registre des mariages A.

N^o 3.

Durussel

et
Bercher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel René
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Donneloye, a Bussy Moudon domicilié à
Donneloye né à
Donneloye le vingt sept Octobre
mil neuf cent fils de
Julien Durussel, agriculteur à Donneloye et de
Hélène Thérèse ni Gaberell, décédée

2. Bercher Marie Ida
 célibataire
 minayer
 originaire de Villeneuve (Coste, Italie) domiciliée à
Yverdon née à
Yverdon le vingt huit février
mil neuf cent quatre fille de
Olivier Joseph Victor Bercher, pêcheur fumiste et de
Mathilde Emma ni Gaillard, à Yverdon

Comme témoins : 1. Alfred Bezenion, peirriste, à Donneloye
 2. Louis Rossier, huissier municipal, au district

Les publications ont eu lieu à Donneloye le vingt sept
à Yverdon le vingt sept février, et à Villeneuve (Italie)
le vingt février de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le deux huit Mars mil neuf cent
vingt sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
 Acte de promesse de mariage
 Autorisation du Département
 de Justice & Police à Lausanne
 Autorisation du Consul d'Italie
 à Lausanne
 Certificats de publication

Les époux :

René Durussel
Marie Durussel

Les témoins :

A Bezenion
Louis Rossier

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

Communiqué à l'état civil de
 Moudon & Yverdon et au
 Département de Justice & Police
 à Lausanne

N^o 4. 4-1
 Pfander
 et
 Ingold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Pfander Ernest
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Oberwyl (Berne) domicilié à
Cronay né à
à la Ferrière (Berne) le huit novembre
mil huit cent nonante quatre fils de
Jean Pfander agriculteur et de
Ida mi Wälchli, à Cronay

2. — Ingold Frieda
 célibataire
 ménager
 originaire de Heirrenhausen (Berne) domiciliée à
Yverdon née à
Yverdon le quinze janvier
mil neuf cent deux fille de
Frédéric Ingold, décédé et de
Marie mi Staudenmann, à Yverdon

Comme témoins : { 1. Alfred Bejençon, pierriste, à Donneloye
 2. Louis Rottier, huissier municipal, au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Cronay le vingt; à Yverdon, à
Oberwyl et à Herzogenbuchsee le vingt un février, de la
présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

— Donneloye — le deux huit Mars mil-neuf cent
vingt-sept —

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication.

Les époux :
Ernest Pfander
Frieda Pfander

Les témoins :
A. Bejençon
Louis Rottier

Communiqué à l'Etat Civil de
Yverdon, Oberwyl et de
Herzogenbuchsee.

L'officier de l'état civil :
Sp. Billaud

Registre des mariages A.

N^o 5.

Béritier

et
Vuillamoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Héritier Conrad Marius

célibataire

maréchal

originaire de Molondin et Orzens domicilié àMolondin né àMolondin le vingt trois février

mil neuf cent

fils de

Aimé Héritier, maréchal, à Molondin et de
Marie Louise née Billaud, à Donnelaye2. Vuillamoz Lucie

célibataire

ménagère

originaire de Riddes (Valais) domiciliée àMézery née àRiddes le dix Octobre

mil neuf cent-deux

fille de

Daniel Vuillamoz, agriculteur et de
Marie mi Vuillamoz, à Riddes

Comme témoins :

1. M. Grandet, Instituteur à Donnelaye

2. Louis Rottier, Huissier municipal

Les publications ont eu lieu à Molondin et à Mézery le seize
Mars, à Orzens, le dix-huit et à Riddes, le dix-neuf
du dit mois, de la présente année.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Donnelaye le vingt-Sept-mil-neuf-cent- vingt-sept -

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Acte de promesse de mariage.
Certificats de publication.

Les époux :

Héritier ConradLucie Béritier

Les témoins :

L. Grandet
Louis Rottier

L'officier de l'état civil :

L. BillaudCommuniqué à l'état civil
de Urzens et de Riddes

N^o 6. +
 Guidoux
 et
 Hostettler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guidoux Louis Charles
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Cronay domicilié à
Cronay né à
Cronay le quinze Août
mil neuf cent trois fils de
Pierre Oscar Guidoux, agriculteur et de
Julie Blanche, ni Dury, à Cronay

2. Hostettler Aline
 célibataire (mineure autorisée)
 Couturière
 originaire de Guggisberg (Sarnes) domiciliée à
Pomy née à
Pomy le quatorze Août
mil neuf cent huit fille de
Emmanuel Hostettler, employé aux C. F. S. et de
Eugénie, ni Barbay, à Pomy

Comme témoins :
 1. Albert Guidoux, agriculteur à Cronay
 2. Hélène Hostettler ménagère à Pomy

Les publications ont eu lieu à Cronay et à Guggisberg le vingt-neuf Mars, et à Pomy le trente du dit mois de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le trente Août mil neuf cent
vingt-sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Autorisation des parents de
l'épouse mineure
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Guidoux Louis
Hostettler Aline.
Guidoux Aline.
 Les témoins :
Guidoux Albert.
Hostettler Hélène

Communiqué à l'état civil de
Ursins et de Guggisberg.

L'officier de l'état civil :
J. Billaut

Registre des mariages A.

No 7-7
Gilgen
Labad.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Gilgen Albert
célibataire
boucher

originaire de Wahlern (Berne) domicilié à
Donneloye né à

Donneloye le dix Octobre
mil huit cent nonante huit fils de

Ulrich Gilgen, agriculteur et de
Anna ni Gerber, à Donneloye

2. — Perhud Andrée Emma
célibataire
ménagère

originaire de Ogens & Bivley Magnoux domiciliée à
Donneloye née à

Ogens le dix sept Septembre
mil neuf cent quatre fille de

Gustave Perhud, aubergiste et de
Hermance Hortense ni Thomas, à Donneloye

Comme témoins : 1. Louis Rossier, huissier municipal
2. Rose Gilgen, couturière, à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Wahlern, à Donneloye et à Bivley Magnoux, le dix Mai et à Ogens, le onze du dit mois de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le Vingt Sept Mai mil neuf cent vingt sept

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Albert Gilgen
Andrée Perhud

Les témoins :

Rose Gilgen
Louis Rossier

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Communiqué à l'état civil de
Wahlern & de St Georges

N^o 8.
Durussel
et
Crolliet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel Jean Louis
célibataire
cordonnier
originaire de Donneloye, Bussy & Moudon domicilié à
Donneloye né à
Donneloye le vingt six Mars
mil neuf cent fils de
Héli Henri Durussel, agriculteur et de
Julie née Moirille à Donneloye

2. Crolliet Aimée Lucie
célibataire
couturière
originaire de Henniez domiciliée à
Combremont le Petit née à
Combremont le Petit le vingt deux Août
mil huit cent vingt huit fille de
Céline Crolliet, à Méjery et de

Comme témoins :
1. Hermann Better, agriculteur, à Combremont
2. Elmire Durussel, lingère, à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Donneloye, à Bussy, à Henniez
le quatre Mai, et à Combremont le Petit, le cinq du
dit mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le quatre juin mil neuf cent
vingt sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication.

Les époux :
Louis Durussel.
Lucie Durussel.

Les témoins :
Hermann Better
Elmire Durussel

Communiqué aux officiers de l'état civil
de Moudon, de Granges, et de
Combremont le Grand

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

Registre des mariages A.

N° 9.
Willener
Vuillamoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Willener John Valentin
célibataire
jardinier
originaire de Sigriswil (Berne) domicilié à
Molondin né à
Ballrigues le vingt cinq Décembre
mil huit cent nonante neuf fils de
Francois Auguste Willener, décédé et de
Bertha née Vallon, à Molondin

2. — Vuillamoz Marie Noëtie
célibataire
ménagère
originaire de Riddes (Valais) domiciliée à
Démoret née à
Riddes le premier Janvier
mil neuf cent un fille de
Daniel Vuillamoz et de
Marie Henriette née Vuillamoz, à Riddes

Comme témoins :
1. Ernest Tilton conducteur postal, à Molondin
2. Louis Rossier, huissier municipal, à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Molondin, à Démoret, à Riddes
et à Sigriswil le dix sept Juin, de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le huit juillet mil neuf cent
vingt sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
John Willener
Noëtie Willener

Les témoins :
E. Tilton
Louis Rossier

Communiqué à l'état civil
de Sigriswil et de Riddes

L'officier de l'état civil :
J. Billaud

N^o 10 41
 Jaquier
 et
 Héritier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Jaquier Henri-Louis
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Démoret et de Cronay domicilié à
Démoret né à
Démoret le six février
mil-neuf cent-un fils de
Fritz-Louis Jaquier, décédé et de
Emma née Pache, sa veuve, à Démoret

2. — Héritier Andrée Louise
 célibataire
 ménagère
 originaire de Molondin et d'Orzens domiciliée à
Prahins née à
Prahins le dix Décembre
mil-neuf cent quatre fille de
Emile Héritier, décédé et de
Aline née Borey, sa veuve à Prahins

Comme témoins : } 1. Georges Héritier, agriculteur à Prahins
 } 2. M^{me} Eugénie Pakud, ménagère, à Prilly-Magnus

Les publications ont eu lieu à Démoret et à Prahins, le vingt-cinq
à Molondin et à Cronay, le vingt-six et à Orzens
le vingt-huit juin, de la présente année,

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donné le quatorze juillet mil-neuf-cent-
vingt-sept

Pièces déposées :
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
L. Jaquier
A. Jaquier

Les témoins :
G. Héritier
Eug. Pakud.

Communiqué à l'Etat Civil
g^l Artins.

L'officier de l'état civil :
L. Billaud

Registre des mariages A.

N° 11.
Wittwer
et
Walser.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wittwer Emile
célibataire
employé aux C.F.F.
originaire de Oberlangenegg (Berne) domicilié à
Uverdon né à
Essertines le quatre Mars
mil huit cent quatre vingt quatorze fils de
Christian Wittwer, décédé et de
Nancy née Perret, à Uverdon

2. Walser Martha-Christine
célibataire
ménagère
originaire de Alstätten (S.Gall) domiciliée à
Zumikon (Zurich) née à
Zumikon Waltikon le dix sept janvier
mil neuf cent deux fille de
Auguste Walser et de
Christina née Frei, à Zumikon

Comme témoins : 1. M. Auguste Walser, maître couvreur à Zumikon
2. M. Paul Lavanchy, mécanicien à Fomy

Les publications ont eu lieu à Uverdon de quatre à Scherzogenegg
à Alstätten le cinq et à Zumikon le six juillet, de
la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donné le Vingt Huit mil neuf cent
vingt sept

Pièces déposées :
Certificat de publication
Autorisation de célébrer le mariage

Les époux :
Wittwer Emile
Walser Martha

Les témoins :
Auguste Walser
Paul Lavanchy

Communiqué aux officiers de l'état civil
de Uverdon, de Scherzogenegg,
d'Alstätten et de Zumikon

L'officier de l'état civil :
L. Billaud

N^o 194
Jaquierzy
et
Cruchon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Jaquierzy Armand René
célibataire, mineur autorisé
agriculteur
originaire de Demoret, Brenles, Moudon & Pralins domicilié à
Demoret né à
Demoret le dix juillet
mil neuf cent huit fils de
Adrien Jaquierzy, agriculteur, et de
Marie Anais Lontine nee Fane, à Demoret

2. — Cruchon Gabrielle
célibataire, mineure autorisée
ménagère
originaire de Bercher domiciliée à
Molondin née à
Molondin le quinze Octobre
mil neuf cent sept fille de
Denise Cruchon, à Molondin et de

Comme témoins : 1. M^{re} William Vallon, agriculteur, Les deux
2. M^{re} Frida Vallon ménagère à Molondin

Les publications ont eu lieu à Demoret, à Pralins et à Molondin
le vingt-un Août, à Bercher et à Moudon le premier Septembre
et à Brenles le deux Septembre de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

— Dornelays le quatorze Septembre mil neuf cent
— vingt sept —

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Autorisation des père et mère de l'époux
Autorisation de la mère de l'épouse (mineurs)
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
René Jaquierzy
Gabrielle Jaquierzy
Les témoins :
W. Vallon
F. Vallon

Communiqué aux officiers de l'état civil
de Moudon, de St-Georges & de Lucens

L'officier de l'état civil :
L. Billaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d.

Registre des mariages A.

N° 13.
Corthésy
et
Crisinel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Corthésy Georges-Emile
célibataire
agriculteur
originaire de Dompierre domicilié à
Grabet, rivièrè Donneloze né à
rivièrè Donneloze le quatre Mars
mil neuf cent - sept fils de
Félix Emile Corthésy, propriétaire et de
Clémence née Durussel, à rivièrè Donneloze

2. — Crisinel Yvonne
célibataire
ménagère
originaire de Denezey domiciliée à
Donneloze née à
au Plan, rivièrè Moudon le trois Avril
mil neuf cent - six fille de
Eugène Crisinel, décédé et de
Lucie Augustine née Chonney, sa veuve à Donneloze

Comme témoins : 1. Louis Ferrot, municipal à
2. Armand Billaud, agriculteur Donneloze

Les publications ont eu lieu à Donneloze, le vingt trois Septembre
à Dompierre et à Denezey, le vingt six, du dit mois, de
la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloze le quinze Octobre mil neuf cent
quatorze - vingt sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Actes de promesse de mariage
Certificats de publication.

Les époux :
Corthésy Georges
Crisinel Yvonne
Les témoins :
L. Ferrot
A. Billaud

Communiqué à l'Etat-civil
de Lucens et de Denezey.

L'officier de l'état civil :
J. Billaud

Fu, le 19 Octobre 1928
Le Préfet
Remy Bron



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 200 f. d.

N^o 14.
Resin
et
Recordon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Resin Arthur Emile
célibataire
charpentier
originaire de Cronay domicilié à
Cronay né à
Cronay le dieux neuf juin
mil neuf cent quatre fils de
Julien Constant Resin, agriculteur et de
Tucie mi Lagnaz, à Cronay

2. Recordon Clémence
célibataire
couturière
originaire de Bercher domiciliée à
Pomy née à
Pomy le Vingt quatre Octobre
mil neuf cent cinq fille de
Jules Recordon, agriculteur et de
Lina mi Cruchet, à Pomy

Comme témoins : } 1. M^r Jules Recordon, agriculteur
2. M^{me} Lina Recordon à Pomy.

Les publications ont eu lieu à Cronay, le quatre Octobre, à
Pomy, le cinq et à Bercher, le six du dit mois, de la présente
année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le cinq Novembre mil neuf cent
= vingt sept.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Act. de promesse de mariage
Certificats de publication.

Les époux :
Resin Arthur.
Resin Clémence

Les témoins :
Jules Recordon
Lina Recordon

Communiqué à l'état civil de
Ursins et de St-Lierges.

L'officier de l'état civil :
J. Billaud

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 15.
Cosendai
et
Rüegsegger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cosendai Marcel
célibataire
agriculteur
originaire de Sassel domicilié à
Prahins né à
Payens le premier Mai
mil neuf cent deux fils de
Ami Cosendai, agriculteur et de
Alice ni Durussel, à Prahins

2. Rüegsegger Rosa
célibataire
ménagère
originaire de Eggiryl (Bernes) domiciliée à
Molondin née à
Corençon (vic S'Gierges) le sept Décembre
mil neuf cent-six fille de
Emile Rüegsegger, agriculteur et de
Lina ni Hoffmann, à Molondin

Comme témoins :
1. M^{lle} Marthe Cosandey, à Prahins
2. M^r Victor Rüssler, agriculteur à Sassel

Les publications ont eu lieu à Prahins, à Molondin, à Sassel
et à Eggiryl, le quatre Novembre mil-neuf-cent-vingt
sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donné le vingt six Novembre mil-neuf-
cent-vingt sept

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Cosandey Marcel
Cosandey Rosa

Les témoins :
Cosandey Marthe
V. Rüssler

Communiqué à l'état civil de
Granges & de Eggiryl

L'officier de l'état civil :
L. Billoud

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N° 16
Dutoit
et
Boray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Dutoit Edouard
célibataire
cantonnier
originaire de Moudon et de Charannes / Moudon domicilié à
Démoret né à
Lausanne le quinze Mars
mil neuf cent cinq fils de
Edouard Dutoit et de
Jeanne née Dombald, décédée

2. — Boray Eglantine Germaine
célibataire
couturière
originaire de Chancy domiciliée à
Chancy née à
Chancy le Vingt huit Aout
mil neuf cent six fille de
François Aimé Philippe Boray, charbon et de
Julie née Porchet, à Chancy

Comme témoins :
1. M^r William Baatard, à Démoret
2. M^r Louis Rossier, huissier, à Donneloy

Les publications ont eu lieu à Démoret et à Chancy, le seize
à Moudon et à Charannes / Moudon, le dix sept Novembre
de la présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloy le dix Décembre mil neuf cent
vingt sept.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication.

Les époux :
Edouard Dutoit
Germaine Dutoit

Les témoins :
William Baatard
Louis Rossier

Communiqué à l'Etat civil
de Moudon

L'officier de l'état civil :
L. Billaud

Le N° 16 de la page 180, est
celui de la dernière inscription
faite l'an 1927
Les deux doubles sont conformes
ce que je certifie
Donneloy le 31 Décembre 1927



L. Billaud
Dofone

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000

Registre des mariages A.

N^o 1.
Schertenlieb
et
Genier

Rectification

En date du 31 août 1942, le Département de Justice et Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre en ce sens que le nom patronymique orthographié par erreur "Schertenlieb", soit orthographié "Schertenlieb".

Inscrit le 4 septembre 1942

H. Billand
of. d'ét. civ.

communiqué à Wechigen et St-Cierges.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schertenlieb Alcide Ernest
célibataire
agriculteur
originaire de Wechigen (Berne) domicilié à
Chanéaz né à
Neuchâtel le seize Septembre
mil neuf cent trois fils de
Alcide Ernest Schertenlieb, agriculteur et de
Lucie Esther née Girard, à Chanéaz

2. Genier Eva-Louise
célibataire
négociante
originaire de Chierrens domiciliée à
Chierrens née à
Chierrens le vingt-trois Novembre
mil neuf cent deux fille de
Charles Genier agriculteur et de
Berthe Aline née Terhud, à Chierrens

Comme témoins :
1. Louis Rossier, huissier municipal, à
2. Emile Courvoisier, facteur postal, Donneloye

Les publications ont eu lieu à Chanéaz et Wechigen
le seize et à Chierrens le dix-sept Janvier de la
présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le dix-sept Janvier mil neuf
cent vingt-huit

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Schertenlieb Ernest
Schertenlieb Eva.

Les témoins :
Louis Rossier
Emile Courvoisier

Communiqué à l'état civil
de St-Cierges et de Wechigen

L'officier de l'état civil :
H. Billand

N^o 2.⁴¹
Picard
Gilliaud^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Picard René Alfred
celibataire
boulangers
originaire de Reconvilier (Bains) domicilié à
Donneloye né à
Reconvilier (en Chardinon) le dix-huit Mars
mil neuf cent six
fils de
Albert Picard, agriculteur et de
Emma née Beutler, à Reconvilier,

2. — Gilliaud Blanche Héléne
celibataire
cuisinière
originaire de Combremont l. Grand domiciliée à
Donneloye née à
rière Apples le quinze Mars
mil neuf cent un
fille de
Arini Victor Gilliaud, décédé et de
Mathilde née Genier, à Combremont l. Grand.

Comme témoins :
1. M^r Albert Picard, agriculteur à Reconvilier
2. M^r Eugène Monze, mécanicien, à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Donneloye, le dix-huit février
à Combremont l. Grand, le dix-neuf et à Cavannes, le
vingt du dit mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le six Mars mil neuf cent
vingt-huit.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication.

Les époux :
René Picard
Blanche Picard.

Les témoins :
Albert Picard
Eugène Monze

Communiqué à l'état civil
de Combremont l. Grand, en
Cavannes.

L'officier de l'état civil :
J. Billand

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 5.
Geissbühler
et
Mottaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Geissbühler Christian
celibataire
Bercher
originaire de Lauperswil (Berne) domicilié à
Molondin né à
Rüegsau (Berne) le dix huit janvier
mil huit cent nonante-huit fils de
Christian Geissbühler et de
Lina nee Aeberhard, à Worb (Berne)

2. — Mottaz Marie Rose
celibataire
ménagère
originaire de Syens domiciliée à
Bercher née à
Suarrens le cinq janvier
mil neuf cent cinq fille de
Ulisse Alfred Mottaz, à Yverdon et de
Eugénie Martin nee Potterat, décédée.

Comme témoins :
1. M^r Jean Staudermann, agriculteur, à
2. M^{lle} Julia Buffat, ménagère, à
Charmay
Suarrens.

Les publications ont eu lieu à Molondin, le premier Mars, à
Lauperswil, à Syens, et à Bercher, le deux Mars
de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donné le Sept Avril mil neuf cent
vingt-huit.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Chr. Geissbühler
Marie-Rose Geissbühler

Les témoins :
Staudermann Jean
Buffat Julia

L'officier de l'état civil :
L. Billaud

Communiqué à l'état civil de
Lauperswil, de Molondin, et
de S. Georges.

No H.
Duc
et
Jordan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Duc Roger
célibataire
agriculteur
originaire de Gossens domicilié à
Donneloye né à
Donneloye le Vingt huit Décembre
mil neuf cent trois fils de
Armand Gustave Duc, décédé et de
Rosa née Vuagniaux, sa veuve, aubergiste, à Donneloye

2. — Jordan Denise
célibataire
couturière
originaire de Rueyres domiciliée à
Rueyres née à
Rueyres le premier Mars
mil neuf cent trois fille de
Aimé Jordan, agriculteur et de
Hermann née Wagnières, à Rueyres

Comme témoins :
1. Francis Duc, père de l'époux
2. Louis Rossier huissier municipal Donneloye

Les publications ont eu lieu à Donneloye le quatre, à Rueyres le six, et à Gossens le sept Avril, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le Vingt sept Avril mil-neuf-
cent-vingt-huit.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Actes de promesses de mariage
Certificats de publication.

Les époux :

Roger Duc
Denise Duc

Les témoins :

Francis Duc,
Louis Rossier

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Communiqué à l'état civil
d'Ursins et de Felf.

Registre des mariages A.

N^o 5. +^v
Guesse
et
Gerber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guesse Léon Paul
célibataire
charpentier
originaire de Boulens ou de Moudon domicilié à
Cronay né à
Boulens le dix-sept Mai
mil neuf cent quatre fils de
Marguerite Guesse, à Lausanne et de

2. Gerber Susanne Adèle
célibataire
ménagère
originaire de Schangnan (Berne) domiciliée à
rière Cronay née à
aux Brenets le huit janvier
mil neuf cent quatre fille de
Friedrich Ernest Gerber, agriculteur et de
Lina née Boulay, à rière Cronay

Comme témoins :
1. Emile Basset, Hubinger, à Mézay
2. Alice Torche, couturière à Pomy

Les publications ont eu lieu à Cronay, à Moudon, à
Schangnan, le dix Avril, et à Boulens, le onze
du dit mois, de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le Vingt-huit Avril mil-neuf
cent-vingt-huit.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

Paul Guesse
Susanne Gerber

Les témoins :

Emile Basset
Alice Torche

Communiqué à l'état civil
de Schangnan, de Moudon
et de S^t Georges.

L'officier de l'état civil :

E. Billard
Comp.

No 6. xx

Morel

et

Deppieraz née Resin

Divorce.

Par jugement du tribunal
su district d'Yverdon du
25 septembre 1931, déclaré
définitif et exécutoire le 17
décembre 1931, le mariage
ci-dessus a été dissous
par le divorce.

Il a été interdit au mari
de se remarier avant l'expira-
tion de une année à partir
de la date du jugement.

DONNELOYE, le 29 décembre 1931

l'officier d'état civil.

L. Billaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Morel Ferrand
divorcé de Tina Mayor née Roswald, dès le 26 Décembre 1924
boulangier
originaire de Moremand domicilié à
Chaneaz né à
Motiers (Neuchâtel), le trente juin
mil huit cent nonante-un fils de
Jean Isaac Morel, décédé,
et de Emma née Nicolier, à Fleuri.

2. Deppieraz née Resin Susanne-Elise
Sœur de Armand Deppieraz, dès le 14 Octobre 1926
ménagère
originaire de Denezzy domiciliée à
à Chaneaz née à
sur Rottes (Vevin Molondin), le vingt-neuf Mai
mil huit cent nonante-trois fille de
Constant Resin, à Demoret
et de Louise Adélaïde née Imhof, décédée

Comme témoins : 1. M. M. le pasteur Bertalot, à Donneloye
2. ... Paul Zbinden, en séjour à Donneloye

Les publications ont eu lieu à Chaneaz & à Moremand, le
vingt-deux et à Denezzy, le vingt-trois Mai, de la présente
année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le trente-un juillet, mil-neuf-cent-vingt-huit

Pièces déposées :

Acte de mariage & de divorce des
époux Morel Mayor.
Acte de décès Deppieraz
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :

F. Morel
S. Morel

Les témoins :

El. B. Bertalot
P. Zbinden

L'officier de l'état civil :

L. Billaud
Comm.

Communiqué à l'état civil
de Grangevillars & Denezzy

Registre des mariages A.

No 7 + +
Jaquier
et
Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — Jaquier Frédéric
célibataire
domestique agricole
originaire de Tucherens domicilié à
Chaneaz né à
aux Monts de Pully le trois Septembre
mil neuf cent deux fils de
Fritz Jaquier, journalier et de
Marie mi Stockli, à Chaneaz

2. — Jaquier Alice
célibataire
domestique
originaire de Démoret domiciliée à
Chaneaz née à
Champstoury le dix-neuf Juin
mil neuf cent sept fille de
Lucien Jaquier, décédé et de
Augustine mi Jaquier, à Essertines

Comme témoins :
1. M. Louis Ferrot, municipal, à Donneloye
2. + Marc Basset, Fédorand, à Mépey

Les publications ont eu lieu à Chaneaz et à Démoret le
treize et à Tucherens le quatorze Septembre, de la
présente année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le vingt-neuf Septembre mil.
neuf cent vingt huit.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Les époux :
Jaquier Frédéric
Jaquier Alice

Les témoins :
L. Ferrot
M. Basset

Communiqué à l'Etat civil
de Moudon

L'officier de l'état civil :
F. Billard
comp.

No. 8
Bujard
et
Tacheron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bujard Maurice Eugène
Célibataire
Domestique de campagne
originaire de Riox et Lutry domicilié à
Molondin né à
Yvonand le treize août
mil huit cent quatre vingt douze fils de
Eugène François Bujard, décédé et de
Julie née Poulier, décédée

2. Tacheron Rose Esther
Célibataire
ménagère
originaire de Molondin domiciliée à
Molondin née à
Molondin le vingt quatre juin
mil neuf cent quatre fille de
Justin Tacheron, décédé et de
Julie Mayor née Gottraux à Molondin

Comme témoins :
1. Cosandey Alexis à Molondin
2. Cosandey Julie à Molondin

Les publications ont eu lieu à Lutry le 9, à Molondin le 10 et
à Riox le 11 novembre 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneloye le huit décembre mil neuf
vingt huit

- Pièces déposées :
1. Acte de naissance du fiancé
 2. Acte de naissance de la fiancée
 3. Acte de promesse de mariage
 4. Acte de publication de mariage de Riox
 5. Acte de publication de mariage de Lutry
 6. Acte de publication de mariage de Molondin.

Communiqué aux officiers d'Etat Civil de Lutry et de Cully.

Les époux :
Maurice Bujard,
Rose Bujard

Les témoins :
Alexis Cosandey
Julie Cosandey

L'officier de l'état civil :
E. Billaud

Le 27 décembre 1928.
Le Préfet
Rupert Brown



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Registre des mariages A.

N°

et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — L'inscription portant le n° 8 à la page 188 est la dernière de ce volume numéro 3. La suite se trouve dans le numéro 4, volume commençant par le n° 1 de l'année originaire de 1929. Au 31 décembre 1928 prend fin domicilié à l'ordonnance fédérale du 25 février 1910 qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. —
La clôture de mil ce cent registre et l'ouverture fils de d'un nouveau sont dictées par les nouvelles et de prescriptions.

2. — Donneloye le 31 décembre 1928 —
originaire de   Off. d'ét. civil domicilié à née à

le
mil cent fille de
et de

Comme témoins : { 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N°

et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. — L'inscription portant le n° 8 à la page 188 est la dernière de ce volume numéro 3. La suite se trouve dans le numéro 4, volume commençant par le n° 1 de l'année originaire de 1929. Au 31 décembre 1928 prend fin domicilié à l'ordonnance fédérale du 25 février 1910 qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. —
A la clôture de mil ce cent registre et l'ouverture fils de d'un nouveau sont dictées par les nouvelles et de prescriptions.

2. — Donneloye le 31 décembre 1928 —
originaire de   Off. d'ét. civil domicilié à née à

le
mil cent fille de
et de

Comme témoins : 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Communiqué

Les époux :

Les témoins :

L'officier de l'état civil :

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B
C
D

E
F

G
H

J
K

L
M

N
O

P
Q

R
S

T
U

V
W

X
Y

Z

100

100

100

100

100

100

100

Nom	Prénoms	Origine	Page
Blanchard	Mermod		19
Badertscher	Zbinden		21
Blanc	Vaucher		53
1917 Bassin	Richard		38
✓ Besson	Courvoisier		26
1918. Boray	Albert		42
✓ Baatard	Pache		47
✓ Burnand	Cruchon		48
✓ Baatard	Dallinge		57
Brunner	Heriter		53
Bettes	Dumssel ni Cosendai		58
✓ Burnand	Dubois		59
1919 ✓ Borey	Pochon		72
1920. Burkhardt	Basset		77
Bettese	Jaquier		78
Basset	Guex		84
1921. ✓ Burnand	Vittoz		93
✓ Borey	Cheralley		97
1922. ✓ Boray	Chuillard		113
1923. ✓ Bourgeois	Imhof		118
✓ Basset	Potterat		122
Basset	Grin		124
✓ Boray	Danthé		126
✓ Billaud	Vagnières		131
1924. Burnand	Cheralley		133
✓ Baatard	Bettes		143
✓ Boray	Deppieray		146
1926. Buxcel	Petitmaître		156
Boo	Barbey		158
Benoit	Charin ni Lingy		162
✓ Berençon	Foyeli		164
1928 ✓ Bujard	Cocheron		188

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

1870

1870

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



Nom	Prénoms	Origine	Page
✓ Carbonnier	✓ Courmisier		14
✓ Chenerard	✓ Duruz		22
Collet	✓ Pochon		24
✓ Cruchon	✓ Vallin		24
1919 ✓ Cheralley	✓ Boray		65
1920 ✓ Crisinel	✓ Charbon		75
Collet	✓ Dutoit		79
Carrard	✓ Klinge		86
1922 ✓ Cheralley	✓ Pochon		108
1924 ✓ Cheralley	✓ Pelloux		139
Cocuron	✓ Gardy		145
Carin	✓ Curchod		147
1926 ✓ Cheralley	✓ ^{Mignard} Frasset		148 155
1927 ✓ Cortisoy	✓ Crisinel		177
Losandai	✓ Ruessegger		179

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

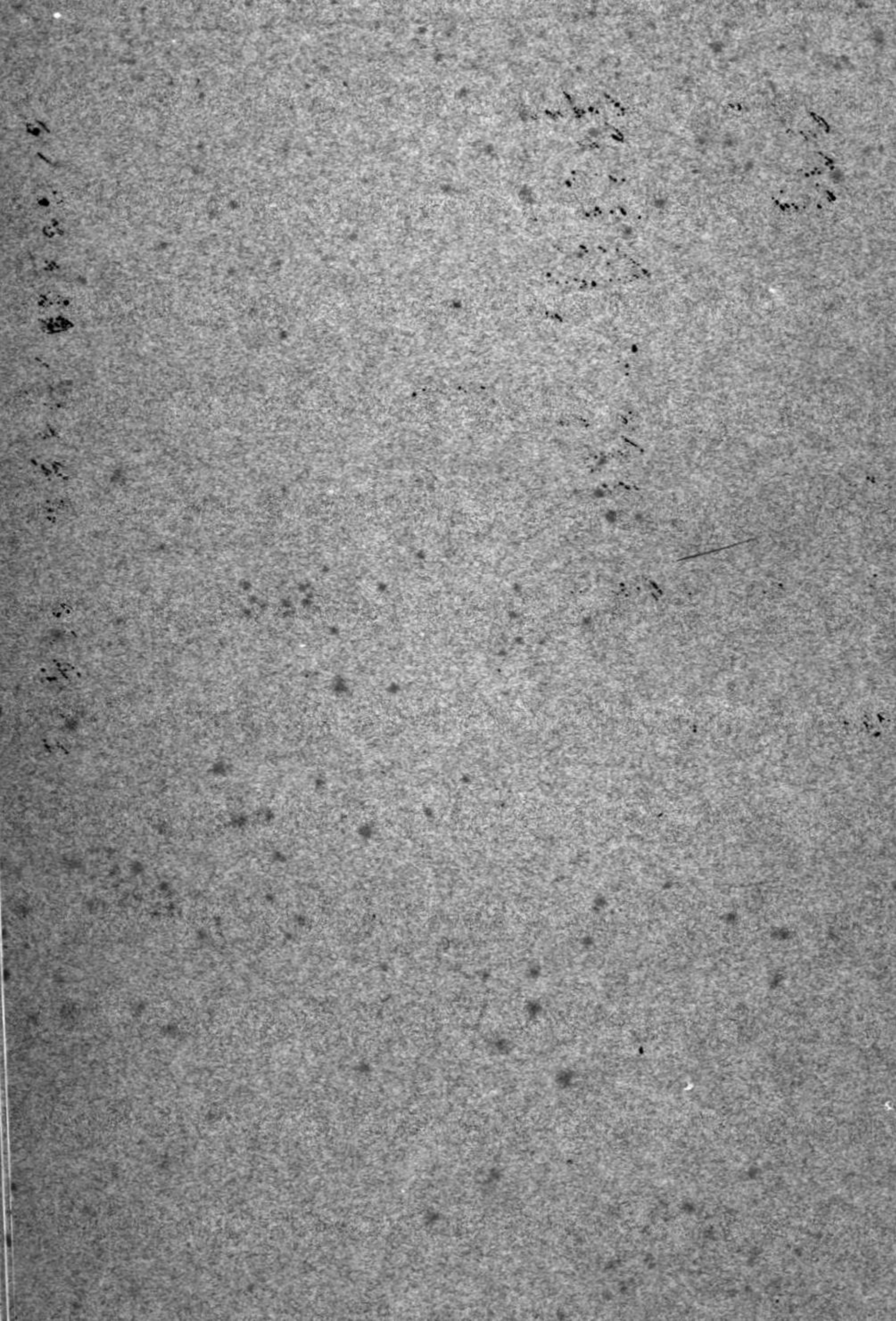
U

V

X

Y

Z



Nom		Prénoms	Origine	Page
Deppieraz	or	Cacheron		13
Duc	or	Deppieraz		15
Duc	or	Rossier		23
David	or	Nobis		25
1918 ✓ Dupuis	et	Guidoux		45
✓ Durussel	et	Guillardet		56
1919 ✓ Duruz	or	Viguerat		66
1920. Dizerens	or	Ozelly		76
✓ Dicoypet	or	Burnand ni Pahud		87
1921 ✓ Decorges	or	Courroisier		92
Decorges	or	Cardy		98
1923 ✓ Durussel	or	Rosset		124
1924 ✓ Duruz	or	Mermoud		138
Duruz	or	Monnier		140
1925. ✓ Dupuis	or	Guidoux		150
1927 ✓ Durussel	or	Bercher		167
✓ Durussel	or	Croliet		173
✓ Dutoit	or	Boray		180
1918 Duc	or	Jordan		184

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1840

1841

1842

1843

1844

1845

1846

1847

1848

1849
1850
1851
1852
1853
1854
1855
1856
1857
1858
1859
1860

Nom	Prénoms	Origine	Page
1917. Guex	« Bärjuss		39
1918 Gilgen	« Kunz		46
Guignet	« Jaquier.		55
1919 Groux	« Jaquier & Panchaud		68
Guillet	« Gilliard		73.
1920. Guidoux	« Greiner		74
Garillet	« Genier		83.
1921. Gerber	« Barraud		90
Groux	« Roulier		99
1922 Garillet	« Wyss		110
1923 Garillet	« Mautignia		127
1924 Gaberell	« Cacheron		134
1926 Groux	« Chervallay		157
1927 Guidoux	« Hostettler		170
Gilgen	« Pahud		171
1928 Geisbühler	« Mottar		183
Guex	« Gerber		185

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

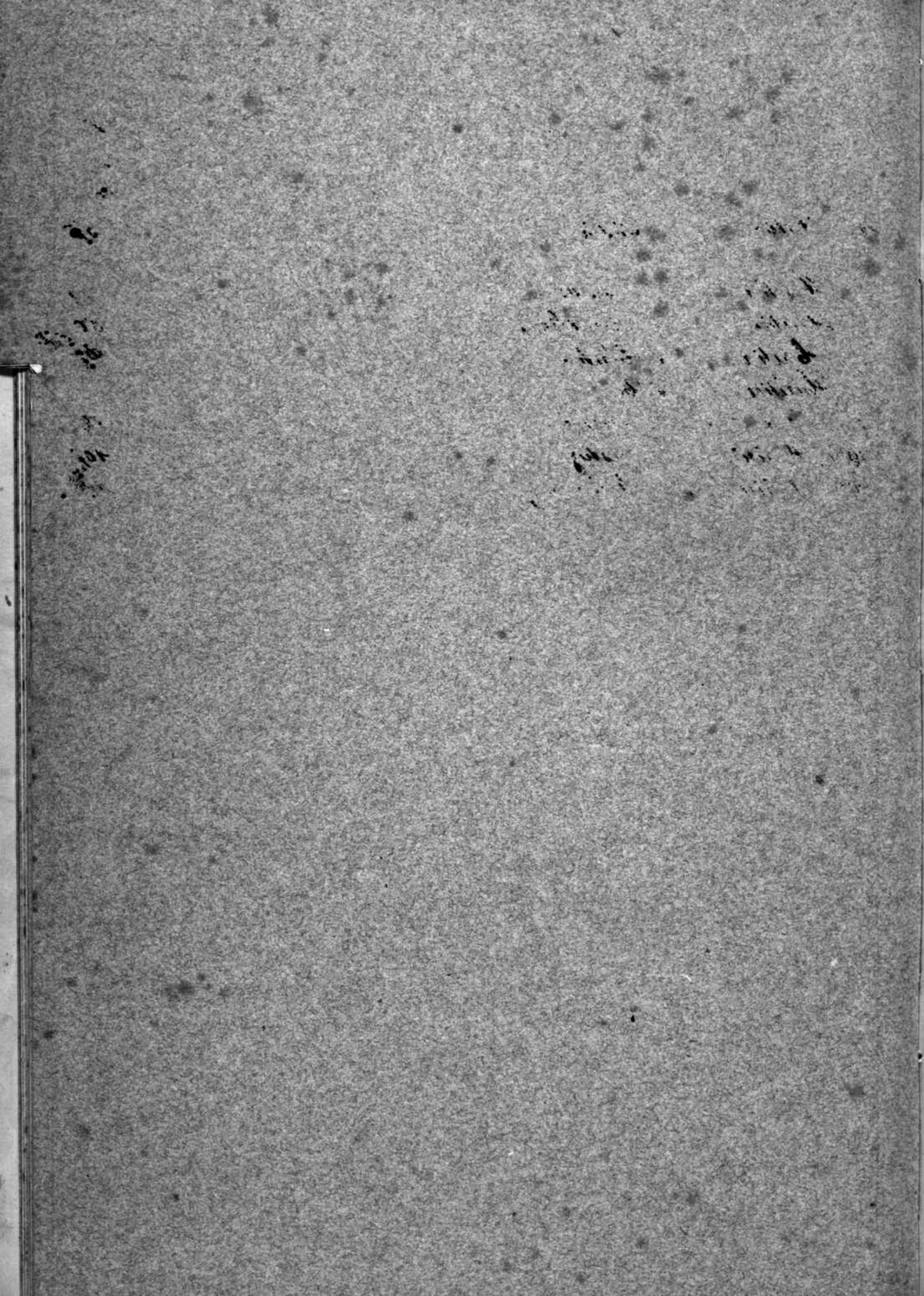
U

V

X

Y

Z



Nom	Prénoms	Origine	Page
✓ Héritier	" Santschy		1
Hennouet	" Wagneré		3
✓ Helfer	" Farc nu Brouz		10
1917 ✓ Helfer	" Resin		32
1918 ✓ Héritier	" Freymond		44
✓ Héritier	" Bovey		49
✓ Héritier	" Centlines		50
1919 ✓ Héritier	" Héritier		59
Héritier	" Crisinel		69
1920 Hostetler	" Perret		82
1922 ✓ Héritier	" Bestuz		107
1924 ✓ Héritier	" Vouillamoz		164

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text, possibly a signature or name, located in the upper right quadrant.

Handwritten text, possibly a signature or name, located in the upper right quadrant.

Handwritten text, possibly a signature or name, located in the upper right quadrant.

Vertical handwritten text or markings along the left edge of the page.

Nom	Prénoms	Origine	Page
✓ Jaquier	" Jaccard		16.
✓ Jeannoret	" Guidoux		28.
✓ Jaquier	✓ Wagnières		29
✓ Jaquier	✓ Carin		34
1918 ✓ Jaquier	✓ Friet		52
1919 ✓ Jaquier	✓ Groux		71
1920 ✓ Jaquier Louis	✓ Gavillet Léa		80
✓ Jaquier Jules	✓ Gavillet Emma		85
1921 ✓ Jaquier	✓ Durussel		102
1922 ✓ Jaquier	✓ Pakud	Fuchereux	106
✓ Jaquier	✓ Fiet		115
1924 ✓ Jaquier	✓ Gilgen	Journain	132
1927 ✓ Jaquier	✓ Héritier		144
✓ Jaquier	✓ Cruchon		176
1928 ✓ Jaquier	✓ Jaquier	Fuchereux	187

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

11

11

11

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



M

N

O

P

Q

R

S

T

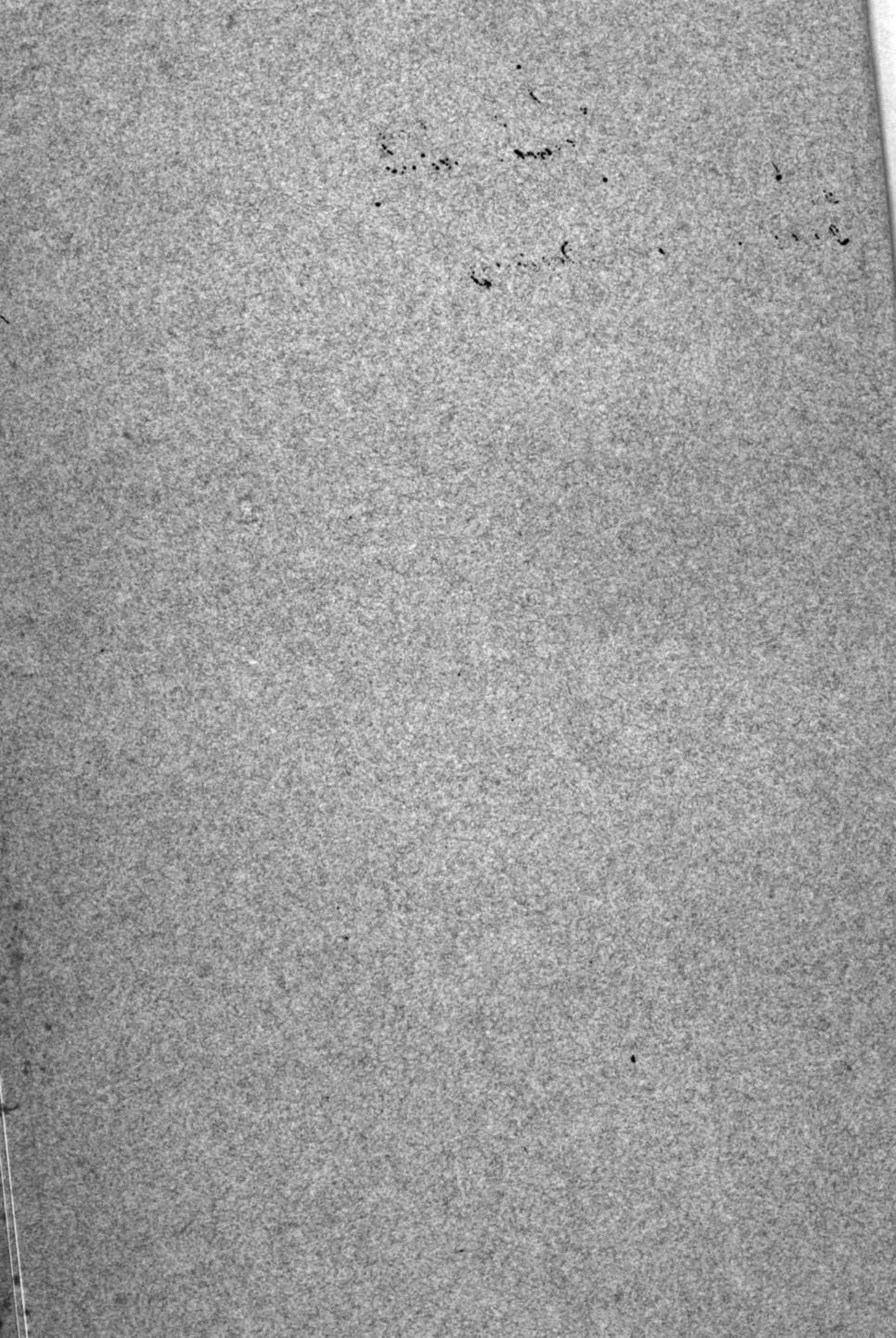
U

V

X

Y

Z



N
O
P

Q
R

S
T

U

V

X

Y

Z

N
O
P

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

O
P

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

P

Q

R

S

T

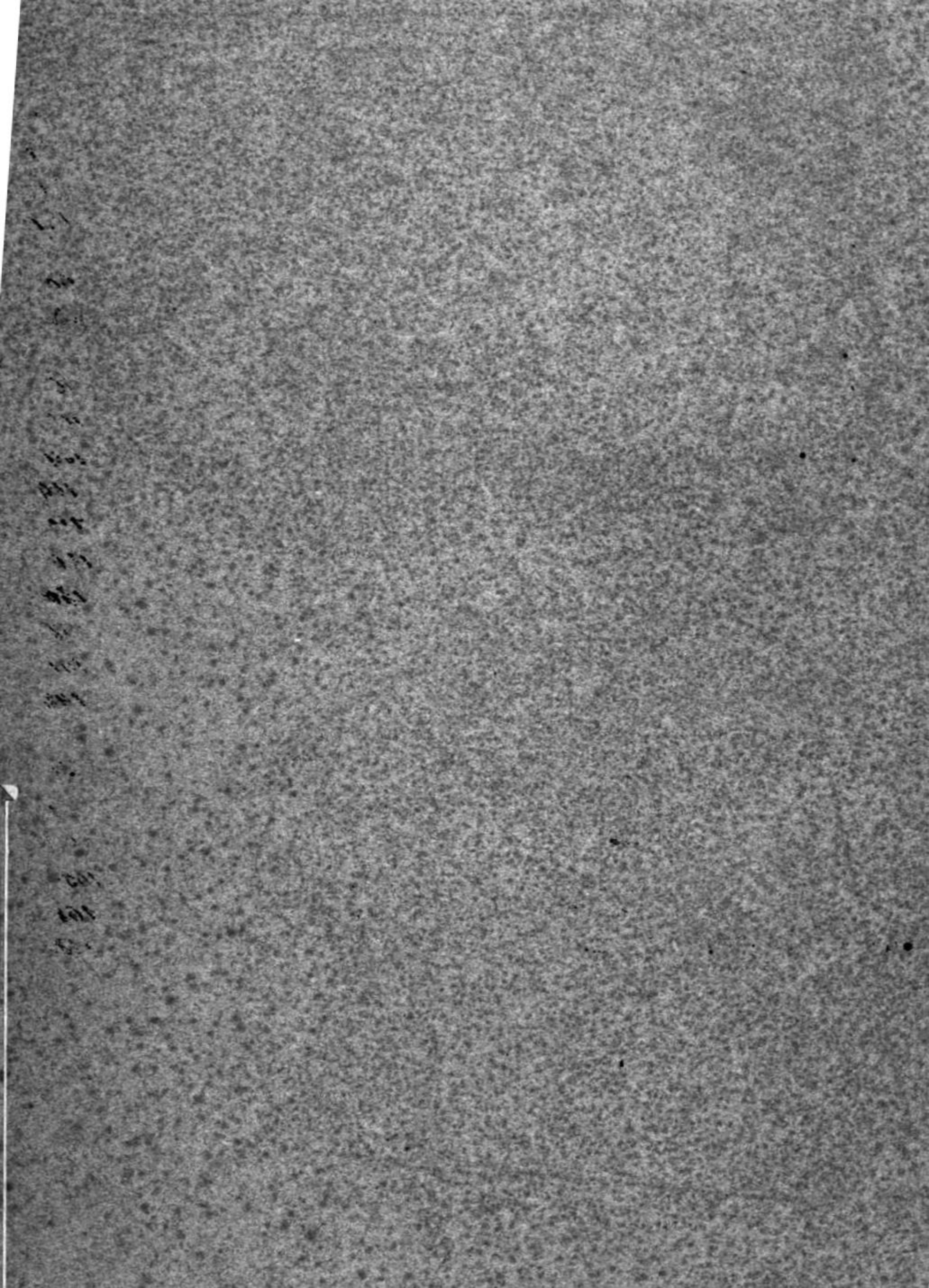
U

V

X

Y

Z



Nom	Prénoms	Origine	Page
Pathey	« Berchier		2
✓ Pahud	✓ Pittet		4
✓ Pittet	« Barbezat		8
✓ Pittet	« Cuche		11
✓ Pochon	Julien Emile « Faridel	Chêne « Saquier	41
Pages	✓ Pantet		60
1919 ✓ Pahud	« Pochon		62
1921. Pahud	« David		94
✓ Pittet	« Deyese		96
✓ Piètre	« Bruand		102
Pathey	✓ Maire		104
1922. Pahud	« Curchod		109
Pidouas	« Barraud ni Antony		114
1923. Pidouas	« Cacheron		120
Perret	« Betton		130
1924 ✓ Perrin	« Guidoux		137
✓ Pahud	« Guin		141
✓ Pidouas	« Pahud		149
1925. Pitton	« Widmer		149
	Despuid « Guichoux (via lettre D.)		150
1926 Perret	« Bettere		154
✓ Peydregnet	« Ehrbar		160
1927 ✓ Pittet	« Deyese		165
Pfander	« Ingold		168
1928 Picard	« Gilliland		182

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

R
S
T
U
V
X
Y
Z

S
T
U
V
X
Y
Z

S

T

U

V

X

Y

Z

T
U
V
X
Y
Z

T

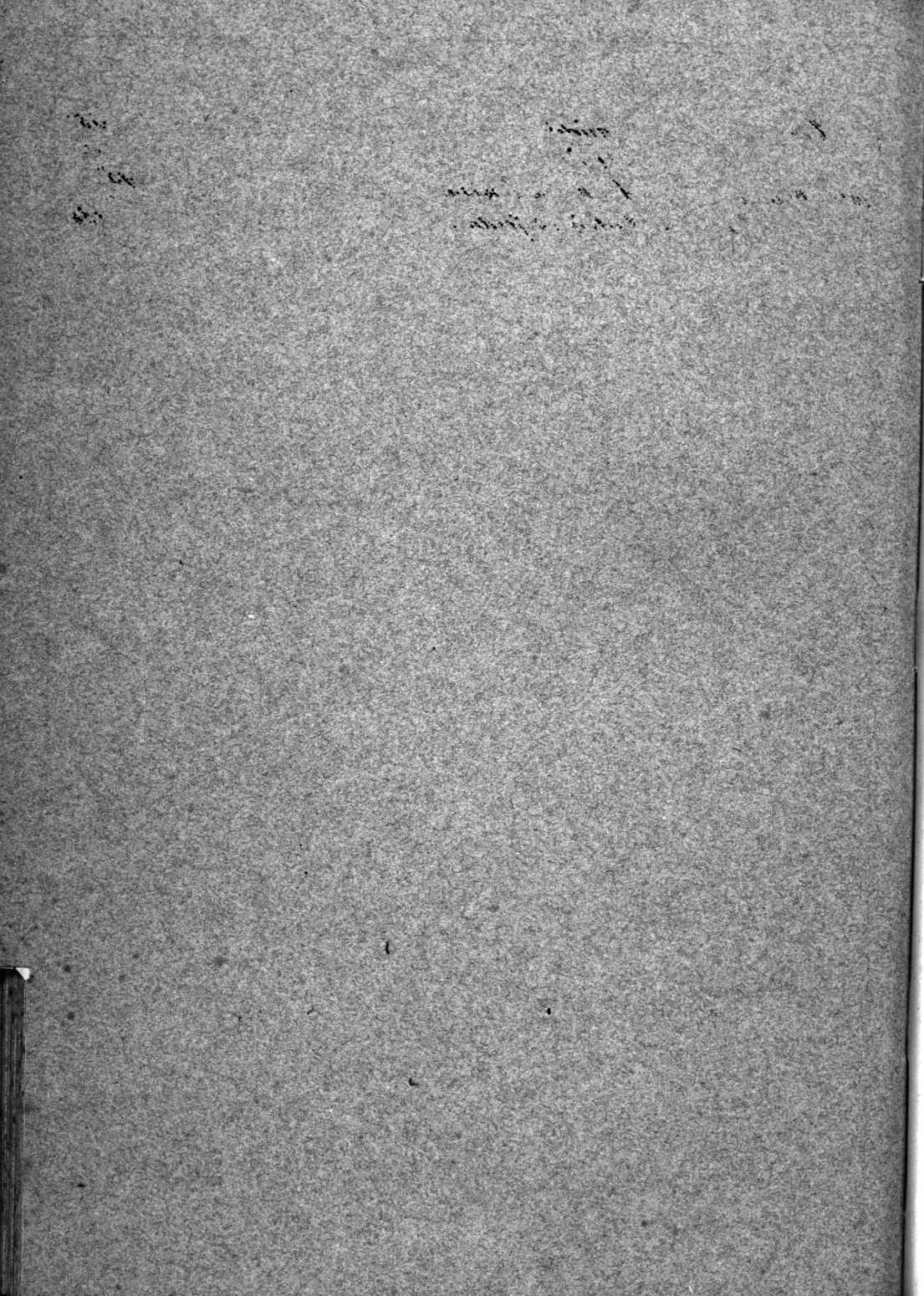
U

V

X

Y

Z



U
V
X
Y
Z

U
V
X
Y
Z

V
X
Y
Z

Handwritten text on the left margin, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten text in the upper middle section of the page.

Handwritten text in the upper right section of the page.

Handwritten text in the top right corner of the page.

Handwritten text in the middle right section of the page.

Handwritten text in the lower middle right section of the page.

Handwritten text in the lower right section of the page.

Handwritten text in the bottom right section of the page.

Handwritten text in the bottom right corner of the page.

Nom	Prénoms	Origine	Page
✓ Viguierat	et Clerc		20
✓ Vuagniaux	et Pahud		30
✓ Vuagniaux	et Pahud		32
Vauich	Hélène	voir lettre P.	44
1918 Weber	et Boray		57
1919. Varidel	et Perrin		61
Vuagniaux	et Rosset		64
Vors	et Raatard		70
1920. Vuavidel	et Duruz		85
1921. Vuagniaux	et Jaquier		91
✓ Viguierat	et Flaction		100
✓ Vindayer	et Burdet		101
1922. Varidel	et Jaggi		111
✓ Varidel	et Ferrin		116
1923 Weber	et Aubert		123
✓ Vallon	et Jaquier		119
✓ Viguierat	et Fienet		128
1924. ✓ Vallon	et Vullimmin		144.
1925. ✓ Vallon	et Boray		161
✓ Varidel	et Jaquier		163
1927 Wagneris	et Bise		166
Willener	et Vouillamoz		173
Wittwer	et Halser		175

X
Y
Z

X
Y
Z



